

DES LIVRES
P.22 À 25

L'ÂNE ARIOL
L'ENFANCE ÉTERNELLE

LESZEK KOLAKOWSKI
ESPRIT LIBRE FACE AU COMMUNISME

Migrants refoulés : l'enquête qui accable Frontex

► Un rapport, rédigé par l'Office européen de lutte antifraude, détaille comment l'agence européenne a couvert des violations des droits humains

► Avec ses partenaires de « Lighthouse Reports » et de l'hebdomadaire allemand « Der Spiegel », « Le Monde » a eu accès à ce document tenu secret

► Frontex a délibérément ignoré les agissements des gardes-côtes grecs, qui refoulent des migrants en pleine mer, une pratique interdite

► L'enquête détaille la dérive des trois dirigeants qui considéraient que la Commission « était trop centrée sur la question des droits de l'homme »

► Ce rapport, réputé si toxique que personne ne voudrait le lire, fait l'objet d'une bataille pour sa publication

PAGE 3

International

« MBS » à Paris, Macron s'active sur le front diplomatique

Le prince héritier saoudien devait être reçu à l'Élysée, jeudi soir, dernière rencontre d'une série de visites à Paris de dirigeants du Moyen-Orient

PAGE 2

Ukraine

La contre-offensive de Kiev dans le Sud

Les troupes ukrainiennes grignotent du terrain dans les alentours de Kherson, avec l'objectif de repousser l'ennemi russe au-delà du Dniepr

PAGE 4

VARIOLE DU SINGE : LA VACCINATION PEINE À DÉCOLLER

- Les soignants et les associations déplorent l'organisation poussive de la campagne
- Des patients décrivent les souffrances aiguës et leur isolement

PAGE 7



Au centre de vaccinations internationales d'Air France, à Paris, le 25 juillet.

BENJAMIN GIRETTE POUR « LE MONDE »

L'été

TRINTIGNANT, LA GLOIRE ET LA DÉVASTATION



PROD DB/MARIANNE-MARS FILMS

En 1970, le comédien tient le rôle de sa vie avec « Le Conformiste », de Bertolucci, mais il perd sa fille âgée de 9 mois après quelques jours de tournage

Cuisines du monde et petit écran

De Londres à Paris : deux élites qui se ressemblent

SÉRIES D'ÉTÉ PAGES 26 À 30

Immigration

Une nouvelle loi pour faciliter les expulsions

Le projet de loi, négocié avec la droite, sera présenté au Sénat à l'automne. Il s'agira de la seconde loi sur le sujet pour Emmanuel Macron

PAGE 11

Justice

Un trafic familial de bijoux démantelé

Les enquêteurs ont remonté jusqu'en Belgique la piste d'une filière de recel de bijoux volés, avec des méthodes similaires à celles du trafic de drogue

PAGE 12

La ruée vers le Groenland Des rubis venus du grand froid



VINCENT PARDIEU

LE GISEMENT de rubis d'Aappaluttoq, situé à 200 kilomètres de la capitale, Nuuk, est le symbole d'une industrie en plein essor, qui attise les convoitises des entreprises.

Très difficile d'accès, dans une zone où les températures peuvent être extrêmes, la mine est creusée grâce à des machines spécifiques et à une logistique

d'approvisionnement complexe. Si son rendement est encore faible au regard des frais engagés, le site sert surtout de test pour un territoire qui dispose de beaucoup de ressources minières, jusque-là difficiles à exploiter, mais que le réchauffement climatique rend plus accessible.

PAGES 14-15

M
ÉDITORIAL
LA DIFFICILE MUE
DE L'APPROCHE
FRANÇAISE
EN AFRIQUE
PAGE 31

Social
Chômage : une baisse continue mais des fragilités

PAGE 9

Football
Des promesses malgré la défaite des Bleues

PAGE 13

Musique
Jack White creuse à fond le sillon du disque vinyle

PAGE 19

Ensemble Royal
Fauteuil inclinable et son pouf
2490€

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

LE PLUS GRAND ESPACE RELAXATION À PARIS
Distributeur officiel des fauteuils Stressless® et Himolla

63 rue de la Convention Paris 15^e | 54 cours de Vincennes Paris 12^e
7j/7 • 01 45 77 80 40 | 7j/7 • 01 40 21 87 53
M^o Javel, parking gratuit | M^o Porte de Vincennes / Nation
Canapés, literie, mobilier sur 3000 m² : nos adresses sur www.topper.fr

A Paris, honneurs et tractations pour la visite de « MBS »

Emmanuel Macron devait précipiter son retour de Guinée-Bissau, jeudi, pour un dîner de travail avec le prince héritier, saoudien Mohammed Ben Salman

C'est le principe des vases communicants adapté à la diplomatie. A chaque fois que l'alliance entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite bat de l'aile, l'entente entre le royaume et la France repart de plus belle. Ce théorème s'est observé en décembre, lorsque le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, traité en paria par Washington pour son rôle présumé dans l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, en 2018, a accueilli Emmanuel Macron à Djeddah.

L'axiome devait se vérifier une nouvelle fois, jeudi 28 juillet, avec la réception à l'Élysée du numéro deux saoudien, invité par le président français à un dîner de travail. Celui que l'on surnomme « MBS » a certes reçu la visite, la semaine dernière, du président américain, Joe Biden, résigné à renouer avec le prince, dans l'espoir de voir ce dernier augmenter la production de pétrole saoudienne et enclencher ainsi une baisse du prix de l'essence. Mais le locataire de la Maison Blanche est reparti les mains vides, signe du froid persistant entre les deux hommes.

Éviter que le fossé ne se creuse

Une brèche dans laquelle M. Macron semble vouloir s'engouffrer. Le chef de l'Etat devait précipiter son retour de Guinée-Bissau, où il se trouvait encore jeudi matin, au quatrième jour de sa tournée en Afrique, pour accueillir son hôte à l'heure prévue, 20 h 30, dans la cour de l'Élysée. Non content d'avoir été le premier dirigeant d'envergure à se rendre en Arabie après l'affaire Khashoggi, le président français devient le premier homme d'Etat à recevoir le dauphin saoudien dans une grande capitale occidentale, depuis ce scandale.

Au-delà du poids de l'Arabie au Moyen-Orient, facteur qui, dans l'esprit de M. Macron, rendait la quarantaine de « MBS » contre-productive, plusieurs paramè-

« Avec l'envol des prix du pétrole, les caisses du royaume sont pleines. Nos entreprises ne doivent pas rater le train »

FRANÇOIS TOUAZI
expert français du Golfe

tres expliquent les honneurs que l'Élysée lui accorde. La guerre en Ukraine, tout d'abord. Depuis le 24 février, le conflit a accaparé les Européens et leurs alliés américains, qui ont su serrer les rangs face à la Russie de Vladimir Poutine, tant au sein de l'Union européenne que de l'OTAN. Pour Paris, il est désormais urgent de se tourner vers les pays qui refusent de choisir leur camp, en Afrique comme dans le Golfe, pour éviter que le fossé ne se creuse davantage avec eux.

Le sort, en suspens, de l'accord sur le nucléaire iranien importe aussi. La relance de cet arrangement dont l'ancien président américain Donald Trump s'était retiré, en 2018, demeure bloquée par des différends persistants entre les Etats-Unis et l'Iran. Mardi, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a soumis aux parties un texte de compromis, en les exhortant à l'accepter pour éviter une « dangereuse crise nucléaire ». Téhéran continue de ne pas tenir ses engagements initiaux et de se rapprocher du moment où il aura accumulé assez de matières fissiles pour se doter d'une bombe, en quelques mois.

« Les Saoudiens sont inquiets, ils viennent probablement chercher chez Macron la garantie qu'en cas d'accord de dernière minute, leurs intérêts seront pris en compte », suggère François Touazi, cofon-

dateur du think tank CAPmena, spécialisé sur le Golfe. En contrepartie, bien conscient des risques de récession qui pèsent sur l'économie mondiale, le président français ne devrait pas manquer de jouer le VPR des groupes tricolores. « Les grands projets de « MBS », comme Neom [une mégalopole écofuturiste] et les stations balnéaires de la mer Rouge sont en train de sortir de terre, poursuit M. Touazi. Avec l'envol des prix du pétrole, les caisses du royaume sont pleines. Nos entreprises ne doivent pas rater le train. »

Pas d'annonces particulières

Le fils du roi Salman, qui arrive d'Athènes, où il a signé des contrats pour une valeur de 3,7 milliards de dollars, n'est pas le seul dirigeant du Moyen-Orient à apprécier les bords de Seine en été. Avant lui, l'Élysée a vu passer le premier ministre israélien, Yair Lapid (5 juillet), le président émirati, Mohammed Ben Zayed Al-Nahyane (17 au 18 juillet), le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas (20 juillet), et le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi (22 juillet). Aucune de ces visites n'a donné lieu à des annonces particulières, laissant les observateurs dans le flou quant à l'objectif de ce soudain « activisme » diplomatique.

« Les responsables du Golfe sont toujours ravis de venir en France pendant l'été, car ils y ont des villégiatures, parfois un bateau sur la Côte d'Azur. C'est l'occasion pour eux de passer quelques jours de vacances », expose Bertrand Besancenot, ancien ambassadeur de France à Riyad, aujourd'hui chargé de la communication du royaume dans l'Hexagone. « Macron, de son côté, veut montrer que, malgré son passage à vide postlégislatives, il n'a pas perdu la main, qu'il reste actif sur l'international, son supposé point fort. » Dans les centres de réflexion et les cercles diplomatiques, certains spéculent



Le président français, Emmanuel Macron, et le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, à Djeddah (Arabie saoudite), le 4 décembre 2021. BANDAR ALJALUD/AP

sur une éventuelle relance du processus de paix israélo-palestinien. De passage en Cisjordanie avant de se rendre en Arabie saoudite, Joe Biden s'est dit favorable à la solution à deux Etats, tout en précisant que le terrain n'était pas mûr pour une reprise des négociations. De quoi ouvrir la voie à une initiative française ? « Macron souhaite faire un effort, mais il n'y a rien de précis pour l'instant », souligne une source bien informée.

Espace de dialogue

L'Élysée réfléchit plus sûrement à un « Bagdad 2 ». Une réédition d'ici à la fin de l'année de la conférence, tenue en août 2021, dans la capitale irakienne, en présence du président Macron et de repré-

L'idée pour Paris est de disposer d'un espace de dialogue en cas d'échec des pourparlers avec l'Iran

sentants de la plupart des Etats de la région, notamment des émissaires iraniens et saoudiens. L'idée est de disposer d'un espace de dialogue, propice à la désescalade, dans l'hypothèse où l'échec des pourparlers avec l'Iran serait officiellement acté. La perspective d'un non-retour à l'accord de

Vienne, de 2015, alimente déjà l'instabilité régionale. La guerre de l'ombre s'intensifie entre l'Iran et Israël, à coups de sabotages, d'assassinats et d'attaques de drones. L'Etat hébreu menace d'empêcher Téhéran de se doter de l'arme nucléaire par tous les moyens. Les Européens, de leur côté, s'accrochent à l'espoir d'une percée, en septembre au plus tard, soit deux mois avant les élections de mi-mandat aux Etats-Unis. Si les républicains redeviennent majoritaires au Congrès, un éventuel « deal » deviendrait quasi impossible à ratifier. Une source diplomatique le prédit : « C'est la dernière fenêtre d'opportunité. » ■

BENJAMIN BARTHE
ET PHILIPPE RICARD

Plainte contre le prince héritier saoudien dans l'affaire Khashoggi

Deux ONG ont profité de la présence de « MBS » sur le sol français pour saisir le tribunal de Paris, sur la base de la compétence universelle

Le retour de Mohammed Ben Salman sur la scène internationale, dont témoigne sa venue, jeudi 28 juillet à Paris, pour un dîner de travail avec Emmanuel Macron, ne signifie pas que ses soucis, liés à l'affaire Khashoggi, sont terminés. Preuve en est la plainte qui a été déposée contre lui, jeudi matin, devant le doyen des juges d'instruction du tribunal judiciaire de Paris, pour complicité de torture et de disparition forcée.

L'initiative émane de deux ONG étrangères, qui se sont constituées partie civile : Democracy for the Arab World Now (DAWN), une organisation de défense des droits de l'homme américaine, dont Jamal Khashoggi avait eu l'idée, peu avant son assassinat ; et Trial International, une organisation suisse qui lutte contre

l'impunité des auteurs de crimes les plus graves. La fondation Open Society Justice Initiative, attachée à la défense du droit international, s'est associée à la démarche des deux ONG.

Journaliste en exil aux Etats-Unis, qui chroniquait dans les pages du *Washington Post* la dérive autocratique de Mohammed Ben Salman (« MBS »), Jamal Khashoggi est mort étouffé par des barbouzes saoudiens, à l'intérieur du consulat du royaume, à Istanbul, en Turquie, le 2 octobre 2018. Son corps, démembré à la scie à os, n'a jamais été retrouvé. Dans un rapport déclassifié en février 2021, peu après l'arrivée au pouvoir du président américain, Joe Biden, les renseignements américains avaient estimé qu'une telle opération n'avait pu être menée sans l'aval

du prince héritier, qui a la haute main sur les services de sécurité du royaume.

La plainte a été déposée au titre de la compétence universelle, c'est-à-dire la capacité du système judiciaire français à juger des crimes commis hors du sol national par des ressortissants étrangers, pour autant que le

Les ONG estiment que « MBS », mis en cause dans l'assassinat du journaliste, ne bénéficie pas de l'immunité diplomatique

suspect se trouve sur le territoire français, ce qui semblait être le cas de Mohammed Ben Salman, jeudi matin.

Les ONG derrière cette initiative soutiennent que le prince héritier, fils du roi Salman, ne bénéficie pas de l'immunité diplomatique, réservée, selon elles, aux seuls chefs d'Etat. « En tant que partie à la Convention contre la torture et à la Convention contre les disparitions forcées, la France est obligée d'enquêter sur un suspect comme Ben Salman s'il se trouve sur le territoire français », affirme Sarah Leah Whitson, directrice exécutive de DAWN.

Les auteurs de la plainte appellent aussi à l'intervention des autorités judiciaires françaises en arguant du fait que la Turquie a récemment abandonné les poursuites lancées contre les mem-

bres du commando d'Istanbul et que leur procès, organisé à Riyad en 2019, « était une mascarade ». A l'issue de cette procédure, huit agents des services de renseignement saoudiens, simples exécutants de l'opération, ont été condamnés à des peines oscillant entre sept et vingt ans de prison.

« Effet dissuasif »

Deux proches conseillers du prince héritier, considérés comme les cerveaux de l'affaire, ont été blanchis par la justice saoudienne. Quant à « MBS », le procureur général du royaume l'avait exonéré de toute responsabilité avant même l'ouverture du procès. Le dauphin saoudien a toujours démenti avoir eu connaissance de l'équipée sanglante d'Istanbul, décrite par la presse officielle comme une opération

d'arrestation ayant mal tourné, conduite par des éléments hors contrôle. « La France est une des seules voies possibles pour la justice », affirment les plaignants.

Concrètement, le temps de la justice n'étant pas celui des ONG, il est improbable que Mohammed Ben Salman soit convoqué par un magistrat français durant son séjour dans l'Hexagone. Si un juge d'instruction devait être nommé, cela n'interviendrait pas avant plusieurs semaines ou mois. A l'avenir, en revanche, le prince héritier saoudien pourrait réfléchir à deux fois avant de revenir sur le territoire français. « Le risque d'être interrogé par un juge pourrait avoir un effet dissuasif », estime M^e Henri Thulliez, l'avocat de DAWN et de Trial International. ■

B. BA.

Migrants refoulés : l'enquête qui accuse Frontex

L'agence européenne est mise en cause dans un rapport sur les refoulements illégaux pratiqués par Athènes

Le 15 février, l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) rendait ses conclusions, au terme d'un an d'enquête, sur la gestion au sein de Frontex de l'épineuse question des « pushbacks ». Voilà des années que les gardes-côtes grecs sont accusés de pratiquer ces refoulements de migrants, contraires à la convention de Genève, sous l'œil, complice, de l'agence la plus riche de l'Union européenne.

Le rapport, qui a en partie provoqué la chute de l'ancien directeur, le Français Fabrice Leggeri, est depuis au centre d'une bataille entre la Commission et les parlementaires européens, qui font feu de tout bois pour obtenir sa publication. A Bruxelles, le document, connu d'un nombre restreint de fonctionnaires et d'élus, est réputé si toxique que personne ne voudrait le lire. La nouvelle directrice de Frontex, la Lettonne Aija Kalnaja, a assuré ne pas en avoir pris connaissance. Et le vice-président de la Commission, le Grec Margaritis Schinas, un soutien historique de Fabrice Leggeri, a refusé de dire en séance s'il l'avait lu ou non.

Ce rapport, que *Le Monde* et ses partenaires de *Lighthouse Reports*, ainsi que l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, ont pu consulter, détaille par le menu les péchés de la super-agence européenne de gardes-côtes et de gardes-frontières ainsi que les excès de sa précédente direction. Il confirme également l'utilisation massive de la technique illégale du « pushback » par les autorités grecques pour décourager les migrants de pénétrer sur le sol européen. Ainsi que la connaissance détaillée qu'avait Frontex du phénomène.

Face à ces révélations, difficile de ne pas s'interroger sur la position de la Commission européenne. Cette dernière, qui a pris connaissance des conclusions de l'OLAF fin février, n'a mis que récemment en garde la Grèce face à la fréquence des accusations de violation des droits de l'homme dont elle fait l'objet. Sans remettre en cause, pour l'heure, le déploiement de Frontex sur la péninsule. « La protection de la frontière extérieure de l'UE contre les entrées illégales est une obligation. Mais les expulsions violentes et illégales de migrants doivent cesser, mainte-

« Il y avait un schéma récurrent dans le fait de vouloir cacher des informations », note un agent de l'organisme

nant », a tonné Ylva Johansson, commissaire européenne chargée des affaires intérieures, à l'issue d'un appel avec trois membres de l'exécutif grec, dont le ministre de la police, le 30 juin. Cinq jours plus tard, face aux parlementaires européens, le premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, a quant à lui balayé la plupart de ces accusations, les qualifiant de « propagande turque ».

Volonté de « couvrir » la Grèce
Dans les médias, voilà des mois que l'homme et son camp s'évertuent à nier l'importance du cas grec dans les turbulences que traverse Frontex, après la démission de son ancien directeur exécutif, le 29 avril. « L'opposition essaie, sans succès, de lier son départ avec ces prétendus "pushbacks" », a ainsi déclaré le ministre de l'intérieur, Notis Mitarachi, devant son propre Parlement. La situation en Grèce est pourtant le fil rouge des enquêteurs de l'OLAF. Dans leur rapport de 129 pages, ces derniers confirment tout ce que les médias, dont *Le Monde*, ont écrit sur le sujet depuis plus de deux ans. Pis, ils révèlent que les faits étaient largement connus, et même dénoncés au sein de Frontex.

Ainsi, dès avril 2020, deux divisions de l'agence jugeaient « crédibles » les accusations fréquentes de traitements violents de la part des policiers grecs infligés aux migrants qui tentaient de rejoindre leurs côtes. « Le fait que les Grecs tolèrent et pratiquent les "pushbacks" est très probable », jugeait la division d'évaluation de la vulnérabilité de Frontex dans un rapport daté du 18 avril 2020, cité par l'OLAF.

Un an plus tard, le centre de situation de Frontex, sa tour de contrôle, chargée de surveiller en direct les frontières extérieures de l'Union européenne grâce à sa batterie de caméras, suggérait même l'ouverture d'une enquête



Des gardes-côtes turcs sauvent un groupe de migrants afghans disant avoir été repoussés par les autorités grecques en mer Egée, près de Dikili, en Turquie, le 2 juillet 2021. IVOR PRICKET/NYT/REDUX-REA

interne sur la base de nouvelles images transmises par l'ambassadeur de Turquie en Pologne, directement au siège de l'agence.

Face à ces conclusions, émanant de ses propres services, la réponse de la direction de l'agence est toujours la même, assure l'OLAF. Cantonner les découvertes au plus petit cercle possible. Eviter la contagion. « Il y avait un schéma récurrent [de la part de la direction] dans le fait de vouloir cacher des informations et éviter toute responsabilité », note un agent de Frontex. « Je pense qu'à l'époque Fabrice Leggeri voulait protéger la Grèce. C'est le pays que l'agence soutient le plus. Mais personne ne comprend pourquoi il a pris ce risque », se souvient l'un de ses proches.

Le 5 août 2020, à 1 h 41 du matin, un avion de Frontex est ainsi témoin d'un « pushback ». Ce qu'il filme est troublant : un navire grec traîne un canot pneumatique, trente migrants à son bord, en direction des eaux territoriales turques, au lieu de les ramener à terre. « La manœuvre n'a aucun

sens en matière de sauvetage », se lamente l'un des agents de Frontex dans un rapport d'incident adressé à son supérieur dans la matinée qui suit les faits.

L'avion de Frontex est finalement sommé de quitter les lieux par les autorités hellènes, envoyé dans une zone « où il ne détecte plus aucune activité ». « Je considérerais ces événements comme des "pushbacks" », se souvient un des agents interrogés par l'OLAF, avant de confesser l'interdiction formelle d'enquêter en interne et la volonté ferme de la direction de « couvrir » la Grèce « en raison du contexte international ». « La répétition de ces événements est de plus en plus difficile à gérer », renchérit le premier.

Implication financière

Deux options s'offrent à Frontex, opine un autre, à la suite de l'incident. « Parler aux Grecs » ou retirer les avions de Frontex pour ne plus être témoin de telles manœuvres. Une solution « cynique », reconnaît un agent, mais qui préserve Frontex de futures

turbulences ou autres « risques en matière de réputation ». La seconde option sera choisie. Plusieurs témoins assurent que la manœuvre avait pour but de ne plus être témoin de l'intolérable.

Selon les enquêteurs européens, il ne s'agit pourtant pas de la seule alerte reçue par la direction. Ni de la première. Le 5 juillet 2019, un message informe le management que certains agents, déployés dans des Etats membres, rechignent à faire remonter les comportements problématiques dont ils sont les témoins sur le terrain, en raison « des répercussions que cela pourrait avoir pour eux ». C'est particulièrement le cas en Grèce. Fin avril 2020, un agent déployé par Frontex sur place demande l'anonymat au moment de rapporter des faits dont il a été témoin. « Les menaces des autorités grecques ont fini par porter leurs fruits », se lamente l'un de ses supérieurs par écrit.

La conclusion la plus destructrice pour Frontex porte probablement sur son implication fi-

L'Office européen de lutte antifraude note qu'au moins six bateaux grecs cofinancés par Frontex ont été impliqués dans des « pushbacks »

nancière dans les opérations hellènes. L'OLAF note ainsi qu'au moins six bateaux grecs cofinancés par l'agence auraient été impliqués dans plus d'une dizaine de refoulements entre avril et décembre 2020. « Nous n'avons trouvé aucune preuve de la participation directe ou indirecte de Frontex dans ces renvois », déclarait Fabrice Leggeri en janvier 2021. Une ligne qu'il a défendue coûte que coûte jusqu'au bout de son mandat. A tort. ■

THOMAS STATIUS

« La Commission était trop centrée sur les droits de l'homme »

Dans un rapport de l'OLAF, les enquêteurs accusent trois dirigeants placés à la tête de Frontex d'avoir « basé leur décision sur des préjugés »

C'est la chronique d'un naufrage. L'histoire d'une dissimulation à grande échelle perpétrée par trois fonctionnaires européens placés à la tête de Frontex : Fabrice Leggeri, son directeur, Thibault de La Haye Jousselein, son bras droit, et le Belge Dirk Vanden Ryse, directeur de la division chargée de la surveillance des frontières. Les deux premiers ont été poussés à la démission. Le troisième est toujours en poste à Varsovie. Aucun des trois n'a donné suite aux demandes d'interview du *Monde* et de ses partenaires.

Tous les trois ont laissé leurs « opinions personnelles » interférer avec la conduite de Frontex, notent les enquêteurs de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF). Partisans d'une ligne dure en matière de gestion des frontières extérieures de l'Union européenne, ils ont enfermé l'agence dans un mensonge : les refoulements de

migrants en mer Egée n'existent pas. Ils seraient une invention d'ONG « soutenues par les Turcs ». Une position proche de celle défendue par l'exécutif grec, mais aussi par l'extrême droite européenne.

Pour les enquêteurs, c'est la circulation de cette idée, empoisonnée, qui explique en partie la dérive de l'agence. Plusieurs mis en cause « ont basé leur décision sur des préjugés (...). Ils ont considéré que la Commission européenne était trop centrée sur les questions de droits de l'homme, écrivent-ils en guise de conclusion à leur rapport de 129 pages. En agissant ainsi, ils ont rendu impossible pour l'agence de répondre à ses responsabilités. » « Le contexte géopolitique, qui prévalait à l'époque, a affecté ma perception des situations opérationnelles », s'est défendu Fabrice Leggeri, face aux fonctionnaires européens, à propos de l'une des situations litigieuses identifiées par l'OLAF.

La direction a pris pour cible la responsable des enquêtes sur les violences dont des agents de Frontex seraient témoins

Au cours de l'enquête, ils sont des dizaines à témoigner de la circulation de ce « narratif » dans les couloirs de l'agence européenne. Et de l'impérieuse nécessité, revendiquée par la direction, de soutenir la Grèce, quitte à couvrir les violences perpétrées par ses policiers. « Les pushbacks n'existent pas et ne peuvent être jugés selon des critères objectifs », écrivait ainsi un des trois mis en cause, dans un message du 25 novembre 2020. « Je dois bien admettre qu'à

l'époque j'avais de la sympathie pour la position selon laquelle Frontex devait soutenir la Grèce dans sa "guerre" contre la Turquie », s'explique-t-il, interrogé par l'OLAF.

Les critiques du trio à la tête de l'agence visent particulièrement la directrice du bureau des droits fondamentaux, l'Espagnole Immaculada Arnaez, chargée d'enquêter sur les cas de violences dont les agents de Frontex pourraient être témoins. Deux ans durant, les trois hommes se sont employés à limiter sa marge d'action, en la marginalisant et en la traitant comme un agent hostile.

S'affranchir de tout contrôle

Elle est surnommée « Pol Pot », soupçonnée de faire régner « une terreur de Khmer rouge dans l'agence »... L'opprobre dont elle fait l'objet s'étend aux employés de son département, « des gauchistes » qui balançaient tout « aux ONG ou aux membres du consul-

tative forum [un organe paritaire chargé de suivre l'évolution de l'agence] ». Au fil des pages apparaît l'image d'une direction qui désire s'affranchir de tout contrôle extérieur, notamment de celui de la Commission européenne, pourtant responsable de son mandat. Cette dernière « ne comprend pas le rôle de Frontex ». Imperméable aux « problématiques sécuritaires », aveugle face au rôle que l'agence « commence à jouer », loin de celui de « taxi légal » ou de « passeur » où on voudrait la cantonner.

Pire, la Commission serait une menace pour sa survie. « [Elle] se fait le relais des ONG pour qu'il y ait une sorte de mécanisme automatique qui t'impose de suspendre toute opération sur la base d'allégations (...). Dans un contexte de menace hybride, c'est donner les clés de nos opérations à toute puissance étrangère capable de diffuser des "fake news" », écrit l'un des trois hommes, le 10 novembre 2020. Ré-

ponse immédiate de son interlocuteur, qui suggère de « sortir de la nasse où ils veulent nous mettre pour servir les visées de certaines ONG, de certains groupes criminels et de certaines puissances non européennes ».

Dans leurs échanges, les cadres de Frontex critiquent le « crétonisme bureaucratique » ou la « bêtise » de certains des représentants de la Commission, qui seraient « une insulte ». A propos d'un tweet posté par Ylva Johansson, la commissaire aux affaires intérieures, le 26 novembre 2020, et repartagé par Monique Parlat, la directrice générale des affaires intérieures, qui se réjouit de la tenue d'une journée de l'intégration au sein de l'Union européenne à destination des migrants, l'un des trois mis en cause commente : « Tout est dit. » Réponse immédiate d'un collègue : « Nous ne sommes pas de leur bande... Et elles ne sont pas de la nôtre. » ■

T. S.

GUERRE EN UKRAÏNE

« Notre rôle est de tenir les positions »

Entre Kherson et Mykolaïv, les forces ukrainiennes progressent à petits pas dans les villages repris aux Russes

REPORTAGE

RÉGION DE MYKOLAÏV -
envoyé spécial

Les hommes craignent les drones russes, alors, pour se cacher du ciel, la consigne est de rester sous la végétation. Le sol est marqué de cratères et d'impacts d'explosions, tout comme la façade d'un des bâtiments dans lesquels les soldats ont pris position, dans le sud de la région de Mykolaïv. Cela fait une semaine que cette unité du 220^e bataillon de la 126^e brigade de la défense territoriale d'Odessa, une vingtaine de soldats, a pris ses quartiers dans un petit village détruit par les bombardements, non loin de la ligne de front. Selon Danylo, « Shamonya » de son nom de guerre, les forces russes qui occupent une partie de la région voisine de Kherson, au sud, se trouvent à environ « 5 à 7 kilomètres ».

Le sous-sol de ce qui devait être le magasin du village a été réaménagé pour les besoins de l'unité. La pièce est sombre, grise. Les fenêtres ne laissent filtrer que peu de lumière à travers des sacs de sable empilés. Sous une publicité pour des dizaines de marques de glaces, un homme assis vérifie sur un écran les images des caméras de surveillance disposées aux quatre coins du site. Un matelas de fortune traîne au sol. Sachets de thé, boîtes de munitions et paquets de gâteaux ont été jetés en vrac sur des étagères. Des fusils d'assaut sont posés contre les murs.

Travail préparatoire

Ces deux dernières semaines, après avoir subi des bombardements quotidiens et réguliers sur leurs précédentes positions, les frappes russes sur l'unité ont nettement diminué. C'est loin d'être le cas ailleurs, que ce soit sur la ligne de front ou dans les faubourgs de la ville de Mykolaïv, mais le commandant de l'unité, Aleksandr, « Posliana », un colosse aux larges épaules, veut croire que les tirailleurs ukrainiens avec des armes occidentales sur des dépôts de munitions ennemis commencent à avoir un effet en profondeur et affectent l'efficacité des forces russes. « Tout le monde pense que c'est grâce à ces frappes très précises, s'enthousiasme-t-il. Nous avons

« NOUS TENTONS DEPUIS DEUX MOIS DE LANCER UNE CONTRE-OFFENSIVE. LA DIFFÉRENCE, AUJOURD'HUI, C'EST QUE NOUS AVONS REÇU DE NOUVELLES ARMES »

NIKITA VITEK
lieutenant-colonel ukrainien

besoin d'encre plus de ces armes !

Les autorités de Kiev ont annoncé le déclenchement d'une contre-offensive afin de reprendre la région stratégique de Kherson, conquise par l'armée russe dans les premiers jours de l'invasion. A ce stade, un travail préparatoire semble en cours. Plusieurs vagues de tirs ont ciblé des infrastructures vitales pour le dispositif de l'ennemi. En plus des frappes sur des bases de l'armée, trois ponts cruciaux pour le ravitaillement des forces du Kremlin ont été touchés. Dans la nuit de mardi à mercredi, le pont d'Antonovka, déjà endommagé par des frappes la semaine précédente, a de nouveau été touché par des tirs de lance-roquettes multiples américains, Himars. Ce pont du Dniepr, qui relie Kherson à d'autres zones tenues par les Russes, est désormais impraticable pour les véhicules.

« Nous sommes en guerre, nous ne pouvons pas être optimistes pour l'avenir, commente prudemment Aleksandr, le chef de l'unité. Bien sûr, nous voulons que cette contre-offensive fonctionne, mais cela dépendra de l'évolution de la situation. » Melya, un jeune homme barbu assis sur les marches de l'ancien magasin, renchérit : « Nous avons de nombreuses cibles à détruire avant de réellement commencer. »

« Notre rôle est de tenir les positions, affirme encore Aleksandr. Quand nos gars avancent et attaquent les villes tenues par les Russes, nous devons assurer derrière pour les couvrir en cas de repli. » Les journées des petites mains de la guerre sont longues. Les soldats se répartissent les tâches, creusent des tranchées, vont chercher des vivres et de l'eau. Des civils,



Des soldats de la défense territoriale d'Ukraine, dans l'oblast de Mykolaïv, le 27 juillet. ADRIEN VAUTIER/LE PICTORIUM POUR « LE MONDE »

restés dans ce village, apportent parfois de la nourriture et du lait.

Les rares habitants lèvent le bras au passage des voitures militaires. Les maisons, ici, sont presque toutes endommagées par les combats qui se sont déroulés dans cette zone occupée un temps par les forces russes. Certains des champs, le long de la route déserte qui mène à Mykolaïv, sont brûlés. Les autorités ukrainiennes accusent l'armée russe de viser délibérément les exploitations dans le but de détruire la production agricole. Au loin, vers Kherson, des colonnes de fumées traînent dans le ciel bleu.

Le grignotage se poursuit

Aux alentours de Mykolaïv, sous un filet de camouflage accroché à un arbre, Nikita Vitek, le lieutenant-colonel du bataillon, visage taillé au couteau, s'excuse de sa fatigue. L'homme de 34 ans, un ex-instructeur pour l'infanterie de marine de l'académie militaire d'Odessa, reçoit dans un centre d'entraînement installé dans une

zone désaffectée. « Nous tentons depuis deux mois de lancer une contre-offensive affirme Nikita Vitek. Aujourd'hui, la différence, c'est que nous avons de nouvelles armes qui viennent du Royaume-Uni, de France, des Etats-Unis... » Le lieutenant-colonel, bien informé, assure que les forces armées ukrainiennes avancent régulièrement de « 100 mètres, parfois 200 mètres ».

Cela semble peu. Mais ce grignotage se poursuit, sans relâche. Depuis les premières annonces ukrainiennes du lancement d'une contre-offensive, il y a deux semaines, les forces ukrainiennes conquièrent de nouveaux territoires. Mercredi matin, selon les autorités, il s'agissait des villages de Lozove et d'Andriivka, au nord de la région de Kherson. Selon le gouverneur militaire de la région, Dmytro Butrii, 44 villes et villages ont été libérés dans cette phase, soit environ 15 % du territoire.

Parfois aussi, les soldats ukrainiens sont obligés de se retirer des zones reconquises. « Cela dépend

des équipes qui reçoivent les armements modernes. Avec eux, nous pouvons créer un avantage pour faire cette contre-offensive. » Nikita Vitek dit avoir vu des lance-roquettes multiples américains Himars et des obusiers américains M777, « les trois haches », selon l'appellation locale. « Les Himars ont provoqué un choc chez les Russes », assure le militaire qui assure que ces récents succès ont remonté le moral des troupes. « La Russie a une artillerie plus large mais nous en avons une plus précise. Nous comprenons que la logistique russe va souffrir. »

Selon Nikita Vitek, l'objectif des forces ukrainiennes est clair : atteindre le Dniepr. « La tâche principale est d'avancer jusqu'au fleuve. Pour Odessa et Mykolaïv, des temps plus sûrs commenceront lorsque nous l'aurons rejoint. » Sur les près de 500 000 habitants de Mykolaïv, la moitié a fui les bombardements, en majorité pour le nord de la région. Les rues ne sont pas vides, des civils

continuent de se rendre dans les quelques restaurants et magasins ouverts. Ailleurs, de longues files se forment pour des distributions d'aide humanitaire. Au centre de la ville, l'immeuble de l'administration régionale semble reposer, éventré. Le 29 mars, la frappe qui avait touché le bâtiment avait fait 15 morts et 33 blessés.

C'est dans ce quartier protégé par des checkpoints à chaque coin de rue que Vitali Kim, le charismatique gouverneur régional de Mykolaïv, a donné rendez-vous à la presse. « Nous avons reçu un ordre », affirme-t-il. « Nous avons de nouvelles munitions. La priorité est de répondre à l'ordre avec le moins de pertes possibles. » Il insiste sur l'importance de viser les dépôts de munitions et les infrastructures pour épuiser l'armée russe en limitant les pertes ukrainiennes. « Nous n'avons pas autant d'armes, de soldats, de moyens [qu'eux], et les gens sont fatigués. Mais nous nous battons. » ■

THOMAS D'ISTRIA

Les alliés s'inquiètent d'une éventuelle dissémination d'armes

Plusieurs capitales occidentales regrettent un manque de « transparence » de la part des Ukrainiens sur la traçabilité des livraisons

Avec la multiplication des envois d'équipements militaires et d'armes en Ukraine, quelques pays alliés s'inquiètent, depuis plusieurs mois, de leur possible dissémination hors du théâtre ukrainien par le biais de groupes criminels ou du marché noir. Même si, à ce stade, aucun élément public ne permet d'étayer ce phénomène qui s'était produit à la fin des années 1990 avec les guerres de Yougoslavie et nourrit encore les trafics en Europe de l'Ouest, ce risque préoccupe de plus en plus, à Paris, au sommet de l'exécutif.

« C'est un des points sur lesquels on pousse fortement les échanges avec les Britanniques, les Américains et aussi au niveau européen », confirme un haut responsable français pour qui il faut améliorer « la traçabilité » des armes acheminées. Pour les équipements militaires les plus importants tels que les chars, les lance-roquettes multiples ou les obusiers, comme les canons Caesar

français, cette traçabilité n'apparaît pas trop compliquée à mettre en place. Le renseignement de terrain et l'observation satellitaire peuvent permettre de les localiser relativement facilement.

Les difficultés concernent plus les munitions et les armes de petits calibres, notamment celles qui ont permis aux Ukrainiens de faire la différence vis-à-vis des Russes durant la première phase de la guerre. « Les Javelin, les Stinger, c'est un sujet », considère ainsi la même source française. En clair, toutes ces armes portatives au maniement aisé, capables de neutraliser un blindé à plusieurs centaines de mètres de distance ou pouvant atteindre des hélicoptères et des avions de combat à basse altitude.

La plupart des armes occidentales « atterrissent dans le sud de la Pologne, sont expédiées à la frontière [ukrainienne], puis sont simplement réparties dans des véhicules pour traverser : camions, camionnettes, parfois des voitures

privées, ont ainsi confié des responsables occidentaux à *Financial Times*, le 12 juillet. Or, à partir de ce moment-là, c'est une page blanche qui s'ouvre sur leur localisation et nous n'avons aucune idée de l'endroit où elles vont, où elles sont utilisées ou même si elles restent dans le pays. » Depuis son entrée en fonctions, l'administration Biden a donné à l'Ukraine l'équivalent d'environ 8 milliards de dollars d'armes et d'équipements militaires.

Logiciel de traçage de l'OTAN

« Les Etats-Unis prennent très au sérieux leur responsabilité de protéger les technologies de défense d'origine américaine et de prévenir leur détournement ou prolifération illicite », a confirmé Bonnie Denise Jenkins, sous-secrétaire américaine au contrôle des armes et à la sécurité internationale, lors d'une visite à Bruxelles, mi-juillet. Plusieurs capitales se sont inquiétées du manque de « transparence » de la part des

Ukrainiens. Une inquiétude relayée aussi par Europol, l'agence de police européenne, dans un communiqué, le 22 juillet : « La prolifération des armes à feu et des explosifs en Ukraine pourrait entraîner une augmentation du trafic vers l'UE par des itinéraires de contrebande ou des plates-formes en ligne. »

Face à la hausse de ces préoccupations et au risque de débordement politique, notamment au Congrès américain, où la sénatrice républicaine Victoria Spartz s'est emparée du sujet mi-juillet, Kiev tente de donner des gages. Alors que jusqu'au début de la guerre, l'Ukraine était considérée comme une plaque tournante de nombreux trafics, les autorités ukrainiennes ont fait adopter un texte, le 19 juillet, prévoyant la mise en place d'une commission spéciale temporaire composée de 15 parlementaires et chargée, durant un an, de surveiller la réception et l'utilisation de l'aide logistique internationale, y com-

SELON EUROPOL, « LA PROLIFÉRATION DES ARMES À FEU ET DES EXPLOSIFS EN UKRAÏNE POURRAIT ENTRAÎNER UNE AUGMENTATION DU TRAFIC VERS L'UE »

pris les armes. Cette commission publiera un premier rapport d'état des lieux d'ici six mois.

Au-delà de cette initiative, un certain nombre de responsables ukrainiens, notamment le ministre des affaires étrangères, Dmytro Kuleba, se sont plaints de ces soupçons gonflés, selon eux, par une campagne de « désinformation russe » qui aurait débuté au printemps. « Nous avons besoin de survivre (...). Nous n'avons aucune raison de faire sortir clandestinement des armes

d'Ukraine », a ainsi déclaré Oleksiy Reznikov, ministre ukrainien de la défense, lors d'une intervention, le 19 juillet, devant l'Atlantic Council, un puissant cercle de réflexion américain. Il a précisé que l'Ukraine utilisait pour cela depuis le début un logiciel de traçage de l'OTAN, mais que la coopération allait malgré tout être renforcée afin de rassurer tous les « partenaires ».

La Commission européenne en a profité, le 11 juillet, pour lancer un centre de soutien contre la contrebande en Moldavie, pays voisin de l'Ukraine et autre plaque tournante de nombreux trafics, en particulier d'armes. Un centre censé servir de point d'appui pour du partage de renseignement, notamment à travers Europol, et ainsi muscler la coopération sur le contrôle aux frontières en général alors que la Moldavie a officiellement obtenu, fin juin, le statut de candidat pour rejoindre l'Union européenne. ■

ÉLISE VINCENT

Frappes russes sur des cibles civiles : bavures ou « terreur » ?

Des tirs de missiles ont causé la mort de près de trois cents personnes

Le Kremlin est accusé d'ajouter une dose de terreur à la guerre d'usure qu'il mène contre l'Ukraine depuis cinq mois. Huit attaques au missile de longue portée ont causé la mort de près de 300 civils ukrainiens, depuis mai, dans des villes éloignées des zones de combat. La fréquence des attaques s'est accrue depuis la fin juin (quatre attaques en un mois), ce qui incite les autorités et les médias ukrainiens à parler de « campagne de terreur ». La Russie n'est plus seulement qualifiée d'invasisseur, mais dorénavant d'« Etat terroriste ».

« C'est la nouvelle tactique de la Russie : frapper les zones résidentielles et faire pression sur les élites politiques occidentales pour forcer l'Ukraine à s'asseoir à la table des négociations. Tout cela ne fonctionnera pas », déclarait Mykhailo Podoliak, un conseiller de l'administration présidentielle, le 2 juillet, sur une chaîne de télévision ukrainienne.

Les chancelleries occidentales restent prudentes. L'ambassadrice américaine à Kiev, Bridget Brink, indiquait, le 24 juillet, que Washington « examine la possibilité de désigner la Russie comme sponsor du terrorisme ». La diplomatie européenne, par la voix de son chef, Josep Borrell, parlait, elle, de « comportement barbare » et dénonçait un « crime de guerre », au lendemain de l'attaque de Vinnytsia, le 14 juillet.

Ce jour-là, une volée de cinq missiles Kalibr s'est abattue en plein cœur de la ville de 370 000 habitants. Le carnage a marqué les esprits à cause des images de très jeunes enfants tués dans la rue, alors qu'ils se promenaient avec leurs parents. Par une belle journée estivale, à 400 kilomètres du front. Deux semaines plus tôt, le 1^{er} juillet, trois missiles Kh-22 détruisaient un immeuble d'habitations et un centre de va-

cances, dans la station balnéaire de Serhiivka (région d'Odessa), tuant vingt-deux civils, dont deux enfants. Le 27 juin, un missile Kh-22 frappait au beau milieu d'un hypermarché de Kremen-tchouk (220 000 habitants), tuant vingt-deux civils venus faire leurs courses, en fin d'après-midi.

La Russie a-t-elle commis une série de bavures du fait d'armes imprécises, de renseignements erronés et de négligence ? Ou bien une décision intentionnelle a-t-elle été prise de délibérément cibler les civils, afin de démoraliser la résistance ukrainienne et de faire monter indirectement la pression sur le gouvernement pour qu'il capitule face aux exigences du Kremlin ?

Posture de déni du Kremlin

Quel que soit le nombre de civils ukrainiens tués, et sans tenir compte des vagues de réprobation occidentales, le ministère de la défense russe se borne à répéter invariablement que les missiles russes ne frappent que des objectifs militaires, ignorant totalement l'existence de victimes collatérales. Une posture identique à celle adoptée dans le contexte des bombardements aveugles sur les villes syriennes depuis 2015. Dans le cas du missile Totchka-U ayant tué 59 civils ukrainiens, le 8 avril, devant la gare de Kramatorsk, le ministère de la défense a ajouté le mensonge à la désinformation, en accusant l'armée ukrainienne d'avoir bombardé sa propre population.

Ce récit constitue un « lavage de cerveaux », écrivait, mardi, sur sa page Facebook, l'opposant russe Iliia Iachine, qui encourt actuellement quinze ans de prison pour « diffamation de l'armée russe » après avoir condamné la guerre. Depuis sa cellule de prison, il décrit un rituel démarré chaque matin à 6 heures, consistant à l'écoute obligatoire de bulletins

« L'IDÉE DERRIÈRE LE BOMBARDEMENT TERRORISTE VEUT QUE LA POPULATION SE LASSE ET RÉCLAME LA PAIX. MAIS CE THÉORÈME NE FONCTIONNE PAS »

KIRILL MIKHAÏLOV
analyste militaire

d'informations radio « presque toujours identiques ». L'antienne, selon M. Iachine, est ainsi formulée : « L'armée russe a procédé à des frappes d'une précision chirurgicale sur les positions de l'armée ukrainienne, anéantissant plus de trois cents nationalistes et environ cent pièces d'armement. Les bourreaux ukrainiens ont répliqué par des tirs sur des zones civiles de la République populaire de Donetsk, avec des armes américaines. Une roquette a frappé un jardin d'enfants, heureusement sans faire de victimes. »

Le voile de la propagande ne facilite pas le discernement sur les intentions de l'armée ou du pouvoir politique russe. Des aspects techniques compliquent encore l'analyse des faits. Certains types de missiles tirés par l'armée russe sont notoirement imprécis. Le Totchka-U et le Kh-22, dont la fabrication a cessé avant l'effondrement de l'URSS, frappent à 200 mètres près. Leur usage en zone urbaine exige qu'ils soient tirés en salve pour avoir une probabilité élevée de frapper l'objectif. Avec automatiquement d'importants dégâts collatéraux. De conception plus récente, les missiles Kalibr et Iskander (dans leurs dernières versions) sont eux très précis en théorie, avec une marge d'erreur inférieure à 10 mètres.

La semaine dernière, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a indiqué que la Russie a tiré environ 3 000 missiles guidés de longue portée contre l'Ukraine, depuis le 24 février. Ce décompte n'inclut pas les roquettes multiples non guidées qui s'abattent par centaines, quotidiennement, sur le front, y compris actuellement sur des grandes villes comme Kharkiv ou Mykolaïv.

« Nous ne lisons pas dans l'esprit des commandants russes, mais nous observons que les frappes sont souvent effectuées en plein jour, quand il y a des foules dans les rues. Souvent, il n'y a même pas de cible militaire à proximité », note Kirill Mikhaïlov, membre de Conflict Intelligence Team, un groupe d'analystes militaires fondé en Russie, aujourd'hui en exil. Les dommages collatéraux peuvent être désirés, car ils créent une atmosphère où la mort peut vous frapper à chaque instant. L'idée derrière le bombardement terroriste veut que la population se lasse d'une telle guerre et réclame la paix. Mais ce théorème ne fonctionne pas. Il n'a pas fonctionné lorsque les alliés ont bombardé l'Allemagne nazie ni pour les Etats-Unis, au Vietnam. »

Pour le colonel de réserve et expert militaire ukrainien Serhi Grabsky, « un barrage massif de missiles guidés aurait pu avoir un effet important sur l'armée, sur la logistique. Mais aujourd'hui, [les] militaires ont pris leurs dispositions. Ce sont les civils qui sont vulnérables aux attaques à cause de l'effet psychologique. Les alertes nocturnes épuisent les gens. Les Russes veulent la destruction totale de tout esprit de résistance civile, parce qu'ils n'ont pas su briser l'armée ukrainienne. » Pour l'expert, la Russie dispose d'un arsenal suffisant pour poursuivre sa campagne de terreur « pendant au moins six mois ». ■

EMMANUEL GRYSZPAN

Inauguration, à Istanbul, du centre chargé des exportations de blé ukrainien

Une vingtaine de représentants civils et militaires géreront le suivi du trajet des cargaisons

ISTANBUL - correspondante

Comme prévu par l'accord sur les céréales, le centre de coordination conjointe (CCC) chargé du contrôle des exportations de blé ukrainien via la mer Noire a été inauguré mercredi 27 juillet, à Istanbul. Installé au cœur d'une académie militaire, dans le quartier de Maslak, sur la rive européenne de la métropole turque, le centre sera chargé d'inspecter les navires qui assureront la sortie des céréales, de l'huile de tournesol et des engrais ukrainiens vers les marchés mondiaux.

Grâce à la médiation de la Turquie et de l'ONU, Kiev et Moscou se sont mis d'accord, le 22 juillet, à Istanbul, pour faciliter l'exportation d'environ 25 millions de tonnes de céréales bloquées dans les ports ukrainiens de la mer Noire depuis le début de l'invasion russe, le 24 février. Une vingtaine de représentants civils et militaires de la Russie, de l'Ukraine, de la Turquie et de l'ONU – cinq chacun – géreront l'immatriculation des navires, assureront le suivi des trajets et inspecteront les cargaisons au moment du chargement

dans les ports ukrainiens et du déchargement dans les ports turcs.

Précisant qu'« aucune présence militaire » n'était prévue pour escorter les convois, Hulusi Akar, le ministre turc de la défense, a fait savoir que le déminage était à la charge du centre, mais qu'il n'était pas « nécessaire à ce stade ». Selon le gouvernement de Kiev, il aura lieu uniquement dans d'étroits couloirs maritimes sécurisés.

Pas encore de convoi

La Turquie, qui dispose de nombreux dragueurs de mines, s'est dite prête à mettre son savoir-faire au service de Kiev. Une aide sera apportée s'il faut déminer les ports ukrainiens, a fait savoir M. Akar. Un scénario que le gouvernement de Kiev veut éviter dans la crainte d'un débarquement russe. Selon la marine ukrainienne, les trois ports de chargement – Odessa, Tchornomorsk, Ioujne – ont recommencé à fonctionner. « La préparation et la planification des premiers départs se poursuivent », a confirmé le ministre turc de la défense. Toutefois le premier convoi, qui était censé sortir mercredi du port de

Tchornomorsk, au sud d'Odessa, faisant office de test, n'a pas encore pris la mer.

La guerre a fait des ravages sur le commerce en mer Noire, près d'une centaine de navires marchands et leurs équipages étant bloqués dans les ports ukrainiens depuis le début de l'offensive russe. L'accord prévoit qu'ils puissent emprunter au plus vite les couloirs maritimes « sécurisés » mis en place par le centre de contrôle à Istanbul. Mais, visiblement, la préparation, notamment la remise en état des bateaux, la mobilisation des équipages, les formalités d'assurances prennent plus de temps que prévu. Les compagnies maritimes tardent à faire sortir le blé tandis que les assureurs tentent d'évaluer les risques, entre autres celui posé par les mines.

Vu la complexité de l'accord et son aspect flou – aucune véritable garantie n'a été donnée aux transporteurs de cargos en cas d'attaque russe –, le démarrage est prudent. Le fait que Moscou ait attaqué le port d'Odessa avec des missiles de croisière quelques heures après la signature du texte a renforcé l'inquiétude.

Le défi est immense. L'accord, valable pour quatre mois (reconduites), prévoit la sortie d'environ 20 millions de tonnes de céréales. A eux seuls, les ports d'Odessa, de Tchornomorsk et de Ioujne ont une capacité maximale de 3,5 millions de tonnes par mois. Jusqu'ici, les négociants ukrainiens ont pu acheminer, par le Danube, environ 1,5 million de tonnes, en mai, et jusqu'à 2 millions de tonnes, en juin, contre 4 à 5 millions de tonnes par mois avant la guerre, qui a débuté le 24 février.

La Russie, qui a réussi à obtenir un assouplissement des sanctions occidentales pour pouvoir exporter son blé et ses engrais, continue de souffler le chaud et le froid. Ainsi le vice-ministre russe des affaires étrangères, Andreï Roudenko, a lié la sortie du blé ukrainien à celle du blé russe. « Nous attendons (...) de nos partenaires qu'ils appliquent les deux volets de l'accord sur les céréales, soit l'exportation des céréales d'Ukraine ainsi que la suppression des restrictions à l'exportation des céréales russes en général », a-t-il expliqué mercredi. ■

MARIE JÉGO

Au Maroc, les techniques discrètes de la répression

Human Rights Watch détaille la façon dont le pouvoir chérifien s'attaque à la vie privée

Le modus operandi est bien établi et systématique. Le pouvoir marocain « écrase toute opposition » à travers l'application méthodique d'un « véritable manuel » de « techniques indirectes et sournoises » tout en s'efforçant de préserver son image de « pays modéré et respectueux des droits », détaille l'organisation Human Rights Watch (HRW) dans un rapport, publié jeudi 28 juillet. L'enquête, fondée sur des entretiens avec près de 90 personnes et l'analyse de douze procès impliquant huit journalistes ou intellectuels, est la première recherche d'envergure sur la méthodologie employée par le régime de Rabat ces dix dernières années pour « museler les voix critiques » et « effrayer tous les détracteurs potentiels de l'Etat ».

Derrière les dossiers apparemment épars des journalistes Omar Radi, Hicham Mansouri, Soulaïmane Raïssouni, Hajar Raïssouni et Taoufik Bouachrine, des militants des droits de l'homme Maati Monjib et Fouad Abdelmoumni ou de l'avocat Mohamed Ziane, les mêmes procédés de surveillance policière, d'intimidation médiatique et de harcèlement judiciaire sont à l'œuvre, décrypte le rapport intitulé « D'une manière ou d'une autre, ils t'auront » : manuel des techniques de répression au Maroc. Cette « série de techniques (...) employées en combinaison forme un écosystème de répression », résume le rapport de HRW.

Si la mise au pas des opposants a une très vieille histoire au Maroc, elle a revêtu une forme inédite à partir du milieu des années 2010, relève le rapport, avec l'imputation à ces voix dissidentes de « crimes autres que d'expression » : adultère, viol et agression sexuelle, espionnage, blanchiment d'argent et même traite d'êtres humains. L'idée sous-jacente est d'éviter autant que possible des procès trop ouvertement politiques – susceptibles d'héroïser les personnes poursuivies –, en les abaissant au vil rang d'escroc, de dépravé ou de violeur. Les dossiers d'agression sexuelle visent particulièrement à se retrancher derrière la vague internationale de #metoo, pour mieux rendre indéfendables les prévenus.

Caméras cachées

Quant aux affaires d'adultère ou de sexe hors mariage, l'objectif est de souiller l'honneur dans une société marocaine très conservatrice. « Au Maroc, on dit que la réputation, c'est du verre », déclarait, en avril 2021, au Monde l'historien Maati Monjib, poursuivi pour « atteinte à la sécurité de l'Etat » et « escroquerie ». Quand ça se casse, ça ne se recolle pas. Les gens ont davantage peur de la diffamation que de la prison. »

Dans le vade-mecum de « techniques » décodé par HRW, les ressources offertes par « l'écosystème médiatique » du makhszen (système dirigeant autour du palais) sont stratégiques. Des informations privées sont d'abord collectées par des caméras cachées ou grâce au fameux logiciel espion Pegasus, selon l'enquête réa-

Les dossiers d'agression sexuelle visent à se retrancher derrière la vague internationale de #metoo

Dans les affaires d'adultère ou de sexe hors mariage, l'objectif est de souiller l'honneur, dans une société conservatrice

lisée par le consortium Forbidden Stories, en association avec Amnesty International. L'économiste Fouad Abdelmoumni a ainsi été secrètement filmé dans son appartement, près de Skhirat, dans des positions intimes avec sa fiancée. Les informations volées par les caméras dissimulées dans des climatiseurs sont d'autant plus sensibles que le code pénal marocain punit les relations sexuelles hors mariage.

Dans un deuxième temps, les « médias de diffamation » – « proches du palais royal », selon HRW – entament leur travail d'intimidation. Dans le cas de M. Abdelmoumni, le site en ligne *Barlamane* lance un premier avertissement, en janvier 2020, en annonçant qu'un « activiste senior » se « débauche avec des jeunes filles ». Un mois plus tard, parents, amis et collègues de M. Abdelmoumni et de sa fiancée reçoivent sur WhatsApp les vidéos explicites. Six mois après, le site *Chouf TV* révèle l'existence de ces enregistrements, tout en rendant publique l'identité de la campagne de M. Abdelmoumni.

Dans les dossiers d'Hicham Mansouri, l'enchaînement des séquences est quelque peu différent, puisque la police intervient in situ pour forcer le récit. Les agents font en effet irruption, en mars 2015, dans son appartement, à Rabat, alors qu'il recevait la visite d'une amie. Le journaliste a été déshabillé de force, selon son témoignage ainsi que celui de la visiteuse, avant d'être photographié pour accréditer le scénario d'une scène sexuelle. Deux semaines plus tard, la femme, mariée, a été condamnée pour adultère, tandis que M. Mansouri a été condamné à une peine de dix mois de prison pour « complicité d'adultère ».

Les dossiers d'Omar Radi, Soulaïmane Raïssouni et Taoufik Bouachrine sont plus graves, puisque les trois journalistes ont été condamnés pour viol, accusation qu'ils ont contestée. Le rapport de HRW relève que nul n'est au-dessus des lois et que les enquêtes sur des crimes sexuels ou des délits financiers doivent être menées « sans discrimination ». Il observe toutefois que, dans les douze affaires étudiées, « les autorités n'ont cessé de violer les droits des accusés », notamment « leur droit à un procès équitable ».

Détentions provisoires prolongées sans justification, accusés empêchés d'accéder à leur dossier, refus de convoquer les témoins requis par la défense, témoins contraints de charger les prévenus même s'ils s'y refusaient, verdicts prononcés en l'absence des accusés. Ces derniers, déplore HRW, n'ont souvent « pas droit à une procédure régulière », ultime recette d'un « manuel » déjà dense. « La communauté internationale devrait ouvrir les yeux, voir la répression pour ce qu'elle est, et exiger qu'elle cesse », en appelle HRW. ■

FRÉDÉRIC BOBIN

Variole du singe : encore trop peu de vaccinés

Professionnels de santé et associations déplorent un manque d'anticipation, de personnel et de créneaux

Assis dans les fauteuils d'avion qui trônent dans la salle d'attente du centre de vaccinations internationales (CVI) d'Air France, dans le 10^e arrondissement de Paris, Grégory Hosotte, 44 ans, est en pleine téléconsultation. Venu pour se faire vacciner contre la variole du singe, lundi 25 juillet, il n'avait pas vu qu'il fallait disposer d'une prescription médicale, les infirmières du centre n'ayant pas le droit de décider qui peut être vacciné ou non.

Hors de question de rater la précieuse injection. In extremis, Grégory a trouvé un rendez-vous avec un médecin en vingt minutes. « Ça me sauve la vie », souffle-t-il, soulagé. Le seul autre créneau de vaccination qu'il avait trouvé était le 20 septembre, impossible d'attendre jusque-là. Travailleur indépendant, ce responsable de deux centres de bien-être en région parisienne ne voulait pas prendre le risque de s'isoler trois semaines en cas d'infection par le virus. Sans parler des douleurs fortes décrites par de nombreuses personnes infectées.

Dans la file d'attente, Christian (il n'a donné que son prénom), 45 ans, short et cheveux en bataille, a, lui, utilisé la méthode éprouvée lors des débuts de la vaccination contre le Covid-19, actualisant frénétiquement sa page sur Doctolib pour obtenir un rendez-vous le plus vite possible. En « couple ouvert », il craint la stigmatisation des personnes atteintes par la maladie, dont les marques sont très visibles.

La demande de vaccination est extrêmement forte. Au CVI, les 500 créneaux proposés sur Doctolib sont partis en dix minutes, mais des personnes continuent d'appeler et de se présenter spontanément quai de Jemmapes. « On est étonnés de voir la rapidité avec laquelle les rendez-vous sont pris », souligne Adrien Dereix, médecin et directeur du CVI, où 300 personnes sont vaccinées par semaine contre la variole du singe.

De nombreux témoignages venus du milieu associatif ou publiés sur les réseaux sociaux montrent les difficultés à trouver un rendez-vous depuis l'élargissement de la campagne, le 8 juillet, aux groupes les plus exposés, notamment les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH). Dans un communiqué publié lundi, le

« On n'a tiré aucun enseignement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 »

CAROLINE LASCoux-COMBE
infectiologue

collectif associatif Inter-LGBT liste l'ensemble des écueils de la campagne actuelle : « Annonce de l'élargissement de la vaccination non préparée en amont, livraisons de doses de vaccin insuffisantes, circuits d'approvisionnement désorganisés, lieux de vaccination insuffisants, créneaux indisponibles sur Doctolib. »

« Millefeuille compliqué »

Face à ces critiques, le ministre de la santé, François Braun, s'est défendu de tout retard, estimant mercredi sur Franceinfo que la France « a réagi extrêmement vite ». « On n'a tiré aucun enseignement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 », regrette pourtant Caroline Lascoux-Combe, infectiologue à l'hôpital Saint-Louis, dont le service propose la vaccination contre la variole du singe depuis le 12 juillet. « J'ai eu l'impression de vivre le même bazar entre la direction générale de la santé, l'agence régionale de santé et la Haute Autorité de santé ; ça reste un millefeuille compliqué », souligne la praticienne hospitalière. Le service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Saint-Louis est passé de 45 à 350 injections par semaine. Une forte montée en charge, permise par les nombreux professionnels mobilisés, qui proposent la vaccination au fil des consultations qu'ils donnent aux 5000 personnes prenant la PrEP – un médicament antirétroviral contre le VIH – suivis à l'hôpital.

À l'hôpital Henri-Mondor, le service des maladies infectieuses a aussi priorisé ses « PrEPeurs », et ses créneaux sont pleins jusqu'au 10 août. Jean-Daniel Lelièvre, chef du service, est moins sévère et juge qu'on a appris du Covid-19. Mais la campagne manque clairement de réactivité. « Il est évident qu'il aurait fallu faire une vaccination en anneaux dès le début, c'est



Grégory Hosotte se fait vacciner contre la variole du singe, à Paris, le 25 juillet. BENJAMIN GIRETTE POUR « LE MONDE »

à-dire vacciner les contacts des contacts pour limiter la diffusion du virus, mais cela n'a pas été fait, regrette le professeur en immunologie. Aujourd'hui, il est surtout important de créer de grands centres de vaccination, qui permettent de mobiliser moins de personnel au total. »

Pour cette raison, la Ville de Paris a ouvert mardi le premier centre municipal consacré à la vaccination contre la variole du singe, dans les locaux du centre de santé Edison, dans le 13^e arrondissement. L'objectif est de vacciner 750 personnes d'ici à la fin de la semaine, puis de monter à 2000 dès la semaine suivante. Avec quinze professionnels de santé et cinq administratifs, le centre devrait tourner six jours sur sept.

Sur les 1837 cas recensés en France au 26 juillet, près de la moitié l'ont été en Ile-de-France, il est donc logique qu'on y trouve le plus grand nombre de lieux de vaccination : 26 sur les 118 qui ont ouvert sur le territoire national, dont 18 rien qu'à Paris. « Il faut ouvrir un maximum de centres, a insisté Emmanuel Grégoire, pre-

mier adjoint à la Mairie de Paris, lors d'un point presse mercredi. C'est incroyablement dommage de prendre le risque que la maladie se propage quand on a un vaccin disponible. » Selon l' élu, « la demande est exponentielle et il faut se préparer à ce que la campagne dure jusqu'à l'automne ». Outre la question des locaux et du personnel, difficile à trouver en cette période estivale et de tensions dans les hôpitaux, « la question de la disponibilité des doses est incertaine », souligne M. Grégoire.

7000 personnes vaccinées

En effet, le stock de vaccins Imvane, dont l'autorisation de mise sur le marché a été élargie à la variole du singe par l'Agence européenne du médicament, est la principale inconnue. Initialement constitué pour lutter contre une éventuelle attaque bioterroriste, ce stock d'Etat est classé secret-défense. Le ministère de la santé a seulement fait savoir que « 42000 doses [avaient] d'ores et déjà été déstockées des stocks stratégiques, dont plus de 32000 [étaient] sur le terrain ». Des approvisionne-

ments sont prévus en août, en septembre et dans les mois suivants.

Pour le moment, 7000 personnes ont reçu une dose de vaccin, selon le ministre de la santé. Mais combien pourraient en bénéficier en France ? Si le directeur général d'Aides, Marc Dixneuf, estimait sur Franceinfo que cela concernait 150000 personnes, la Haute Autorité de santé estime la population de HSH multipartenaires au cours des six derniers mois à environ 250000 personnes.

« Sans certitude sur le nombre de doses disponibles ni sur la population à vacciner, comment anticiper une campagne de vaccination ?, interroge Jeanne Villeneuve, directrice médicale du centre de santé Richerand, dans le 10^e arrondissement de Paris. Je ne peux pas embaucher de vacataires sans avoir de visibilité sur la durée de la campagne », justifie la médecin. Son centre propose 250 créneaux par semaine, mais reçoit près de 200 mails par jour. Elle espère mettre un coup de collier à la rentrée en mobilisant les étudiants.

Promis par François Braun afin de renforcer les capacités de

vaccination, un arrêté a été publié mercredi, autorisant les étudiants en médecine et en soins infirmiers à injecter le vaccin. Un premier pas, mais insuffisant, selon Adrien Dereix. Pour le médecin, il est urgent de permettre aux infirmiers de prescrire le vaccin, comme c'est le cas pour le Covid-19. « Cela ferait gagner beaucoup de temps », explique M. Dereix. Il suffit de vérifier que le patient n'a pas de symptômes ou de contre-indication, comme une allergie aux œufs. »

Au CVI d'Air France, Fabrice, 35 ans, a eu la chance de trouver rapidement un créneau. En couple avec un homme depuis deux ans, il ne fait pas partie des populations considérées à risque, qui multiplient les partenaires sexuels, mais il craint d'être contaminé lors de soirées et n'a « pas envie de réfléchir avant d'embrasser ses amis ». Selon lui, il est important de ne pas centrer uniquement la communication autour des HSH. « La maladie peut vite se propager, cela concerne tous les jeunes », avance-t-il. ■

DELPHINE ROUCAUTE

« Je suis choqué par les douleurs, je n'ai aucun soutien »

Des patients ayant contracté le virus racontent le manque de suivi médical et la difficulté à supporter un isolement très strict

TÉMOIGNAGES

Le premier bouton de Jérémie ressemblait à de l'acné. Celui d'Ynes, à une piqûre de moustique. Une sensation de fièvre est apparue ainsi qu'une forte fatigue, assortie de réveils dans des draps trempés. « Je ne transpire jamais et là, c'est comme si on m'avait lancé un seau d'eau », décrit Ynes (les personnes témoignant sont désignées par leur seul prénom pour assurer leur anonymat). Comme quelque 1837 personnes en France, au mardi 26 juillet, l'aide-soignante de 36 ans et Jérémie, 38 ans, ont contracté le virus de la variole du singe. Dans un premier temps, la maladie peut être confondue avec d'autres infections, en raison de symptômes peu spécifiques qui varient selon les patients. Fièvre, douleurs musculaires, fatigue, « je pensais avoir contracté le Covid-19 », se rappelle Ynes. Le médecin traitant de Mikaël, 38 ans, avait, lui, présumé une angine. Après de multiples consultations,

des diagnostics erronés, des douleurs telles que « une plaie ouverte arrosée de jus de citron » ou « des coups de couteau dans l'anus », ainsi que des dérangeaisons, Ynes a appelé le SAMU, trois jours après ses premiers symptômes.

Ynes, qui est une femme transgenre, est transportée aux urgences. « J'entends des propos transphobes, je suis mal accueillie, j'ai de l'hypotension, on me dit que ça va alors que ça ne va pas du tout, je souffre et j'ignore pourquoi. » Lorsqu'elle montre ses éruptions cutanées qui sont progressivement devenues purulentes, « on me diagnostique finalement la variole du singe ». Les soignants lui prescrivent du tramadol puis de la morphine, deux puissants antalgiques. « Surtout ne revenez pas à l'hôpital, isolez-vous trois semaines », lui aurait lancé un soignant.

La variole du singe se transmet par contact direct avec les muqueuses et les lésions cutanées, ou avec des surfaces ou des objets contaminés. Elle peut également se transmettre par des gouttelet-

Jérémie qualifie sa prise en charge de « désastreuse » et dit avoir vécu un cauchemar, avec des douleurs à l'appareil génital

tes respiratoires, lors d'une exposition face à face prolongée. L'Assurance-maladie impose ainsi vingt et un jours d'isolement total, sans contact physique avec autrui, « à partir de la date de début des symptômes jusqu'à guérison totale des lésions de la peau », note-t-elle.

Néanmoins, aucun contact tracing n'a été mis en place, et les personnes malades déplorent l'absence de suivi médical. « C'est inquietant. Je souffre quand je vais aux toilettes. Je suis choqué par les douleurs. Je n'ai aucun soutien et trois semaines, c'est long », raconte

Paul (le prénom a été changé), qui dit vivre une expérience traumatisante dans son petit appartement parisien. « Je pensais au moins me balader la nuit, mais je crains de contaminer quelqu'un. » Ses interactions sociales se passent alors en ligne, quand il a de l'énergie. A raison d'une ou deux fois par semaine, un ami lui dépose des courses sur le pas de la porte.

Abandon et solitude

De son côté, Jérémie, alité depuis un mois, qualifie sa prise en charge de « désastreuse » et dit avoir vécu un cauchemar, avec des douleurs à l'appareil génital et de l'empêchant de s'asseoir. « Je me souviens d'un soir où les douleurs étaient tellement insupportables, et je me sentais tellement seul, que j'ai appelé un ami en visioconférence en pleurant (...). Je ne voulais pas être seul, mais j'étais obligé de l'être, c'était horrible, il ne pouvait rien faire », confie le trentenaire.

Une situation que déplore Benjamin Davido, infectiologue à l'hôpital de Garches (AP-HP, Hauts-de-

Seine). « Les patients ne sont que rarement gardés à l'hôpital. Quand ils sont renvoyés chez eux, la situation va de mal en pis, et [par manque de temps] on ne peut même pas assurer de téléconsultation, ne serait-ce que pour les rassurer », regrette l'infectiologue, qui a pris des nouvelles de certains de ses patients. Jérémie a décidé de faire son propre suivi. Pendant trente jours, « j'ai pris des photos presque tous les jours pour avoir une trace ».

Ynes et Mikaël partagent ce sentiment d'abandon et cette solitude. Si le second s'estime chanceux de ne pas avoir souffert de symptômes douloureux et de n'avoir eu que deux petits boutons, il regrette néanmoins le manque d'informations, les difficultés à être diagnostiqué et à se faire dépister. « Lorsque j'appelle l'hôpital, on ne me répond même pas, rapporte quant à elle l'aide-soignante. Je me demande si je suis la seule à vivre ce calvaire. »

Ils ont su trouver du soutien et de l'information au sein de la communauté LGBTQIA+. Les po-

pulations les plus exposées étant les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les personnes transgenres multipartenaires, les personnes en situation de prostitution et les professionnels exerçant dans les lieux de consommation sexuelle, plusieurs associations luttant pour les droits des LGBTQIA+ ont tenté d'apporter un soutien, au moins numérique. Un soulagement pour Paul qui, au début de l'infection, n'osait pas évoquer la maladie par peur d'être stigmatisé.

Vincent, bénévole chez Aides, a créé un groupe Telegram, « Monkeypox discussion », comptant plus de 350 membres. Un tchat avec un immunologiste new-yorkais a été organisé pour répondre aux questions. Des centaines de messages sont échangés chaque jour. Les témoignages et recommandations s'y multiplient. Certains offrent une aide pour les courses. D'autres proposent d'ouvrir une banque de photos pour faciliter les diagnostics. ■

FATOUmata SILLAH



Bérangère Couillard, secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, Christophe Béchu, ministre de la transition écologique, et Marc Fesneau, ministre de l'agriculture, visitent une zone de reboisement à Montgeron (Essonne), le 27 juillet. ALEXIS SCIARD/IP3 PRESS/MAXPPP

Ecologie : le procès perpétuel de l'inaction

Emmanuel Macron reste critiqué par les écologistes pour sa politique climatique jugée peu ambitieuse

Quand la Gironde brûlait, il était à Paris. Ce mercredi 27 juillet, les forêts de l'Hérault s'embrasent et le voici en Essonne. Il y est toujours question d'incendies, de ces feux de chaume qui ont ravagé des cultures et détruit des maisons, de ceux passés, en 2006 et 2018, qui enseignent la manière de replanter. Il s'agit toujours d'évoquer la sécheresse et les conséquences du réchauffement climatique qui ont fait suffoquer le pays ces derniers jours. Mais Christophe Béchu, nouveau ministre de la transition écologique d'un pays en surchauffe, donne le sentiment, depuis son entrée au gouvernement le 4 juillet, d'être à contretemps.

Calme quand il faudrait s'agiter, serein quand on devrait s'inquiéter. « Quand le feu éclate, la priorité des pompiers n'est pas de recevoir des personnalités », balaie-t-il. « Mon sujet n'est pas de produire une somme de réactions au coup par coup mais de définir une trajectoire de décisions publiques qui se calent sur une stratégie de décarbonation globale. C'est sans doute moins sexy mais c'est plus

efficace », souligne-t-il, évoquant un plan qui sera présenté à l'automne où chaque mesure ne sera plus seulement évaluée en euros mais aussi en tonnes de carbone évitées.

Lorsqu'il a été nommé à la tête du ministère qui chapeaute les portefeuilles des collectivités, des transports, du logement, de l'écologie et de la ruralité, l'ancien maire d'Angers a été pris de vertige. Homme de droite assumé, il n'ignore pas être à la tête du « ministère de l'impossible », celui du « pas assez » et des injonctions contradictoires. Mais, au fond, « pourquoi est-ce que je fais de la politique ? Pour ça », confie-t-il, paraphrasant le testament de Richelieu : « La politique ce n'est pas l'art du possible, c'est le fait de rendre possible ce qui est nécessaire. »

Sempiternel malentendu

Secrétaire général d'Horizons, le parti d'Edouard Philippe qui s'était plaint d'avoir été maltraité lors de la première composition du gouvernement d'Elisabeth Borne fin mai, l'homme est un objet politique pas tout à fait « macroniste » mais déjà honni de la plupart des écologistes. Son

mandat à peine entamé, il hérite de l'image d'Emmanuel Macron, régulièrement taxé d'« inaction climatique ». Un opprobre lié à la condamnation de l'Etat en 2021.

Un malentendu, rappelle sempiternellement le président de la République. « Les condamnations qu'il y a pu avoir sur le plan de la justice ou autre sur l'inaction climatique, comme on dit, elles valent sur la période qui précède 2018. J'ai été élu en mai 2017 pour la première fois, donc je veux bien tout prendre mais je ne prends pas ça », s'est agacé le chef de l'Etat le 20 juillet, lors de son déplacement en Gironde sur le lieu des mégafeux, affirmant que la position de la France en matière de respect de l'environnement est l'une des plus favorables d'Europe. « Durant les cinq dernières années, on a doublé la baisse des émissions de gaz à effet de serre », a-t-il rappelé lors de son entretien du 14 juillet.

Pourtant, rien n'y fait. Ni la convention citoyenne pour le climat, menée en 2019, ni la loi Energie-climat du premier quinquennat, ni la promesse d'accélérer le développement des énergies renouvelables ou la mise en place d'une planification écologique dépendant de la première ministre ne semblent à même de verdier l'exécutif.

Le volontarisme d'Emmanuel Macron, déterminé à miser sur le progrès technologique pour pallier les effets du réchauffement sans nuire à la croissance économique, suscite le doute chez les écologistes. Ses tergiversations sur le nucléaire, désormais partie intégrante de son plan de décarbonation de l'énergie, ont aussi alimenté l'idée que l'ancien ministre de l'économie manquait de convictions en la matière.

« Le pays a besoin d'apaisement. Le nucléaire, la chasse... On se déchire. Quand renou-e dialogue? »

CHRISTOPHE BÉCHU
ministre
de la transition écologique

« Quand Jacques Chirac parlait du réchauffement climatique, il avait un brevet en langues étrangères. Emmanuel Macron, lui, est un enfant du réchauffement climatique. Il est né avec l'effondrement de la biodiversité. Il a parfaitement conscience de tout. Ne pas agir est un choix », dénonce Julien Bayou, secrétaire national d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV).

Que le locataire de l'Elysée ait, en 2020, devant un parterre d'entrepreneurs, ironisé sur le « modèle amish » et celui de « la lampe à huile », défendu à ses yeux par une partie des écologistes français, a attisé les antagonismes. Le chef de l'Etat faisait sans doute référence aux propos du général de Gaulle envers les nostalgiques de « l'empire » et de « la douceur des lampes à huile », mais la saillie a nourri la rancœur des Verts, les conduisant aujourd'hui à disqualifier d'entrée le plan de sobriété énergétique rendu public mardi par la première ministre. « Des petits gestes quand il faudrait un grand plan », selon M. Bayou.

Les contraintes liées à l'inflation et à la menace d'une coupure de gaz par la Russie, en riposte aux sanctions occidentales pour son rôle dans la guerre en Ukraine, ne

font qu'alimenter ces tensions entre l'Elysée et ceux qui se font défenseurs du climat. Dans le cadre du projet de loi sur le pouvoir d'achat et du projet de loi de finances rectificative, votés à l'Assemblée ces derniers jours, le gouvernement a été amené à prendre des dispositions jugées « climaticides » selon Clémence Guetté, députée du Val-de-Marne pour La France insoumise (LFI).

Redoutant des pénuries d'électricité l'hiver prochain, le gouvernement prévoit de redémarrer, le 31 octobre, la centrale à charbon de Saint-Avold (Moselle), après l'avoir fermée en mars. Au-delà de ce coup de canif à la promesse de 2017 de fermer toutes les centrales à charbon, la « menace sur la sécurité d'approvisionnement en électricité » permet à l'Etat de relever le plafond de ses émissions de gaz à effet de serre. « C'est toujours la même chose, c'est-à-dire que vous ne voulez pas couper votre énergie et vous voulez sortir de ce qui pollue », a résumé Emmanuel Macron le 14 juillet, comme pris au dépourvu, s'engageant à fermer la totalité des centrales à charbon « dans les trimestres qui viennent ».

« Charte bafouée »

L'article 14 du projet de loi sur le pouvoir d'achat suscite également de vives critiques : il permet la mise en service du tout premier terminal méthanier flottant en France dans le port du Havre (Seine-Maritime) afin de diversifier les sources d'approvisionnement en gaz. Selon la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), le pays se prépare ainsi à accueillir du gaz de schiste, coûteux et polluant. « Le gouvernement revient sur la prohibition du gaz de schiste que nous allons imposer des Etats-Unis. Fracturation

hydraulique qui pollue les sols, émissions de méthane libérant des gaz à effet de serre équivalentes au charbon. La charte de l'environnement est bafouée », a réagi Olivier Faure, le premier secrétaire du Parti socialiste (PS), ajoutant : « Le gouvernement explique qu'il s'agit de chauffer les Français l'hiver prochain. Problème : le terminal méthanier ne sera livré qu'en... 2023. »

Quant aux réductions offertes aux automobilistes sur le prix des carburants, dans le cadre du projet de loi de finances rectificative, elles témoigneraient de l'absence d'anticipation du gouvernement, selon Sandrine Rousseau, secrétaire nationale adjointe d'EELV. « On continue ce monde-là et on se tape des mégafeux, des sécheresses, des pandémies ou, ensemble, on trouve des solutions ? Rien n'est fait », s'est emportée la députée de Paris sur Europe 1, le 26 juillet.

Christophe Béchu concède une légère irritation liée à des mesures adoptées au Parlement pour améliorer les « fins de mois », percutant parfois la « fin du monde ». Mais le ministre, qui a pour modèle Jean-Louis Borloo, son prédécesseur lors du quinquennat de Nicolas Sarkozy, veut sortir des postures. « Le pays a besoin d'apaisement. On est front contre front. Le nucléaire, la chasse... On se déchire. A quel moment renou-e dialogue ? L'homme est responsable de ce qu'on est en train de vivre, il peut être responsable de son atténuation et de son frein. Mais pas si on est sans cesse en train de se disputer », résume Christophe Béchu, sûr que son pragmatisme et celui de l'exécutif permettront d'atteindre l'objectif d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici à 2030. Un défi. ■

CLAIRE GATINOIS
ET ALEXANDRE LEMARIÉ

Contrôle technique des deux-roues : le Conseil d'Etat contre le gouvernement

Le contrôle technique des deux-roues a connu un nouveau rebondissement, mercredi 27 juillet. Le Conseil d'Etat a jugé illégaux deux décrets gouvernementaux pris en août 2021, qui visaient à décaler l'entrée en vigueur du contrôle technique obligatoire à partir de janvier 2023, puis à carrément suspendre cette mesure. Cette décision intervient au lendemain de la parution d'un autre décret, venu, lui, enterrer l'idée même d'un contrôle technique obligatoire pour les deux-roues, au profit de mesures alternatives. Saisi en référé, le Conseil d'Etat a donné raison aux associations de défense de l'environnement, en estimant que certaines dispositions du décret d'août 2021 méconnaissaient « l'échéance du 1^{er} janvier 2022 fixée » par l'Union européenne.

Le plein-emploi, un horizon accessible en 2027?

Le nombre de chômeurs a diminué au deuxième trimestre, mais les inquiétudes s'accroissent pour la suite

La décrue se poursuit à un rythme de plus en plus lent. Au deuxième trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité – répertoriés dans la catégorie A de Pôle emploi – a, de nouveau, reculé, pour s'établir à un peu plus de 3,16 millions sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris), selon les données diffusées, mercredi 27 juillet, par la Dares, la direction chargée des études au ministère du travail. Il faut remonter à début 2012 pour retrouver des chiffres inférieurs. La diminution enregistrée entre début avril et fin juin s'avère nettement moins nette que durant les trois premiers mois de l'année: - 0,8 % contre - 5 %. Malgré le refroidissement de la croissance, le marché du travail résiste, mais les doutes s'accroissent sur la robustesse de la digue.

Pour la première fois depuis mi-2020, les jeunes n'ont pas bénéficié de la baisse constatée durant le trimestre qui vient de s'écouler: les effectifs des moins de 25 ans, dans la catégorie A, se sont, en effet, stabilisés en métropole. Toutefois, si l'on raisonne sur un an, leur situation s'est globalement améliorée (- 22,8 %), en grande partie grâce aux mesures de soutien instaurées au début de la crise sanitaire (primes à l'embauche d'apprentis, «parcours personnalisés» pour ceux qui ont décroché du système scolaire, etc.). Les autres tranches d'âge ont également profité de la dynamique à l'œuvre.

En revanche, la tendance est moins favorable lorsque la focale s'élargit aux personnes qui recherchent une poste tout en ayant travaillé (catégories B et C): leur nombre a, certes, reflé à un deuxième trimestre dans l'Hexagone (- 3,2 %) mais il reste un peu plus important qu'il y a un an. Au total, la liste des demandeurs d'emploi, en activité ou non (catégories A, B et C), se réduit sur toute la France (- 1,7 % au deuxième trimestre, près de - 9 % sur douze mois), tout en demeurant impressionnante (5,43 millions). L'évolu-



Le ministre du travail, Olivier Dussot, et la première ministre, Elisabeth Borne, à l'Assemblée, le 6 juillet. JULIEN MUGUET POUR «LE MONDE»

tion est positive, mais il y a encore un bout de chemin à accomplir pour sortir du chômage de masse.

Sur BFM-TV, le ministre du travail, Olivier Dussot, s'est réjoui, mercredi, des statistiques publiées par la Dares. L'économie, a-t-il dit, « crée de l'emploi », malgré tous les nuages qui s'amoncellent (hausse des prix de l'énergie et d'autres produits, « tensions géopolitiques liées à la guerre en Ukraine »). D'après l'Urssaf, les déclarations d'embauche de plus d'un mois (hors intérim) se sont accrues de 3,6 % au deuxième trimestre, après une légère érosion entre début janvier et fin mars. « La société du plein-emploi (...) est accessible », a ajouté M. Dussot, en rappelant l'objectif fixé par M. Macron: ra-

mener le taux de chômage à 5 % en 2027, soit 2,3 points de moins. C'est « à notre portée », avait martelé Elisabeth Borne, la cheffe du gouvernement, lors de sa déclaration de politique générale prononcée le 6 juillet à l'Assemblée nationale. « Nous pouvons [y] aller (...) en fin de mandat », avait renchéri le président de la République lors de son entretien télévisé du 14 juillet.

Multitudes d'inconnues

La cible sera cependant compliquée à atteindre. « Il ne faut pas croire que le nombre de demandeurs d'emploi serait irrémédiablement orienté à la baisse, met en garde Philippe Martin, professeur à Sciences Po. Si l'économie mondiale est confrontée à une récession

même courte et de faible ampleur, je ne vois pas comment notre pays pourrait continuer à enregistrer une baisse du chômage. »

Pour l'heure, poursuit-il, « il est très difficile de se projeter », compte tenu de la multitude d'inconnues qui prévalent, notamment sur la durée des tensions inflationnistes et du conflit en Ukraine. En outre, « nos modèles pour bâtir des prévisions ne nous permettent pas de saisir tous les phénomènes qui se produisent sur le marché du travail », complète-t-il. Une allusion au fait que la situation de l'emploi ne devrait pas être si riante compte tenu du niveau actuel du PIB: « Le volume de richesses créées dépasse à peine celui qui prévalait avant la crise sanitaire tandis que

les effectifs salariés, eux, s'avèrent nettement supérieurs. Autrement dit, tout se passe comme si on avait besoin « de plus de bras » pour produire autant, ce qui demeure ardu à comprendre, à ce stade, et peut ne pas être soutenable à terme. »

Plusieurs éléments peuvent être avancés pour expliquer ce contexte « un peu déroutant », enchaîne Eric Heyer, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). « Il existe de nombreuses « entreprises zombies », qui ne doivent leur survie qu'aux aides accordées par les pouvoirs publics depuis deux ans », souligne-t-il. De plus, beaucoup d'employeurs ont préféré conserver l'intégralité de leur personnel, même s'ils n'en avaient pas besoin

« Parvenir à un taux de 5 % entre dans le champ des possibles. Cela nécessite des réformes »

GILBERT CETTE
professeur
à Neoma Business School

au regard du carnet de commandes: « Ils ont fait ce calcul pour pouvoir répondre à la demande, lorsque celle-ci repartira, décrypte M. Heyer. Une stratégie sans doute influencée par l'acuité des difficultés de recrutement. Mais ces situations de sureffectifs ne peuvent pas durer éternellement. »

Problèmes de recrutement

Dans une note de « cadrage » pour les cinq prochaines années diffusée le 21 juillet, l'OFCE remet en cause la faisabilité du projet de l'exécutif: le taux de chômage remonterait à 8 % en 2023 et en 2024, avant de revenir à 7,5 % en 2027, ce qui est « significativement supérieur à sa valeur de plein-emploi ». Mais si l'on place de côté les « paramètres extérieurs » qui fragilisent la croissance tricolore, « il n'y a pas de raison que la France soit condamnée ad vitam aeternam au chômage de masse », considère Gilbert Cette, professeur à Neoma Business School: « Parvenir à un taux de 5 % entre dans le champ des possibles, sachant que cela nécessite des réformes », argumente-t-il.

A ses yeux, les orientations prises par le gouvernement sont de nature à résorber les problèmes de recrutement: « Elles visent à renforcer les incitations à la reprise d'emploi, par le biais d'une logique de droits et devoirs appliquée aux bénéficiaires du RSA et de l'assurance-chômage, dit-il. Mais il faut se montrer plus exigeant à l'égard des entreprises, avec un système de bonus-malus étendu à tous les secteurs et non à quelques dizaines de milliers de sociétés. » Un tel mécanisme aura pour effet de pousser les sociétés « à privilégier les embauches durables », celles qui abusent des CDD voyant leurs cotisations majorées.

« Il n'y a pas de fatalité, conclut M. Cette. Toute la question est de savoir si les réformes nécessaires se heurteront à des blocages. » Sur l'assurance-chômage comme sur le RSA, une large partie de la gauche risque fort de s'opposer aux transformations envisagées par le pouvoir en place. Mais celui-ci pourrait compter sur l'appui des parlementaires de droite pour les faire passer. ■

BERTRAND BISSUEL

« L'Etat a une responsabilité dans la situation de l'Unédic »

Pour l'économiste Bruno Coquet, la nouvelle réforme de l'assurance-chômage est un projet « imprécis » et « précipité »

ENTRETIEN

Chercheur associé à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Bruno Coquet considère que la politique de l'exécutif, qui consiste à durcir les règles d'indemnisation des chômeurs pour les pousser à reprendre un emploi, n'est pas fondée. Il regrette également une « carence » de l'Etat dans la gouvernance du régime d'assurance-chômage.

Que pensez-vous du nouveau projet de réforme de l'assurance-chômage annoncé par l'exécutif?

A ce stade, le projet est imprécis. La volonté affichée est d'« aller plus loin ». Mais plus loin que quoi? La précédente réforme, dont les dernières dispositions sont entrées en vigueur à l'automne 2021, n'a pas encore été évaluée. La démarche engagée aujourd'hui me paraît précipitée. Tout se passe comme si des solutions étaient avancées face à un problème qui n'est pas connu.

Le but affiché est de pousser les demandeurs d'emploi à reprendre un poste, à un moment où les tensions de recrutement sont fortes. Il s'agit d'un problème bien identifié, non?

Depuis 2019, le nombre de chômeurs indemnisés baisse deux

fois plus rapidement que le chômage total. Au-delà des anecdotes, il n'y a pas, en toute rigueur, de lien démontré entre l'assurance-chômage et les difficultés de recrutement. Rappelons que le régime piloté par l'Unédic n'indemnise que 40 % des demandeurs d'emploi. Et parmi ceux qui sont couverts par le dispositif, plus de la moitié sont loin d'être passifs, puisqu'ils exercent une « activité réduite ». En réalité, la question première est de comprendre pourquoi la majorité des demandeurs d'emploi, qui ne sont pas indemnisés par l'assurance, ne pouvaient pas aux postes proposés.

La Confédération des petites et moyennes entreprises met en avant les situations où des salariés refusent un CDI et retournent à l'assurance-chômage...

Ces exemples évoquent plutôt de la fraude que des règles désincitatives. Si un chômeur repousse à deux reprises une offre d'emploi raisonnable, il s'expose à une radiation et à une suspension du versement de son allocation. Or les pouvoirs et les moyens de contrôle de Pôle emploi ont été renforcés depuis 2019, et pour ce que l'on en sait, le taux de sanctions reste stable et concerne très majoritairement des chômeurs non indemnisés. Le problème ne venant pas des règles d'indemnisation, les réformes n'y changeront rien.

Le ministre du travail a déclaré que le mode de calcul de l'allocation, entré en vigueur en octobre 2021, facilite les recrutements et les incitations à l'emploi. Partagez-vous son avis?

Les mesures instaurées sous la précédente législature reposent sur l'idée que le travail doit payer plus que le chômage. Mais aucun cas-type ne montre que la reprise d'emploi est plus rémunératrice après leur entrée en application. Dès lors, les incitations alléguées ne sont pas au rendez-vous: l'effet dominant vient de la réduction des droits et du pouvoir d'achat qui met les chômeurs sous pression, alors que pour être optimale, une assurance doit viser à stabiliser leur consommation. Il s'agit, plus classiquement, d'une recherche d'économies budgétaires, par le biais d'une diminution des dépenses d'indemnisation.

L'exécutif veut rendre le système plus strict quand le marché de l'emploi va bien, et plus généreux quand le chômage repart à la hausse. Est-ce une bonne idée?

La solution me semble bonne. J'avais préconisé un schéma similaire dans une note pour l'Institut de l'entreprise, en janvier 2014. L'idéal serait un mécanisme automatique qui joue sur la durée d'indemnisation en fonction des variations du taux de chômage: si celui-ci augmente, l'allocation est

attribuée plus longtemps, selon des paramètres connus à l'avance. Mais attention à la mise en œuvre: il faut éviter l'usine à gaz et les décisions prises par les pouvoirs publics au coup par coup, en fonction de critères budgétaires.

Le gouvernement parle également de modifier la gouvernance du régime. Que faudrait-il faire, selon vous?

Il serait judicieux de fonder un Haut Conseil de l'assurance-chômage pour mettre en commun les données et établir des diagnostics partagés, sur le modèle du Conseil d'orientation des retraites. En son sein siègeraient des représentants des partenaires sociaux et des administrations, des personnalités qualifiées, etc. Je propose de créer cette instance depuis 2014, car elle aurait permis l'élaboration des règles sur une base factuelle solide et transparente, alors que nous restons sous l'empire des fausses évidences et des arguments d'autorité, qui placent le débat public à un niveau indigent, indigne d'une politique aussi importante.

Avec la précédente réforme, l'Etat promettait davantage de rigueur dans la gouvernance du régime, en encadrant plus étroitement le processus de négociations entre partenaires sociaux sur la définition des règles. Mais aujourd'hui, la carence, c'est lui! L'Etat n'applique pas à lui-même ses propres textes: aucun rapport

annuel sur l'assurance-chômage, absence de concertations avec les partenaires sociaux, échéance manquée pour le document de cadrage... La bonne administration, c'est pourtant le b.a.-ba de la bonne gouvernance.

Le gouvernement prend les choses en main car l'endettement de l'assurance-chômage le préoccupe. Comprenez-vous cette motivation?

Il ne faut pas perdre de vue que l'Etat a une responsabilité dans la situation dégradée des comptes du régime, car il lui transfère des charges qui ne relèvent pas de sa mission. Aujourd'hui, l'Unédic assure un peu plus de 80 % du financement de Pôle emploi, et sa part ne cesse de croître, alors que c'est l'impôt, donc l'Etat, qui devrait financer ce service public. Même chose s'agissant de l'indemnisation des intermittents du spectacle, qui est une subvention aux secteurs culturels des travailleurs frontaliers, du chômage partiel.

Ces fardeaux, qui ne doivent rien aux règles de droit commun mais qui sont pourtant l'unique objet de toutes les critiques et des réformes, devraient être endossés par les pouvoirs publics: si tel avait été le cas, l'assurance-chômage aurait été excédentaire chaque année depuis vingt-cinq ans, et elle n'aurait pas de dettes mais des réserves très importantes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR B. BI.

OSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44

QBE EUROPE SA/NV, sis Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX (RCS NANTERRE 842 689 556), succursale de QBE EUROPE SA/NV, dont le siège social est à 37, Boulevard du Régent, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

TOUT'IMM SARL
1 Boulevard de la Meilleraie
79200 PARTHENAY
RCS: 791 320 815

depuis le 01/11/2013 pour ses activités de :
GESTION IMMOBILIERE depuis le 25/02/2013
pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Etablissement garant sis Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX II est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL TOUT'IMM.

IMMIGRATION
Le Conseil d'Etat valide le contrôle aux frontières maintenu depuis 2015

Le Conseil d'Etat a donné raison, mercredi 27 juillet, au gouvernement pour le contrôle aux frontières intérieures renouvelé tous les six mois de façon dérogatoire aux règles de Schengen depuis les attentats du 13-Novembre. Des associations s'étaient appuyées sur une décision de la Cour de justice de l'Union européenne du 26 avril selon qui seule une « nouvelle menace » peut justifier la prolongation de la mesure.

PAUVRETÉ
Jean Castex élu président de la Fondation Agir contre l'exclusion

L'ancien premier ministre Jean Castex a été élu, mercredi, à titre bénévole, président de la Fondation Agir contre l'exclusion. Il a pour ambition « d'en faire un acteur majeur en multipliant les clubs et fondations (...), afin d'apporter des solutions concrètes au plus près des besoins », selon un communiqué de la fondation. — (AFP)

CORRUPTION
Guadeloupe: le maire de Gosier en garde à vue

Le maire de Gosier (Guadeloupe), Cédric Cornet, recherché depuis le 20 juillet, a été interpellé et placé en garde à vue « à sa descente d'avion » mercredi. L'élu devait être entendu dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte « notamment des chefs de recel d'abus de biens sociaux, détournements de fonds publics et corruption active et passive ». — (AFP)

Opération déminage pour le budget 2023

Le gouvernement se prépare à une rentrée difficile avec l'examen du texte au Parlement

Cette année, la discussion autour de budget commencera le 1^{er} septembre et non le 1^{er} octobre. Pas au Parlement mais dans le bureau du ministre de l'économie. Bruno Le Maire l'admet lui-même, ces dernières années il avait tendance à arriver dans l'Hémicycle au dernier moment pour l'examen du projet de loi de finances, principal texte budgétaire de l'année, dans une Assemblée nationale où la majorité était acquise. Mais, depuis les élections législatives, les temps ont changé, et l'exécutif entend tirer les leçons de la séquence sur le pouvoir d'achat au Parlement, notamment son second volet : le budget rectificatif, dont l'examen s'est achevé dans la douleur dans la nuit de mardi 26 à mercredi 27 juillet à l'Assemblée avec l'adoption de plusieurs amendements contre l'avis du gouvernement. Un épisode qui laissera des traces, même si le ministre l'assure, « l'unité de la majorité a été maintenue ». Désormais, il faudra compter un mois de plus, le temps de discuter avec les oppositions, avant de présenter le budget au Parlement en octobre.

Alors que le « paquet pouvoir d'achat » arrive au Sénat jeudi 28 juillet, Bercy a déjà cette échéance politique à haut risque en ligne de mire pour la rentrée. Un texte à fort enjeu, tant pour l'exécutif que les oppositions. Le budget est, dit-on, le texte politique par essence, celui sur lequel l'intransigeance des élus se ma-

Les députés des Républicains seront-ils prêts à s'entendre en amont avec la majorité ?

nifeste de la façon la plus spectaculaire. « L'examen d'un budget a toujours un sens symbolique, résume l'ancien ministre du budget, Eric Woerth, député Renaissance. C'est le texte fondamental où se figent la majorité et les oppositions. »

« Un budget sous contraintes »

De vraies incertitudes planent déjà sur le texte. Les députés Les Républicains (LR) seront-ils prêts à s'entendre en amont avec la majorité comme ils l'ont fait autour du sujet du pouvoir d'achat, avec le prix du carburant ou les heures supplémentaires ? « Compte tenu de l'importance symbolique que revêt le vote du budget, il n'est pas certain que LR soit prêt à négocier comme ils l'ont fait sur le pouvoir d'achat », explique Olivier Rozenberg, professeur au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po. Une question d'autant plus délicate que la stratégie de LR consistant à travailler avec la majorité ne fait pas l'unanimité dans ses rangs, certains craignant de voir la droite se dissoudre dans le marionisme. La bataille à la fin de

l'année pour la présidence du parti, propice à la surenchère, n'est pas non plus favorable. « Il faut à tout prix éviter que le budget ne devienne un sujet de campagne pour la présidence de LR », avertit-on dans la majorité.

Anticipant les difficultés à venir, l'exécutif a fixé à début octobre le début de la session parlementaire, libérant le mois de septembre pour des discussions avec les oppositions. « Nous avons du temps, nous pouvons essayer de conclure un accord global », explique Jean-René Cazeneuve, le rapporteur général du budget à l'Assemblée. Identifier dès la fin de l'été les potentiels sujets bloquants pour les déminer, discuter, faire un gigantesque « travail de tamis », selon les mots d'un ministre. Arriver à un texte quasiment co-construit pour éviter les couacs dans l'Hémicycle. Sinon il faudra négocier article par article, comme cela s'est passé autour du texte sur le pouvoir d'achat.

En évitant de reproduire les mêmes erreurs : impossible, par exemple, d'espérer faire voter la baisse des impôts de production promise par Emmanuel Macron aux entreprises (8 milliards d'euros) sans prévoir une compensation pour les collectivités locales – c'est sur cette question de la compensation que l'exécutif a failli trébucher cette semaine à l'Assemblée. Gare aussi aux chausse-trappes que constituent les mesures d'indexation de prestations, de seuils, de revalorisation de minima sociaux,

toujours très surveillées par les oppositions – l'exécutif a été mis en minorité sur la revalorisation des retraites dans la nuit de mardi à mercredi.

Autant d'occasions pour l'exécutif de parfaire sa « nouvelle méthode », sans faire déraiper les finances publiques. Car le budget 2023 « sera un budget sous contraintes », rappelle Eric Woerth. Il s'insère en effet dans la trajectoire de redressement envoyée ces jours-ci par Bercy à la Commission européenne, qui prévoit une baisse de 0,4 % des dépenses de l'Etat par an en moyenne sur le quinquennat. Une prouesse, alors que les ministères eux-mêmes ont demandé plusieurs dizaines de milliards d'euros en plus à Bercy pour leurs propres budgets en 2023.

Dédiaboliser le 49.3

« Redistribuer du pouvoir d'achat aux Français, c'était un objectif partagé », souligne Jean-René Cazeneuve. Respecter une trajectoire de maîtrise de nos finances publiques, c'est moins consensuel. » Espérant baliser le sujet, Bruno Le Maire a chargé le député Daniel Laba-

Objectif : arriver à un texte quasiment coconstruit pour éviter les couacs dans l'Hémicycle

ronne (Renaissance) de former un groupe de travail à l'Assemblée nationale pour proposer des pistes d'économies à la rentrée, partant du principe que les propositions suggérées par Bercy seront toujours contestées.

Autre difficulté à venir : l'extinction progressive en 2023 des aides anti-inflation, dans un contexte macroéconomique où les risques s'accumulent. Un piège politique en perspective pour le gouvernement, qui a déjà dû renoncer cet été à cibler ses mesures de soutien sous la pression des élus de LR.

Dans la majorité, une petite musique visant à dédramatiser le recours au 49.3 commence d'ores et déjà à se faire entendre. La Constitution pose, en effet, peu de limites à l'usage de cet article pour les lois de finances. Chacun a en tête le précédent du gouvernement Rocard, qui ne disposa à partir de 1988 que d'une majorité relative, et ne parvint, en cinq ans, à faire adopter qu'un seul budget sans recourir au 49.3, le premier, celui de 1989. « Chaque article du texte avait dû être négocié avec des majorités différentes », poursuit Olivier Rozenberg. Un tour de force qui ne s'est pas reproduit après car la vie politique s'était durcie. » A ce stade, l'exécutif préfère ne pas l'envisager, affichant sa volonté de chercher le compromis. « Le 49.3, tout le monde en parle et personne n'en parle », tempore Eric Woerth. Les élus LR ont montré qu'ils avaient envie d'être responsables, c'est un parti de gouvernement. ■

ELSA CONESA

En Corse, une étude pour démontrer que l'autonomie rend plus heureux

Commandée par les autonomistes à l'Assemblée de Corse, une enquête tente de mesurer les effets bénéfiques de ce statut

AIACCIO - correspondant

C'est un document qui entend mener sa révolution de chiffres pour devenir une arme de communication massive pour les nationalistes. Un rapport établissant les effets de l'autonomie fiscale et politique sur les performances économiques, les indicateurs sociaux et environnementaux de bien-être, doit être présenté jeudi 28 juillet en session aux conseillers de l'Hémicycle insulaire.

Ces quarante-cinq pages d'une étude commandée par la présidence de l'Assemblée de Corse, réalisée par le cabinet Kym' Economics, que *Le Monde* a pu consulter, analyse et compile cinquante-trois travaux de recherche universitaire dans quatre-vingts pays ayant expérimenté la décentralisation au sein de l'Union européenne comme les régions espagnoles, italiennes et, au-delà, dans des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou émergents.

Cette contribution intervient alors qu'un cycle de discussions, entre le ministère de l'intérieur et la Corse, pouvant déboucher sur une évolution institutionnelle, vient de s'ouvrir, le 21 juillet, cinq ans après le pacte girondin promis par le candidat Emmanuel Macron, en 2017, et quatre mois après les émeutes liées à l'agression mortelle d'Yvan Colonna en détention. « En changeant la focale, nous voulons sortir de la posture politique qui consiste à agiter le fétiche de l'autonomie sans contenu économique et social, à dire qu'elle ne remplit pas le frigo », assure Marie-Antoinette Maupertuis (autonomiste), la présidente de l'Assemblée de Corse qui pré-

sentera le texte. Le levier de cette étude est d'abord théorique. « Les politiques de développement qui sont sensibles aux besoins régionaux ou locaux particuliers en matière d'infrastructure et même de capital humain sont susceptibles d'être plus efficaces pour promouvoir la croissance économique, que des politiques centralisées qui ignorent largement ces différences géographiques », indique le rapport en citant abondamment *An Essay on Fiscal Federalism* (1999), de l'économiste américain Wallace E. Oates, théoricien de la décentralisation optimale. M. Wallace affirme entre autres que la gestion des services publics est moins onéreuse et produit des effets sur la croissance quand elle n'est pas sous la férule d'un pouvoir central mais sous l'autorité des gouvernements locaux.

« Nourrir les débats »

« Il ne s'agit pas d'emprunter ce qui s'est fait ailleurs, mais de nourrir le débat et ensuite de l'adapter, éventuellement », précise M^{me} Maupertuis. L'une des revendications de la majorité nationaliste est l'avènement d'un statut fiscal dérogatoire, une mesure censée asseoir « l'autonomie de plein droit et de plein exercice ». « Une région est autonome quand elle peut lever l'impôt : cela réduit les disparités régionales et lui permet de construire sa politique », appuie la présidente de l'Assemblée de Corse, articles universitaires à l'appui. « La décentralisation est bénéfique lorsqu'elle permet de prendre en compte l'hétérogénéité des préférences (à la fois des consommateurs et des firmes) », résume le rapport.

Le critère pris en compte est l'indice de développement humain (IDH), qui intègre l'espérance de

vie, le revenu national brut par tête et les années de scolarisation. Cet indice varie de 0 à 1. En Corse, il peinait, en 2019, à 0,858, contre 0,901 au plan national et 0,868, en Sardaigne. « Pour une augmentation de 1 % du degré d'autonomie fiscale, on constate une augmentation de 17,8 % de l'IDH », stipule l'étude qui trouve aussi une relation positive pour les performances éducatives au sein des régions espagnoles autonomes qui ont cette compétence.

L'opposition de droite attend de voir ce rapport dont elle dit avoir eu connaissance « tardivement ». « Je suis un peu à l'origine de ce rapport, car je demandais des éclaircissements avec des sources précises », affirme le conseiller Jean-Martin Mondoloni (Un Sof-fiu novu). Elle a instillé l'idée selon laquelle, si on est autonome, on serait plus heureux ; je ne dis pas que cela n'est pas vrai, mais il faut encore que cela soit démontré. » Il demande que l'étude soit complétée à la faveur d'autres approches intégrant notamment « la question de la sécurité sociale et des pensions de retraite ».

Après le rapport rédigé en septembre 2021, par la professeure de droit Wanda Mastor, sur les scénarios de l'autonomie de l'île, la présente étude veut poser un axiome aux discussions entreprises par Gérard Darmanin : le cadre normatif lance les projets économiques et sociaux, non l'inverse. De son côté, le ministre de l'intérieur, venu en Corse les 22 et 23 juillet, dans un climat de « sérénité », a commandé une étude sur le statut des îles de la Méditerranée comme la Sicile ou la Sardaigne, pour lesquelles les nationalistes corse ont les yeux de Chimène. ■

PAUL ORTOLI



Le magazine du Monde

Ultime tournage et drames intimes

LA DERNIÈRE ANNÉE DE ROMY SCHNEIDER

PODCASTS
Le goût de M

INSTAGRAM
@M_magazine

EN VENTE DÈS DEMAIN

Immigration : une nouvelle loi présentée au Sénat à l'automne

Le texte veut « favoriser les éloignements et simplifier le contentieux »

Une nouvelle loi. Une énième loi. Le gouvernement a annoncé, mercredi 27 juillet, qu'un projet de loi sur l'immigration serait présenté en octobre au Sénat. Pour la seconde fois sous la présidence d'Emmanuel Macron et quatre ans à peine après la promulgation de la loi asile et immigration dite loi Collomb, le gouvernement souhaite de nouveau légiférer, contribuant ainsi à une inflation législative non démentie depuis 1945 et qui a vu la France voter une loi sur l'immigration tous les deux ans en moyenne.

En campagne pour sa réélection, Emmanuel Macron avait déjà listé quelques promesses, parmi lesquelles le renforcement des moyens pour éloigner les étrangers déboutés de leur demande d'asile, de sorte que « le refus d'asile vaudra obligation de quitter le territoire français [OQTF] », la réforme du contentieux des étrangers, pour lutter contre « la multiplication des voies de recours » ou encore le conditionnement de l'octroi d'un titre long séjour à un examen de français. A l'origine, l'exécutif comptait sur le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (Lopmi) pour introduire des dispositions sur le sujet. Mais les résultats des élections législatives, les premiers chahutages de la majorité (relative) à l'Assemblée nationale l'ont obligé à revoir sa stratégie parlementaire.

« Effets d'annonce »

Le gouvernement a finalement opté pour une Lopmi raccourcie et assortie d'un texte spécifique et ramassé sur l'immigration qui s'attachera à « favoriser les éloignements et simplifier le contentieux », résume l'entourage du ministre. Une façon de s'assurer un vote plus serein au Parlement alors que M. Darmanin avait relevé, le 28 juin sur RTL que, en comptant les élus Les Républicains (LR), « sur l'immigration, [il a] une majorité absolue à l'Assemblée nationale ». « Ce texte sera examiné en première lecture au Sénat », s'est réjoui le patron des sénateurs de LR, Bruno Retailleau, mercredi.

Les grandes lignes du texte ont été distillées depuis un mois. Dans un entretien au Monde le 9 juillet,

M. Darmanin disait réfléchir aux conclusions de « l'excellent rapport » du sénateur François-Noël Buffet (LR), qui préconise une simplification du contentieux des étrangers. Il déclarait qu'« un étranger qui a commis des actes graves n'est pas expulsable dès lors qu'il remplit certaines conditions, comme une arrivée sur le territoire national avant l'âge de 13 ans. Je vais être explicite : nous voulons permettre l'expulsion de tout étranger reconnu coupable d'un acte grave par la justice, quelle que soit sa condition de présence sur le territoire national ».

A l'occasion d'un fait divers survenu le 20 juillet à Lyon, au cours duquel des policiers ont été pris à partie au milieu d'une foule, le ministre a réitéré ses positions vis-à-vis des étrangers délinquants en tweetant le 24 juillet à propos d'un homme en situation irrégulière interpellé (puis mis hors de cause) : « Sur mon instruction, il a été placé en rétention et sera expulsé. Les délinquants étrangers n'ont pas leur place en France. »

Dans les jours qui ont suivi, le ministre est revenu à la charge, évoquant l'ouverture d'un nouveau centre de rétention administrative à Lyon, son souhait de porter d'un à deux ans la durée de validité d'une obligation de quitter le territoire ou, une nouvelle fois, de lever « les réserves » législatives empêchant l'expulsion d'étrangers délinquants, résolu à « assumer une forme de double peine ».

Les réserves ciblées par la Place Beauvau renvoient au code de l'entrée et du séjour et concernent, outre l'étranger arrivé en France avant ses 13 ans, l'étranger qui réside en France depuis plus de vingt ans, le conjoint de Français ou le parent d'enfant français.

« Ce sont des effets d'annonce », estime Stéphane Maugeud, avocat en droit des étrangers et président honoraire du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti). Il est déjà possible de prendre des arrêtés d'expulsion contre des personnes dites protégées comme celle arrivée en France avant ses treize ans. La seule protection absolue qui existe s'applique aux mineurs. L'avocat craint que le gouvernement ne veuille « faire sauter certains garde-fous » garantis par les textes internatio-

« On a le sentiment qu'on se permet à nouveau une stigmatisation forte de l'immigré »

VANINA ROCHICCIOLI
présidente du Gisti

naux comme la Convention européenne des droits de l'homme. « La France risque d'être condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme », dit-il. « C'est une absolue nécessité de faire bouger les choses », défend au contraire un cadre de la Place Beauvau qui, s'il ignore combien de délinquants seraient concernés par une réforme législative, est convaincu que « ce n'est pas résiduel ».

« [L'immigration] est un sujet qui nécessite d'être pris à bras-le-corps, enchérit l'entourage de M. Darmanin. Il suffit de voir l'attention portée sur le taux d'exécution des OQTF. » En la matière, le ministre subit les attaques ciblées de l'extrême droite. Le président par intérim du Rassemblement national, Jordan Bardella, a déclaré le 26 juillet sur BFM-TV que « 90 % des obligations de quitter le territoire français ne sont pas exécutées. Donc aujourd'hui tout le monde rentre dans notre pays, mais personne ne sort ».

A cet égard, l'allongement de la durée des obligations de quitter le territoire français voulu par M. Darmanin aurait l'avantage de soulager l'administration en diminuant le nombre d'arrêtés pris et de mécaniquement augmenter leur taux d'exécution, devenu une sorte de mètre étalon du succès d'une politique migratoire.

Le souhait du ministre de mettre la focale sur l'expulsion des délinquants étrangers n'est pas nouveau. Le 29 septembre 2020, M. Darmanin avait diffusé une instruction aux préfets leur rappelant tout l'arsenal disponible afin de retirer leur titre de séjour et d'éloigner les étrangers « ayant commis des infractions graves ou représentant une menace grave pour l'ordre public ». « Cela fait plu-

sieurs mois qu'on constate des retards de renouvellement et des retraits de titre de séjour pour des motifs d'ordre public mais qui renvoient parfois à des faits anciens, pas forcément graves, ou qui sont de simples signalements sans qu'il y ait eu des poursuites », rapporte la présidente du Gisti, Vanina Rochiccioli. On a le sentiment qu'on se permet de nouveau une stigmatisation forte de l'immigré. »

Le point faible du régalién

Ces derniers jours, M. Darmanin a vanté son bilan en évoquant 2500 retraits de titre de séjour et 70000 refus de délivrance ou de renouvellement de titre depuis octobre 2020. Ou encore l'éloignement de « 2751 auteurs de troubles à l'ordre public ». Néanmoins, son offensive sécuritaire laisse peu de place à l'ambiguïté. Celui dont les ambitions ne font guère de doute auprès de ses collègues au gouvernement, entend se placer sur la droite de l'échiquier macroniste et joue sur l'un des points faibles du chef de l'Etat, le régalién. Quand Bruno Le Maire, ministre de l'économie, également pressenti pour se lancer dans la présidentielle de 2027, se fait, pour l'heure, disciple d'Emmanuel Macron, le locataire de la Place Beauvau occupe l'espace médiatique en tentant d'incarner une droite plus affirmée. Assidu aux réunions du parti présidentiel, l'élu de Tourcoing espère sans doute mobiliser l'aile droite de la Macronie à ses côtés, quitte à heurter celle de gauche.

« La loi immigration est une annonce d'opportunité politique comme la loi de 2018 l'avait été, alors que l'on n'avait pas encore mesuré les effets de la dernière réforme de 2015 », analyse Matthieu Tardis, responsable du centre migrations et citoyennetés de l'Institut français des relations internationales. Il rappelle qu'« on parle de quelques milliers de personnes dans un pays de 67 millions d'habitants ». « On sent un glissement du discours frontiste sur la droite, ajoute Stéphane Maugeud. Ça se dilue dans les lois, dans les pratiques de l'administration et dans l'esprit des gens qui considéreront, au bout d'un moment, que tous les étrangers sont des délinquants. » ■

CLAIRE GATINOIS
ET JULIA PASCUAL

Le contrôle judiciaire de l'avocat Pascal Garbarini a été levé

Le conseil de la bande du Petit Bar est mis en examen pour « association de malfaiteurs »

La chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) a annulé, mercredi 27 juillet, le contrôle judiciaire de l'avocat pénaliste parisien Pascal Garbarini. Avocat historique de la bande dite du Petit Bar, une équipe de malfrats ajaciens, M^e Garbarini a été mis en examen pour « association de malfaiteurs » le 14 juin par les juges d'instruction Anaïs Trubuilt et Thomas Hirth, de la juridiction interrégionale spécialisée de Marseille, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en 2018 pour blanchiment.

Les juges le soupçonnent d'avoir outrepassé son rôle de conseil auprès de son client Jacques Santoni. Ce malfrat est suspecté d'être le chef de cette bande qui, depuis le début des années 2000, s'est imposée dans le paysage criminel d'Ajaccio et de sa région. Extorsions de fonds, rackets, assassinats et tentatives d'assassinats, blanchiment, trafic de stupéfiants : ce gang, dont la plupart des membres sont en détention provisoire, est réputé comme l'un des plus redoutables de Corse-du-Sud.

Sonorisations

En annulant la mesure de contrôle judiciaire qui frappait l'avocat d'une interdiction d'entrer en contact avec son client et les autres mis en cause dans ce dossier, la chambre de l'instruction a suivi les réquisitions du parquet général. Celui-ci relevait que « les éléments ayant fondé la mise en examen du chef d'association de malfaiteurs de Pascal Garbarini résultent des interceptions des conversations qu'il a pu avoir avec Jacques Santoni dans l'appartement parisien de ce dernier, le 13 novembre 2019 et le 25 novembre 2019 ». Selon le parquet général, au regard de ces éléments mis en avant par les juges de la JIRS, la mise en examen au motif d'association de malfaiteurs n'est pas suffisamment étayée.

Dans ses motivations, la chambre de l'instruction reprend quasiment mots pour mots les arguments des réquisitions. Les magistrats de la cour d'appel écrivent : « Les éléments retenus par les juges

d'instruction à l'occasion de la mise en examen de Pascal Garbarini et dans le cadre de leur ordonnance de placement sous contrôle judiciaire afin de décrire les indices graves et concordants qui rendraient vraisemblable la commission par l'intéressé de l'infraction d'association de malfaiteur en vue de la préparation d'un délit puni de dix ans d'emprisonnement, apparaissent insuffisants. »

Selon la chambre de l'instruction, « il ne ressort de ces éléments aucun acte matériel préparatoire à cette infraction ». Dans leur ordonnance de mise en examen et de placements sous contrôle judiciaire, les deux juges reprochent à M. Garbarini des conversations avec son client interceptées par le biais des sonorisations installées par les enquêteurs dans l'appartement de Jacques Santoni. Aux dires des deux juges, les deux intéressés auraient « chuchoté » dans le but de rendre inaudibles aux oreilles des enquêteurs la teneur de leurs échanges. « Il apparaît que ce comportement peut parfaitement être mis en œuvre aux fins de préserver la confidentialité légitime des échanges entre un avocat et son client, estime la chambre de l'instruction. Par ailleurs, la connaissance dont pourrait avoir l'avocat d'agissements délictueux pouvant être imputés à ses clients est soumise au secret professionnel. »

Les magistrats concluent qu'en « l'état de l'insuffisance des indices graves ou concordants rendant vraisemblable la participation de Pascal Garbarini à une association de malfaiteurs, la mesure de contrôle judiciaire prononcée à l'encontre de ce dernier n'est justifiée ni par les nécessités de l'instruction, ni à titre de mesure de sûreté sachant que les garanties de représentation de Pascal Garbarini sont suffisantes et qu'il n'existe aucun risque de pressions ou concertation frauduleuse ».

M^e Garbarini, qui s'est dit « soulagé » par cette décision, ne va pas en rester là. Avant même l'annonce de la cour d'appel, ses avocats ont déposé une requête en annulation de la mise en examen. Celle-ci devrait être examinée devant la même juridiction à l'automne. ■

YVES BORDENAVE

Avec le ciblage des oligarques russes, Tracfin a élargi ses missions

La cellule de renseignement financier et de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme a présenté son rapport d'activités

Une année 2022 particulière, marquée par l'offensive russe en Ukraine : depuis plusieurs mois, Tracfin, la cellule française de renseignement financier et de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, contribue à l'effort de « guerre financière » contre le régime de Vladimir Poutine.

Nommé directeur le 20 janvier, un mois avant le déclenchement du conflit, Guillaume Valette-Valla a profité de la sortie du rapport annuel de Tracfin, mercredi 27 juillet, pour détailler les missions du service rattaché à Bercy, qui coordonne une « task force » associant l'administration fiscale et les douanes : identifier les oligarques proches du Kremlin détenteurs d'avoirs en France (comptes, villas...), afin qu'ils puissent être placés sous sanctions européennes et que leurs biens soient gelés ou, le cas échéant, saisis ; s'assurer que ces possibles soutiens à la guerre ne contournent pas les mesures

de gel sur le territoire, par exemple par le biais de sociétés-écrans ou de trusts intervenant pour leur compte ou celle de leur famille, et dissimulant leur identité.

« Les notaires et les banques sont informés des mesures de gel et sont tenus de déclarer toute tentative de contournement, plusieurs cas ayant déjà été recensés », déclare au Monde Guillaume Valette-Valla. Au total, au 3 juin, 1158 personnes physiques et 98 entités russes et biélorusses ont été placées sous sanctions européennes, parmi lesquelles un petit nombre détient des avoirs en France. Dans l'Hexagone, 1,186 milliard d'euros d'actifs a été immobilisé, dont plus de 705 millions correspondant à plus d'une cinquantaine de biens immobiliers gelés.

Dans cette deuxième phase de la gestion de la crise ukrainienne, un autre chantier sensible est engagé, qui consiste à repérer de possibles infractions commises en France par ces oligarques sous sanctions.

« Toute suspicion de blanchiment, sur le sol français, d'une infraction comme la fraude fiscale, l'escroquerie ou la dissimulation de l'identité du bénéficiaire effectif d'un bien fera l'objet d'une transmission à la justice », avertit le patron de Tracfin. La cellule antiblanchiment ne peut toutefois s'autosaisir, et doit cantonner son action au règlement européen sur les sanctions.

Un chiffre en hausse

Mais la Russie est loin d'être le seul dossier à l'agenda de Tracfin et de ses 200 agents. De fait, comme le montre le rapport annuel pour 2021, le nombre de déclarations et d'informations de soupçons transmises à l'autorité, sur tous types d'infractions, ne cesse de croître : plus de 165 000, un chiffre en hausse de 43 %, émanant pour l'essentiel des professionnels assujettis à la lutte antiblanchiment (banques, assureurs, professionnels du droit, des jeux, de l'immobilier, etc.) et pour le

reste, d'organismes publics. Plus de 37 millions de notifications sur des dépôts ou retraits d'espèces supérieurs à 10 000 euros, cumulés sur un mois civil, lui sont également parvenues de façon automatique, comme l'exige la loi.

« La plus-value de Tracfin, c'est de collecter des informations essentielles auprès des professions tenues de déclarer leurs soupçons, mais aussi d'autres administrations ou services de renseignement français et de nos 166 homologues internationaux », dit Guillaume Valette-Valla. Puis nous exploitons ces données grâce à des équipes d'enquêteurs spécialisés et des outils de data science. C'est cela, la « recette Coca-Cola » du service. »

L'année 2021 s'est structurée autour de quatre axes : le traçage du blanchiment de fonds d'origine criminelle, dont les escroqueries aux faux ordres de virement bancaire et le recyclage d'argent sale dans l'immobilier ; la lutte contre le financement du terro-

1158 personnes physiques et 98 entités russes et biélorusses ont été placées sous sanctions européennes

risme et la criminalité organisée, avec 1700 notes de renseignement rédigées par Tracfin ; l'identification des risques liés aux plates-formes d'échanges anonymes de cryptoactifs et le suivi des flux financiers ; et la lutte contre les atteintes aux finances publiques.

Dans cette dernière catégorie, deux sujets mobilisent en particulier le service de Bercy : la fraude fiscale, avec « 669 millions d'euros d'enjeux financiers » à la clé pour les dossiers traités par ses soins ; et le détournement de dispositifs d'aides publiques.

Ainsi, pointe le rapport, la fraude au compte personnel de formation s'est aggravée en 2021, au moyen de « nouvelles méthodes d'escroquerie ». « Une partie de nos moyens seront orientés sur la lutte contre la fraude fiscale et sur les fraudes aux aides publiques, en recrudescence », confirme le numéro un de Tracfin.

Guillaume Valette-Valla fixe parmi ses objectifs le lancement d'« une réflexion, avec les services de police et de justice, sur ce que doivent être nos priorités en matière de lutte antiblanchiment. Je pense au blanchiment du travail dissimulé ». Il souhaite aussi pousser le rôle de la cellule de Bercy dans la lutte anticorruption : « Tracfin a un rôle à jouer dans ce domaine, dont Emmanuel Macron vient de faire un axe fort de la coopération avec le continent africain. Nous pouvons aider, car nous disposons d'une division de lutte contre les atteintes à la probité. » ■

ANNE MICHEL

Le trafic de bijoux et d'or, une affaire de famille

Plusieurs enquêtes ont mis au jour des filières de recel entre l'Île-de-France et la Belgique

Les bijoux voyageaient dans une paire de chaussettes grises. Quatre kilos et demi de bagues, bracelets et boucles d'oreilles d'or pur logés dans une cachette dissimulée sous la banquette arrière – grise, elle aussi – d'une berline lancée vers la Belgique. Une cargaison habituelle pour les occupants de la voiture : trente allers-retours en dix mois ont été recensés par les enquêteurs jusqu'à ce 21 juin, où ils s'approprièrent à arrêter le convoi juste avant la frontière, au péage de Thun-l'Évêque (Nord). Le préjudice total est estimé à près de 4 millions d'euros.

Curieuse filière, à première vue, connectant de discrets pavillons de la grande banlieue parisienne aux arrière-boutiques de bijoutiers belges peu scrupuleux. Pourtant, ce *modus operandi* se répète, au fil des investigations récentes des gendarmes spécialisés. Cette affaire, en écho à une seconde très similaire, réalisée quelques semaines plus tôt, révèle les méthodes de ces nouveaux chercheurs d'or.

Curieuse procession

L'enquête menant à la précieuse chaussette a duré dix mois. De quoi percer à jour une filière de recel basée en Seine-Saint-Denis. Le domicile d'une famille d'origine serbe apparaît au fil des surveillances comme une véritable PME de la collecte de bijoux volés, et le point de départ de leurs convois. Un fructueux business : les enquêteurs découvrirent, lors des perquisitions, 48 000 euros en liquide, une Porsche Panamera et de nombreux articles de maroquinerie de luxe.

« Ce sont des clans familiaux très refermés sur eux-mêmes », indique Patrick Pégeot, commandant de la section de recherche de Paris, chargé de l'enquête. Ils font uni-



Pour beaucoup, ce sont des « vols par ruse », souvent commis au préjudice de personnes âgées

quement du recel, avec de la revente en Belgique et aux Pays-Bas. Plus d'une dizaine d'équipes de voleurs, très mobiles sur tout le territoire français, venaient y revendre de l'or et des bijoux.

Pour beaucoup, ce sont des « vols par ruse », souvent commis au préjudice de personnes âgées. Selon cette technique, une première personne passe déguisée par exemple en faux plombier, avant qu'un autre complice viennois ensuite au domicile, déguisé en policier, pour faire l'inventaire des vols présumés du premier – et récupérer lui-même les bijoux de valeur.

Marc de Tarlé, commandant de l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI), remarque que « les groupes [de recel] sont de mieux en mieux structurés, opèrent de façon toujours plus sophistiquée, et brassent des sommes considérables. Les clans sont désormais rompus aux techniques de contre-surveillance, tant dans leurs moyens de communication qu'avec l'utilisation des « caches », voire de véhicules ouvriers. Ces techniques rappellent celles qui sont utilisées dans les trafics de stupéfiants ».

Les bénéficiaires, chiffrés en millions d'euros annuels, sont ensuite ventilés selon des schémas de blanchiment, précise Patrick Pégeot : « Ils donnaient du liquide à une « gérante » [à la tête de sociétés fantômes] qui leur donnait en retour des bulletins de salaire. L'argent liquide était ensuite réinvesti dans le BTP, notamment pour payer des ouvriers au noir ».

Devant les enquêteurs, les personnes interpellées ont nié fermement les faits qui leur étaient reprochés. Mais la méthode rappelle, tel un copier-coller, une autre affaire franco-belge. Cette fois, le clan de recelers va mener les enquêteurs jusqu'à Anvers, le paradis des joailliers et des orfèvres. Au point de départ, de nouveau, un pavillon de la grande banlieue parisienne...

L'adresse, discrète, est connue des seuls initiés. A toute heure du jour ou de la nuit, une curieuse procession a pour destination ce modeste pavillon du centre de Livry-Gargan, en Seine-Saint-Denis, où habite la famille J. Les visiteurs pressés s'y rendent pour affaires. Au compte-gouttes, ils y apportent leur butin, dissimulé

dans des sachets, avant de ressortir, quelques minutes plus tard, une liasse de billets dans la poche. Des transactions rapides opérées sans témoin – du moins le croient-ils... La caméra de surveillance de la rue est parfaitement orientée pour observer ces allées et venues suspectes.

Le visionnage de trois mois de bande-vidéo, filmés entre novembre 2020 et janvier 2021, a confirmé les soupçons. Des centaines de ces rendez-vous sont alors répertoriés par la section de recherches de Versailles – certains durent à peine quelques secondes. Les moins précautionneux des visiteurs laissent entrevoir les bijoux qu'ils transportent avant de passer le seuil. D'autres sont trop pressés de recompter leurs billets, sur le trottoir, à peine sortis du mystérieux QG.

Des as du fric-frac

L'examen des plaques d'immatriculation de certains véhicules élargit les investigations à tout le territoire français. Ce sont bien des as du fric-frac, serbes et roumains pour la grande majorité, qui sont suivis en pleine action. Leurs razzias dans les armoires, tables de nuit et coffres-forts de particuliers attestent d'un mode opératoire bien rodé. Des vols commis à Paris, Chatou ou Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), et tout un réseau opérant dans le sud de la France, depuis une base dans des hôtels à la frontière espagnole, sont retracés par les enquêteurs.

Ce brigandage à grande échelle ramène inlassablement à ce même pavillon de Livry-Gargan. Un petit royaume des recelers bientôt placé sur écoute. Ces sonorisations vont dévoiler une partie des secrets de cette discrète adresse. Une maison où l'on travaille en famille.

Les bénéficiaires, chiffrés en millions d'euros annuels, sont ventilés selon des schémas de blanchiment

La mère de famille est, selon les enquêteurs, « la tête du réseau de recel ». Son mari la seconde dans ses activités. Il est souvent posté au portail, tel un guetteur. Leur fils, passionné d'horlogerie, apporte son expertise, accompagné de son épouse et de leur fille aînée. Officiellement « sans emploi », le couple, d'origine serbe, fait preuve d'un solide savoir-faire en matière de techniques de dissimulation.

À écouter la mère discuter avec ses clients au téléphone, sur l'un des appareils dédiés aux seules « affaires », son commerce semble plutôt farfelu. Il est question d'éléments de vaisselle, de calibres d'outils, ou encore de peintures de chaussures... Magie du langage codé : c'est bien de bracelets, de bagues ou encore de pendentifs dont il est question.

En mai 2021, au détour de plusieurs de ces conversations baroques, émergent les tarifs, selon le barème en vigueur du kilo d'or : 73 500 euros le 13 mai ; 88 500 euros le 28 mai... Il faut écouter, au meilleur prix, le butin amené par la noria de cambrioleurs partenaires. Au bout du fil, un interlocuteur s'impose comme un client fidèle. Son numéro conduit l'enquête en Belgique, à Anvers, au cœur du quartier des diamantaires. « Cette ville est connue pour regorger de bijouteries prêtes à acheter de l'or et des bijoux, ayant à leur tête des gérants peu regardants sur la provenance de leurs achats », notent les gendarmes dans un rapport de synthèse de l'enquête.

La famille J. ne sous-traite ni le transport ni la livraison, réalisée en main propre. C'est à bord de leur Audi A6 grise que s'effectue le trajet entre Livry-Gargan et Anvers. Comme en ce 2 avril 2021 où, après s'être soumises la veille au test PCR réglementaire, la mère et sa belle-fille font vrombir le moteur, sans avoir omis de dissimuler leur précieuse cargaison dans une cache à l'intérieur de l'habitacle. À l'arrivée dans le quartier des diamantaires, la berline est garée sur leur place de parking habituelle. Valeria et Anita commentent un drôle de manège.

Pour se fondre dans le décor, elles ont revêtu les habits traditionnels de la communauté juive orthodoxe, historiquement implantée dans le quartier et dans le

Le rôle des bijoutiers anversoises consistait à fondre l'or des bijoux pour les transformer en lingots

commerce des métaux précieux. En robe blanche et tablier noir, mère et fille cheminent à bonne distance l'une de l'autre, sur un trottoir différent, comme si elles ne se connaissaient pas.

Dans le quartier des diamantaires, truffé de caméras de surveillance, leur parcours les mène à un appartement d'une rue paisible, à quelques pas des enseignes de bijouterie les plus prestigieuses. C'est ici que reçoit M. B., l'un des gérants d'une bijouterie déjà connue des services de police belges, chargés de la filature à Anvers. De précédentes enquêtes avaient mis au jour son implication dans des affaires de blanchiment.

Éternelle valeur refuge

La liaison Livry-Gargan – Anvers est une ligne régulière pour la famille J. D'après les enquêteurs, ils se sont rendus dix-neuf fois dans la cité flamande entre le 5 mai 2021 et le 30 janvier 2022. Au total, ces transactions ont porté sur 45 kg d'or, soit un bénéfice estimé à plus de 2,1 millions d'euros. Le 30 janvier, à 10 h 40, les gendarmes pénètrent dans le pavillon des J. Les enquêteurs découvrent des bijoux à profusion, des montres de luxe, 34 725 euros en espèces, mais aussi un système de vidéoprotection perfectionné filmant la rue, et un pistolet d'alarme. Au sous-sol, derrière une porte fermée à clé, a été aménagé un atelier de bijouterie.

Au même moment, à Anvers, la police belge fait irruption dans l'appartement du bijoutier. Valeria et Anita sont en pleine négociation avec M. B., leur contact local. Il tente de prendre la fuite. Il est interpellé à l'arrière du bâtiment, un instant après qu'il a éparpillé sur la toiture de son voisin les 3 kg d'or qu'il venait d'acquérir. Son associé est appréhendé dans la boutique, où sont retrouvés 320 000 euros en liquide, 31 kg d'or et 6,5 kg d'argent fondu. Le troisième complice était alors en Israël.

Confrontés aux preuves détaillant leurs trafics, la famille J. reste muette. Les incessantes visites à leur domicile ? Selon le père de famille, il s'agit de « nombreux amis, venus pour boire un café, passer du bon temps et discuter ». Les voyages à Anvers ? D'après son fils, ce sont simplement des occasions d'aller « chercher un stage » ou « voir de la famille », rien de plus. Questionné sur la kipka qu'il conservait chez lui, et repérée sur son crâne lors d'un de ses passages à Anvers, il ne donne aucune explication. Les bijoutiers anversoises, pour leur part, nient avoir été au courant de l'origine des bijoux venus de région parisienne.

D'après les constatations policières, leur rôle consistait à fondre l'or des bijoux pour les transformer en lingots. Une éternelle valeur refuge, particulièrement lors des périodes de crise économique, dont le cours est en hausse de 50 % sur ces cinq dernières années (pour 1 kg évalué aujourd'hui à environ 55 000 euros). « L'or ainsi fondu, de nouveau sur le marché, est prisé par la grande criminalité organisée, qui le considère comme une valeur d'échange fiable », souligne Marc de Tarlé, le commandant de l'OCLDI. Comme si la fonte permettait de nettoyer tout indice des larcins passés. ■

SIMON PIEL
ET THOMAS SAINTOURENS

OSP

COMMUNIQUÉ

01.49.04.01.82 - annonces@osp.fr



Annnonce dans la presse nationale

Approbation des plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2022-2027

Dans le cadre du 2e cycle de la directive européenne n° 2007/60/CE du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, et conformément au code de l'environnement, des plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) ont été révisés et arrêtés dans les 14 districts hydrographiques français. Ils fixent pour la période 2022-2027 les objectifs pour réduire les conséquences négatives des inondations ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour les atteindre. Ils sont disponibles, en version électronique et en version papier, aux adresses suivantes :

- pour le bassin Artois-Picardie (regroupant 2 districts) : www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/, DREAL Hauts-de-France, 44 rue de Tournai, 59000 Lille et 56 rue Jules Barni, 80000 Amiens.
- pour le bassin du Rhin-Meuse (regroupant 2 districts) : www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/, DDT de la Moselle, 17 quai Paul Wiltzer, 57000 Metz. DDT des Ardennes, 3 rue des Granges Moulues, 08000 Charleville-Mézières.
- pour le bassin Rhône-Méditerranée : www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 5 place Jules Ferry, 69006 Lyon.
- pour le bassin de Corse : www.corse.developpement-durable.gouv.fr/, DREAL de Corse, résidence d'Ajaccio - bât C, rue Nicolas Péraldi, 20090 Ajaccio et route d'Agliani - Montesorio, 20600 Bastia.
- pour le bassin Adour-Garonne : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/, DREAL Occitanie, 1 rue de la Cité administrative, 31000 Toulouse.
- pour le bassin Loire-Bretagne : www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/, DREAL Centre-Val de Loire, 5 avenue Buffon, 45100 Orléans.
- pour le bassin Seine-Normandie : www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/ et www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france, DRIEAT Ile-de-France, 10 rue Crillon, 75004 Paris.
- pour le bassin de Guadeloupe : www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/, DEAL de Guadeloupe, route de Saint-Phy, 97100 Basse-Terre.
- pour le bassin de Martinique : www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/, DEAL de la Martinique, pointe de Jaham, 97233 Schoelcher.
- pour le bassin de Guyane : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/, DGTM Guyane, rue du Port, 97300 Cayenne.
- pour le bassin de la Réunion : www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/, DEAL de la Réunion, 2 rue Juliette Dodu, 97400 Saint-Denis.
- pour le bassin de Mayotte : www.mayotte.developpement-durable.gouv.fr/, DEAL de Mayotte, terre-Plein de M'tsapéré, 97600 Mamoudzou.

Pour les Bleues, une défaite mais des promesses

L'équipe de France, entraînée par Corinne Diacre, s'est inclinée contre l'Allemagne en demi-finales de l'Euro

FOOTBALL

MILTON KEYNES (ANGLETERRE) -
envoyé spécial

Les défaites sont toujours vécues comme des échecs. Celle de l'équipe de France féminine, battue aux portes de la finale de l'Euro de football par les Allemandes (2-1), mercredi 27 juillet, en est un aux yeux de la sélectionneuse, Corinne Diacre : « On ne peut pas dire que ça soit un Euro réussi. La victoire finale était notre ambition, on ne peut pas se satisfaire de perdre. » Mais certaines défaites peuvent servir pour l'avenir. C'est le cas pour les Bleues, qui quittent l'Angleterre en ayant enfin joué le « dernier carré » de la compétition continentale, ce qui ne leur était jamais arrivé. « Tout n'est pas à jeter. On a construit des choses, il y a un socle solide. Il nous faut encore un peu de temps », a d'ailleurs fait valoir Corinne Diacre.

Ce plafond de verre enfin brisé a un goût de « reviens-y » pour les joueuses et la sélectionneuse. Le maintien de cette dernière jusqu'au Mondial 2023 ne fait désormais plus trop de doute, elle à qui la Fédération française de football (FFF) avait demandé d'atteindre les demi-finales de cet Euro.

Certains des choix de la Nordiste, intronisée en 2017, ont fait débat après un Mondial 2019 en demi-teinte à domicile. Son management a également été critiqué. Finalement, elle peut se targuer d'avoir su mener les Françaises près du sommet lors de cette prometteuse campagne européenne. Retour sur le mandat de Corinne Diacre à la tête des Bleues en quatre moments clés.

L'échec du Mondial 2019 Corinne Diacre a su se servir de la défaite en quarts de finale du Mondial 2019 face aux Etats-Unis (1-2). La déception vécue trois années plus tôt au Parc des Princes, à Paris, a servi de base encourageante, d'autant plus que les Américaines avaient été sacrées quelques jours plus tard.

« On avait été déçues sur le coup. Mais, avec du recul, on a perdu d'un but contre les championnes du monde, qui étaient injouables. Et nous n'avons pas été ridicules, ni archidominées. Nous avons même fait jeu égal par moments », se



La défenseuse Selma Bacha, après la défaite des Bleues en contre l'Allemagne, à Milton Keynes (Angleterre), mercredi. FRANCK FIFE/AFP

souvent Aline Riera, ex-internationale, proche de Corinne Diacre.

« Ce n'était pas une petite équipe en face, même si elles avaient les moyens de pouvoir les battre », abonde Sandrine Roux. L'ancienne gardienne de but, qui a joué avec Corinne Diacre l'Euro 1997 – le premier de l'histoire des Bleues –, estime que cette défaite a permis à la technicienne de commencer une introspection. « Après les échecs viennent les constats, et Corinne a eu cette aptitude à constater les dysfonctionnements, d'abord sur elle-même, puis sur les joueuses. Elle sait très bien se remettre en question, et c'est ce qu'elle a fait. »

La mise à l'écart de joueuses cadres Corinne Diacre l'a prouvé durant cet Euro : aucune joueuse – aussi indiscutable soit-elle – n'est sûre de démarrer la partie. « On ne prend pas toujours les

meilleures pour pouvoir trouver un équilibre au niveau de l'équipe », expliquait-elle en avril.

Elle n'a pas hésité à se séparer d'Amandine Henry, milieu de terrain et capitaine au Mondial 2019, ou d'Eugénie Le Sommer, meilleure buteuse tricolore en activité, deux joueuses de Lyon, le club le plus titré d'Europe. La première avait exprimé le mal-être du groupe lors du Mondial 2019 dans une interview accordée à Canal+ en novembre 2020, au moment de sa dernière sélection, évoquant « des filles [qui] pleuraient dans leur chambre ».

C'est peu dire que ces déclarations n'avaient pas été du goût de Corinne Diacre. « Avant d'en parler aux médias, ça aurait été bien d'en parler à la personne concernée. C'est bon, par moments, de laver son linge sale en famille », avait-elle relevé en octobre 2021. « [Amandine Henry]

a payé ses sorties dans la presse, et dans son livre. C'est un non-événement car on a trouvé des remplaçantes, et elles ont plutôt bien fait le travail », estime aujourd'hui Aline Riera.

« Si elle estimait que leur présence était importante, elle les aurait prises. Elle ne fait pas de sentimentalisme, mais bâtit une équipe pour réussir », rappelle Marilyn Fort, dirigeante historique de Soyaux (Charente), l'unique club de Corinne Diacre lorsqu'elle était joueuse.

Le soutien de Noël Le Graët L'ancienne défenseuse et capitaine de l'équipe de France est arrivée sur le banc des Bleues avec confiance. « On lui a déroulé le tapis rouge. Tout le monde à la fédération était ravi de sa nomination et estimait que c'était la bonne personne », rappelle un ex-intime du groupe. Mais le quart de finale, perdu au

« On a construit des choses, il y a un socle solide. Il nous faut encore un peu de temps »

CORINNE DIACRE
sélectionneuse

Mondial 2019 face aux Américaines, était en deçà des objectifs. « Le cap fédéral était les demies. Mais [la FFF] était tellement heureuse du succès du Mondial, et de l'émulation suscitée, qu'elle est passée entre les gouttes », analyse la même source.

Le soutien de Noël Le Graët, le président de la FFF, ne s'est jamais démenti. « J'ai une confiance absolue en elle. Pour moi, il n'y a aucun

doute, c'est la femme de la situation pour continuer à faire progresser l'équipe nationale », disait-il, en juin 2019, dans un entretien au Parisien. Idem en décembre 2020, en plein cœur de la « crise » suscitée par Amandine Henry : « Que Corinne soit fâchée avec Pierrette, Paulette... L'important, c'est qu'elle gagne », avait-il déclaré.

Avant le début de l'Euro, le président de la FFF avait assuré que le contrat de la sélectionneuse « sera sûrement reconduit jusqu'à la Coupe du monde au moins », en juillet 2023. « Quand on a la confiance de son boss, on est beaucoup plus serein pour performer ». Demandez à [Didier] Deschamps [le sélectionneur des Bleus], c'est primordial », relève Sandrine Roux.

Prime à la jeunesse Le mandat de Corinne Diacre a aussi été marqué par l'apport de sang neuf. Si la moyenne d'âge lors de cet Euro était la même que lors du Mondial 2019 (environ 26 ans), huit joueuses ont disputé en Angleterre leur première phase finale d'une compétition internationale. Et certaines ont su tirer leur épingle du jeu. « J'ai beaucoup aimé Clara Matéo, avec sa vitesse, sa technique et sa vision du jeu. Elle est toujours très juste et très forte dans la dernière passe », développe l'ancienne milieu Louisa Necib au sujet de la numéro 10.

Elue meilleure joueuse contre les Pays-Bas en quarts et autrice d'une entrée remarquable contre l'Allemagne, Selma Bacha fait aussi partie des révélations. Tout comme l'attaquante Melvine Malard. « Ces jeunes Lyonnaises ont une expérience internationale avec la Ligue des champions. Elles sont arrivées avec une certaine maturité », relève l'internationale Gaëtane Thiney.

« Il y avait besoin de sang neuf. Il ne fallait pas attendre le dernier moment pour renouveler l'effectif, avance Sandrine Roux. Nous avons encore des jeunes joueuses de qualité qui vont faire le Mondial des moins de 20 ans en août. » De bon augure avant le Mondial 2023. « On va grandir et essayer de se relever vite. On a atteint la demi-finale ; la prochaine fois, ce sera la finale », annonce, optimiste, la défenseuse Selma Bacha.

WALID KACHOUR

Maintenu en Ligue 2, Bordeaux envisage de nouveau l'avenir

Sauvé d'une rétrogradation administrative au niveau amateur, le club, en difficulté financière, commence sa saison dès samedi

Dans l'expectative depuis plus d'un mois, Vital N'Simba va enfin pouvoir se projeter sur la saison prochaine. Arrivé de Clermont, en juin, pour signer aux Girondins, le défenseur congolais de 29 ans s'entraîne depuis plusieurs semaines, sans contrat, avec le club bordelais. Il attend son homologation depuis la décision prise, le 14 juin, par la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG), le gendarme financier du football hexagonal, de rétrograder administrativement les Girondins en National 1, la troisième division française.

La décision prise par le comité exécutif de la Fédération française de football (FFF), mercredi 27 juillet, vient éclaircir l'avenir de N'Simba, comme celui de tous les joueurs de l'effectif bordelais. L'instance de la FFF a décidé de réintégrer les Girondins en Ligue 2, allant dans le sens de la conciliation proposée lundi par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Pour le club centenaire, cette décision est à la fois un immense

soulagement – elle permet d'éviter un dépôt de bilan, qui semblait inéluctable en cas de rétrogradation dans le monde amateur – et une victoire, au terme de plusieurs semaines d'intenses tractations. Gérard Lopez, le président des Girondins, a trouvé des accords pour démontrer la capacité financière du club à poursuivre son activité la saison prochaine.

« Un je-m'en-foutisme complet »

Le 19 juillet, le tribunal de commerce de Bordeaux a validé ces accords, donnant du poids au dossier des Girondins avant leur passage devant le CNOSF. Gérard Lopez a trouvé un arrangement avec les créanciers du club, les fonds d'investissement américains Fortress et King Street, pour que ces derniers abandonnent la moitié des 53 millions d'euros de dettes et pour restructurer l'autre moitié.

L'homme d'affaires a également placé sous séquestre 10 millions d'euros d'injection au capital, à travers sa holding Jogo Bonito Group, et 14 millions d'euros de

garantie, montant que le club a affirmé vouloir atteindre en vente de joueurs cet été. De fait, Sékou Mara a officiellement été cédé, mardi, au club anglais de Southampton contre une somme de 11 millions d'euros.

Toutes ces garanties ont achevé de convaincre le comité exécutif de la FFF. « Je suis soulagé pour l'écosystème local et je le suis aussi à titre personnel. Mais, pour moi, ce n'est qu'une étape dans la restructuration du club », déclare au Monde Gérard Lopez. Bordeaux se tourne désormais vers la saison à venir, qui commence par un premier match de Ligue 2 contre Valenciennes, samedi, au stade Matmut Atlantique. Reste que, malgré le « soulagement » évoqué au sein du club, les dernières semaines ont été particulièrement mal vécues par une partie des salariés et par certains joueurs.

« La communication du club en interne a irrité l'effectif. Les dirigeants répétaient avant chaque passage devant la DNCG que tout allait bien, décrit l'agent d'un joueur des Girondins. Petit à petit,

on se rendait compte que non seulement ils n'avaient pas répondu à toutes les demandes, mais qu'en plus ils avaient fait preuve d'un je-m'en-foutisme complet. Il y a des délais à respecter, et ça n'a pas été le cas. »

Dans l'incertitude jusqu'à mercredi concernant leur avenir, tous les joueurs ont dû se préparer à un potentiel départ précipité. « On a travaillé avec d'autres clubs pour assurer un point de chute », concède Boris Laval, agent de Vital N'Simba. « On est restés en alerte, j'ai sollicité d'autres clubs au cas où », confirme un autre agent d'un joueur bordelais.

De nouveaux départs ?

Sur le plan sportif, les joueurs, comme le staff, ont toutefois vécu une pré-saison classique, pour se projeter, comme si de rien n'était, vers la saison de Ligue 2. Les Girondins ont ainsi disputé cinq matchs amicaux, et les joueurs sont préparés physiquement, comme chaque été, avant le début du championnat. Avec trois victoires, un nul et une défaite, l'en-

traîneur du club, David Guion, s'est dit « satisfait » de cette phase préparatoire. Sans mot dire sur l'avenir du club.

Si Bordeaux n'est pas en retard sur le terrain, le club n'est en revanche, pas en avance dans la restructuration de son effectif. Après celui de Sékou Mara, les Girondins s'attendent à de nouveaux départs de joueurs en août (Alberth Elis, Hwang Ui-jo, Junior Onana...). Mardi 2 août, le club va devoir passer une dernière fois devant la DNCG, qui peut décider d'encaisser sa masse salariale ou l'interdire de recrutement. « L'objectif sera toujours la montée [en Ligue 1], s'ils nous laissent travailler normalement », assure Gérard Lopez, conscient que les Girondins devront embaucher plusieurs joueurs en août. Un mauvais départ en Ligue 2 compromettrait cet objectif puisque seules deux équipes seront promues en première division en 2023, en raison du passage de vingt à dix-huit clubs dans l'élite en 2023-2024.

« On y croit, on ne serait pas là autrement. Avec cinq ou six arri-

vées de qualité, le onze peut être très solide », assure Boris Laval. D'autres sont moins optimistes. « Vu le retard qu'ils ont pris, j'ai du mal à voir Bordeaux remonter directement. Et la même situation [devant la DNCG] aura lieu dans un an. Avec les personnes qui sont à la tête du club, malheureusement, ce qui se passe, c'est une fuite en avant », estime un agent. « On repart sur une base très solide financièrement pour reconstruire », assure Gérard Lopez.

Considérée comme dramatique, fin mai, après la relégation du club de la Ligue 1, la présence de Bordeaux en Ligue 2 est désormais perçue comme un miracle. Les supporters se sont félicités de la décision de la FFF, comme en juillet 2021, lorsque la DNCG avait validé le rachat du club par Gérard Lopez, alors que les Girondins s'apprêtaient à couler à la suite au retrait de Fortress et King Street en tant qu'actionnaires. Avant de retrouver les vertiges de la Ligue 1, les Girondins n'en ont pas fini avec l'ascenseur émotionnel. ■

DENIS MÉNÉTRIER

INDUSTRIE MINIÈRE

REPORTAGE

AAPPALUTTOQ, NUUK (GROENLAND),
COPENHAGUE (DANEMARK) - *envoyé spécial*

Dans le petit bipropulseur de la compagnie Air Greenland qui vient de se poser, en sautillant, sur la piste verglacée de l'aéroport de Nuuk, capitale du Groenland, la vingtaine de passagers peut enfin reprendre son souffle. En ce mois glacial de février, où les températures peuvent descendre jusqu'à -25 °C, il est difficile de voir où commence la piste d'atterrissage et où se terminent les eaux gelées du détroit de Davis. « S'il s'était posé un mètre trop tôt, nous aurions tous fini en glaçons dans la mer », lâche en toute décontraction un passager, avant de fermer son anorak, d'enfiler son bonnet et de descendre de l'appareil.

Dehors, le ciel est si blanc qu'il semble avoir glissé sur la ville recouverte de neige. Seules quelques maisons de couleur, posées comme des boîtes d'allumettes sur la côte escarpée, rompent la monotonie du paysage. Le seul, ou plutôt la seule qui brave le froid, est la statue d'Hans Egede, un missionnaire luthérien danois qui colonisa le Groenland au XVIII^e siècle, au prix de conversions forcées. Posé en haut d'une colline, celui-ci regarde vers le large, fier et imperturbable, le torse bombé et la tête haute. Régulièrement, des Groenlandais qui s'agacent de voir le premier colon danois ainsi célébré l'aspergent de peinture rouge. L'île, vaste comme l'Europe de l'Ouest, fait toujours partie du royaume du Danemark, même si elle a obtenu une autonomie renforcée en 2009.

La veille, deux géologues sont arrivés de Norvège accompagnés de Vincent Pardieu, un gemmologue français qui a passé une bonne partie de sa vie à explorer les gisements de rubis autour du monde. Ils se rendent à Aappaluttoq, une mine qui ne ressemble à aucune autre, du fait de son isolement et de son emplacement, à quelques encablures du cercle polaire. Elle est l'une des deux seules en activité au Groenland. D'autres pourraient bientôt voir le jour dans cette région qui se réchauffe le plus vite au monde. La fonte du pergélisol, ces sols gelés tout au long de l'année, libère des millions de tonnes de dioxyde de carbone et déséquilibre les écosystèmes, mais donne aussi accès plus facilement à des ressources minières abondantes et jadis inaccessibles, comme les terres rares, le nickel, le cuivre ou le cobalt. Avec son désert blanc qui fond et son sous-sol riche, certains voient dans le Groenland une Arabie saoudite de l'Arctique.

UNE TERRE DE FIN DU MONDE

L'entreprise familiale norvégienne LNS est l'une des rares à s'y être aventurée. Spécialiste des chantiers de construction dans l'Arctique, où elle creuse des tunnels, construit des ponts et exploite des mines, elle a pris le contrôle, en 2016, du gisement de rubis d'Aappaluttoq, lorsque son ancien partenaire, le canadien True North Gems, a fait faillite. « Vous verrez, la mine vaut le détour », promet Vincent Pardieu, le visage mangé par une barbe grise et des lunettes en forme de losange, taillées comme des diamants.

On retrouve l'équipe au petit matin, dans le port de Nuuk, prête à embarquer vers la mine, à 200 kilomètres de là. Le « taxi boat » qui nous attend a été peint en damier jaune et noir comme les taxis de New York, et peut aller vite grâce à son radar qui permet d'éviter les morceaux de glace éparpillés sur la mer. Mais il ne va pas partout. A l'entrée du fjord qui mène à la mine, impossible d'avancer sans brise-glace. L'attente risque d'être longue. Le conducteur va chercher un fusil dans la cale pour guetter les phoques, tout en gardant le moteur allumé afin de tenir les passagers au chaud.

Finalement, aucun phoque à l'horizon, mais un brise-glace rouillé qui surgit lentement des entrailles du fjord. Il traîne sa carcasse d'acier surmontée d'une grosse tour. Ses passagers commencent à sortir sur le pont, impatients de revenir chez eux après trois semaines passées dans la mine. Ils sautent sur le taxi boat, d'un bond au-dessus de la mer glacée. Parmi eux, un homme en combinaison grise estampillée « Arctic Security » tend une mallette scellée à l'un de ses collègues venu de Nuuk. Elle contient les rubis récoltés pendant la semaine et voyagera jusqu'à Bangkok, toujours sous bonne escorte.

Dehors, alors que la nuit tombe sur le cercle polaire, la pleine lune baigne le fjord d'une lumière blanche. Dans sa cabine qui



Vue aérienne de la mine de rubis d'Aappaluttoq, lorsque les opérations ont commencé, en mai 2017. VINCENT PARDIEU

Au Groenland, plongée dans la mine de rubis de l'extrême

LA RUÉE VERS L'ARCTIQUE ¹² Le gisement d'Aappaluttoq est le reflet d'une industrie en plein essor. Un pari financier pour la firme norvégienne LNS, qui exploite le site

empeste le tabac froid et le gasoil, le capitaine manœuvre son brise-glace du bout de l'index posé sur la barre. « Il ne fait pas que nous ouvrir le chemin, il tient la mine en vie », marmonne-t-il, sans jamais lâcher son mégot de la bouche, du haut de sa mince silhouette flottant dans une combinaison orange recouverte de traces de cambouis. A l'avant du navire sont posés des petits conteneurs. On y trouve de tout : des explosifs, de la viande de renne, des pièces détachées. Une fois par semaine, les marchandises arrivent et les déchets repartent pour Nuuk, où ils seront incinérés.



Le campement de la mine est situé sur une terre de fin du monde, à 20 kilomètres d'un village de pêcheurs. Le lieu n'avait pas de nom, jusqu'à ce que des explorateurs y découvrent le premier rubis, à la fin des années 1960. Il fut alors appelé Ruby Island. Sur cette étendue de blancheur et de froid ont été posés quelques préfabriqués et des conteneurs rouges, abritant explosifs et nourriture, sur une superficie pas plus grande qu'un terrain de football. Un hélicoptère y a été aménagé, entouré de plots en plastique orange. Des générateurs silencieux fournissent l'électricité et la connexion à Internet est assurée grâce à un satellite. Pour l'alimentation en eau, des canalisations ont été construites jusqu'au lac le plus proche. « Des fils chauffants parcourent les tuyaux pour que l'eau ne se transforme pas en glace, détaille Peter Madsen, le directeur de la mine.

La mine se trouve à 3 kilomètres du campement, au bout d'une route glissante longée par de hauts talus de neige. De loin, on aperçoit d'abord un cratère noir au milieu d'un relief escarpé saupoudré de neige, puis d'immenses engins, la tête penchée sur un sol percé et défoncé. « Allez-vous-en ! », hurle un artificier, qui vient de poser des dizaines de bâtons de dynamite plusieurs mètres sous terre. Un feu d'artifice de pierres explose, laissant un nuage de poussières jaunâtres en suspension dans l'air.

Avec leurs combinaisons orange, les géologues inspectent le sol, s'agenouillent pour identifier les pierres. Y aurait-il parmi elles des roches hôtes qui se trouvent souvent à

proximité du rubis tant convoité ? Les géologues avancent à tâtons dans les profondeurs de la terre, en s'aidant de leurs observations sur le terrain et de simulations informatiques. La tâche est difficile : il leur faut mettre la main sur quelques carats de rubis perdus au milieu de centaines de tonnes de roches. « Quand vous commencez à travailler ici, vous avez très peur d'en jeter avec les déchets, et puis vous vous y habituez, témoigne Hauke Reimers, géologue chez LNS. Vous apprenez à vite prendre des décisions, car hésiter, ça coûte du temps et de l'argent. »

L'ISOLEMENT EST UN DÉFI

A peine sorties de terre, les roches sélectionnées sont chargées dans des camions géants et déposées le long d'un hangar fermé de la taille d'une cathédrale. Il faut d'abord les dégeler avant de les trier. Elles sont dispersées au sol, sur un long tuyau percé qui laisse s'échapper de la vapeur. Réchauffées, elles sont ensuite placées sur un convoyeur qui les monte jusqu'au sommet de la cathédrale de tôle, par une petite lucarne. Les voici happées, dans un fracas métallique, par un immense broyeur qui les recrache en petits morceaux sur un tapis roulant. Elles passent devant une ouvrière qui tente de repérer les pièces intéressantes, puis sont broyées à nouveau, plongées dans une solution liquide où seules celles qui tombent au fond de la cuve sont gardées, et enfin jetées dans une machine de tri optique. Inventée en Allemagne afin de trier les laitues utilisées dans les hamburgers des chaînes de restauration rapide, elle a été reconfigurée pour détecter la moindre trace rouge à la surface des pierres, synonyme de la présence de rubis. « Au Mozambique ou en Birmanie, la même mine ferait travailler de 300 à 400 personnes, alors qu'ils ne sont ici qu'une trentaine », dit Vincent Pardieu.



**L'AUTOMATISATION
REND POSSIBLE
L'EXTRACTION MINIÈRE
DANS UN PAYS
DE 56 000 HABITANTS,
OÙ LA MAIN-D'ŒUVRE
EST RARE ET DIFFICILE
À FAIRE VENIR**

fonctionner, consomment beaucoup d'énergie. Près d'un million de litres de fioul, stockés dans des réservoirs construits en sous-sol au bord du fjord, sont engloutis par an.

La technologie facilite également la vie des mineurs, qui travaillent par rotation de trois semaines dans la mine. En dépit de la distance, ils ont droit à un quota d'octets pour utiliser Internet et échanger avec leur famille. En cas de problème de santé, une infirmière est de garde dans un petit local où elle écoute, entre deux patients, des podcasts d'histoires criminelles.

LA FAUNE ET LA FLORE PERTURBÉES

L'accord signé en 2014 entre le gouvernement groenlandais et l'exploitant de la mine prévoyait l'extraction d'au moins 3,2 millions de tonnes de roches en neuf ans. Une activité qui « perturbera inévitablement la faune et la flore », affirmait le cabinet Ramboll, dans son étude d'impact sur l'environnement conduite en 2013. La faune locale est composée de lièvres, de renards, de caribous et de grands aigles de mer dont l'habitat risque d'être troublé par les va-et-vient d'hélicoptères. Pour chaque tonne de roche, il faut aussi extraire du lac voisin 10 mètres cubes d'eau, ce qui l'asséchera sur environ un tiers de sa surface, même s'il est dépourvu de poissons.

Le pari financier est loin d'être gagné pour l'opérateur de la mine, qui enregistre des pertes sur ce marché nouveau pour lui, et si atypique. « C'est peut-être la seule industrie au monde où ni le client final qui achète la pierre ni le mineur qui la découvre ne connaissent vraiment la valeur du rubis », relève Vincent Pardieu. A Nuuk, certains affirment, sous couvert d'anonymat, que LNS est prêt à perdre de l'argent pour accumuler de l'expérience et s'assurer une présence au Groenland, dans l'espoir de mettre la main sur d'autres concessions. L'entreprise familiale a d'ailleurs signé, en mai 2022, un accord avec la compagnie Ironbark Zinc, pour exploiter le gisement de Citronen, l'une des plus grandes réserves de zinc au monde encore inexploitées, tout au nord de l'île. De son côté, le gouvernement autonome du Groenland, qui possède une participation de 9 % dans la concession, espère que le projet convaincra d'autres investisseurs de s'installer ici.

« Ce qui fait la valeur et la renommée du rubis, c'est son pays d'origine ou le nom du joaillier qui la vend », observe Vincent Pardieu. Le rubis du Groenland doit en partie sa réputation à un joaillier de Copenhague. « Dès que j'ai su que les premiers allaient être commercialisés, en 2017, j'en ai acheté 900 carats et ça a eu un succès fou, se remémore Ulrik Hartmann, dans sa bijouterie située dans une avenue chic de la capitale danoise. Les clients ont l'impression d'acheter un morceau du royaume du Danemark. » En l'espace de quelques années, la pierre rouge est devenue un symbole du pays, à tel point que le gouvernement danois a décidé d'en offrir à la reine Margrethe II, pour ses 80 ans, en 2020.

La mine d'Aappaluttoq est la seule au monde située dans un pays qui ne soit ni corrompu ni sous dictature militaire, sans violations des droits de l'homme ni déplacements de population. Pendant longtemps, le rubis a été associé à la Birmanie, en partie grâce à La Vallée des rubis, du romancier Joseph Kessel. Ulrik Hartmann espère que ce sera bientôt le tour de l'île blanche: « Quand vous avez la chaîne d'approvisionnement responsable, la bonne histoire et le juste prix, vous touchez le jackpot. » Les ressources minières alimentent les espoirs d'autonomie financière de l'île, dont le budget de fonctionnement dépend de Copenhague à hauteur de 500 millions d'euros par an, et peut-être de son indépendance politique, tout en faisant les affaires du Danemark. On n'exploire plus seulement le Groenland, on l'exploite. ■

JULIEN BOUISOU

Prochain article Groenland : la ruée vers l'eau des icebergs

taine, explique Vincent Pardieu. Les machines font la différence.»

En quelques heures, la croûte terrestre est donc dynamitée, cassée en mille morceaux et triée. Les rares débris conservés seront transportés à Nuuk, dans un discret bâtiment encore mieux protégé que la banque centrale du Groenland, et plongés dans l'acide. Ces pièces seront vendues intactes en tant que « spécimens » à des musées ou à des passionnés de minéralogie, ou comme pierres précieuses. En fonction de leur couleur, de leur luminosité, de leur degré de pureté mesuré selon le nombre d'inclusions, elles seront peut-être chauffées, puis taillées en cabochon ou en pierres à facettes à Bangkok.

« Il est possible d'opérer une mine comme celle-ci au Groenland, car acheter et transporter des machines coûte désormais moins cher », explique Hauke Reimers. Une automatisation qui rend possible l'extraction minière dans un pays de 56 000 habitants, où la main-d'œuvre est rare, difficile à faire venir, et où trois aéroports sont déjà en construction. « Le progrès technologique ouvre de nouvelles possibilités d'extraction tout en diminuant les coûts, souligne M. Reimers. Si vous aviez dit il y a cinquante ans à un investisseur que vous vouliez exploiter un gisement dont la concentration en cuivre ne dépasse pas 0,5 %, il vous aurait ri au nez, alors qu'aujourd'hui, c'est possible. »

La nuit, sous un ciel constellé d'étoiles, les grues continuent de creuser et de racler la terre d'Aappaluttoq, sous les feux de puissants projecteurs. Les machines tournent vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Mieux vaut ne pas couper le moteur, car avec des températures aussi basses, on n'est jamais sûr de pouvoir le redémarrer. « Une grue fonctionne en moyenne mille cinq cents heures par an, mais ici c'est cinq mille heures », remarque Peter Madsen. La moindre panne lui donne des sueurs froides. Il faut trouver la pièce détachée et la faire venir au plus vite. A l'entendre, il serait plus facile d'en faire venir une à la Station spatiale internationale que dans la mine d'Aappaluttoq, à l'écart des chaînes d'approvisionnement mondiales. Lorsque la réparation ne peut pas être faite par les équipes sur place, des techniciens viennent d'Allemagne ou d'ailleurs, par avion. « L'isolement est un défi bien plus important que le froid », résume-t-il. La chaleur et les machines, sans lesquelles la mine ne pourrait pas

Le sous-sol groenlandais, nouvel eldorado pour les terres rares

La plus grande île au monde recèle nombre de métaux utilisés dans l'armement et la transition énergétique, suscitant l'appétit des investisseurs de la planète

À Groenland, les start-up s'arrachent les géologues plutôt que les développeurs. Les minerais de l'une des rares régions encore inexploitées de la planète attirent les convoitises et les investissements du monde entier. Même les milliardaires américains Jeff Bezos et Bill Gates s'y intéressent. KoBold Metals, l'entreprise dont ils sont actionnaires et qui utilise l'intelligence artificielle pour explorer de nouveaux gisements, a lancé, au mois de mars, ses premiers forages près de la baie de Disko, dans le sud-ouest du pays, afin d'y prospecter du nickel, du cuivre et du cobalt.

Le nombre de licences minières sur l'île a explosé, ces deux dernières décennies, passant de 19, en 2001, à une centaine, en 2022. « La plupart sont des licences d'exploration qui permettent de cartographier les sous-sols », explique la ministre des ressources naturelles groenlandaise, Naaja Nathanielsen. Car le pays est si grand qu'il nous reste beaucoup à découvrir. Les titulaires d'une licence ont l'obligation de fournir à l'administration le résultat de leurs découvertes. « Le Groenland attire, pour l'instant, de nombreuses petites entreprises qui font travailler des géologues et vendent des données à de grandes compagnies minières », poursuit la ministre. Seules deux mines sont en activité. L'une extrait du rubis à Aappaluttoq et l'autre de l'anorthosite, utilisé dans l'aluminium et les matériaux de construction, à Kangerlussuaq.

Le sous-sol de la plus grande île au monde regorge de fer, de plomb, de zinc, de nickel, d'or, de platine et, surtout, de métaux rares utilisés dans l'armement et la transition énergétique, pour les batteries électriques ou les éoliennes. L'exploitation de gaz et de pétrole y est interdite, par crainte des conséquences dévastatrices et irréversibles d'une marée noire prise au piège des glaces du Groenland.

Nombreux obstacles

« Le pays sera incontournable pour répondre à la demande mondiale en terres rares », prédit Greg Barnes, un géologue australien qui dirige l'entreprise Tanbreez, détentrice d'une licence d'exploration. Il abriterait entre 12 % et 25 % des réserves de la planète, alors que 90 % de la production mondiale proviennent actuellement de Chine. « Les Américains ne veulent pas être dépendants de Pékin pour fabriquer leurs armes et souhaitent développer leur propre filière », explique M. Barnes, qui cherche à boucler un tour de table de 500 millions de dollars (490 millions d'euros) auprès d'investisseurs des Etats-Unis.

Alors que les températures augmentent trois fois plus vite dans l'Arctique qu'ailleurs sur la planète, les compagnies minières

**L'ARGENT DES MINES
POURRAIT PERMETTRE AU
GROENLAND DE RÉDUIRE
SA DÉPENDANCE VIS-À-VIS
DU DANEMARK, QUI LUI
DONNE 500 MILLIONS
D'EUROS CHAQUE ANNÉE**

voient dans le réchauffement climatique une occasion à saisir. Avec les hivers plus courts, les fenêtres de navigation se rallongent et les chargements de bateaux peuvent être plus nombreux. Les mines sont concentrées sur le littoral qui entoure l'inlandsis, une masse de glace qui occupe 80 % du territoire de l'île et peut atteindre 3 000 mètres de profondeur. A plus long terme, le Groenland pourrait aussi se trouver sur une nouvelle route commerciale polaire reliant le Pacifique à l'Atlantique. Le trajet entre Rotterdam et Shanghai, qui avait déjà été raccourci avec la construction du canal de Suez, serait encore plus court s'il passait par l'Arctique.

Toutefois, les obstacles restent nombreux. « L'un des plus grands défis est l'éloignement, et je ne parle pas de l'éloignement vis-à-vis du marché, car vous pouvez maintenant expédier du minerai de presque partout, mais plutôt de l'isolement dû au manque d'infrastructures, telles que les centrales électriques et les ports en eau profonde », a expliqué Paul Hueper, de l'agence d'Etat américaine du Bureau des ressources énergétiques (Bureau of Energy Resources), lors d'une conférence au groupe de réflexion américain Wilson Center, le 15 juin.

En dépit du changement climatique, le froid complique aussi les opérations. Les galeries souterraines doivent être chauffées pour éviter que les jets d'eau à haute pression se transforment en glace. Les moteurs des pelleuses et des camions doivent aussi être chauffés la nuit pour qu'ils puissent redémarrer le lendemain. Autre problème: le manque de main-d'œuvre. Dans un pays de seulement 56 000 habitants, les ouvriers des mines doivent être recrutés à l'étranger, ce qui augmente les coûts de fonctionnement. « C'est vrai que les coûts d'extraction sont élevés au Groenland, notamment parce que nous avons des normes environnementales exigeantes », admet Naaja Nathanielsen. Mais ils peuvent être amortis par la hausse des prix des matières premières. »

Les rêves d'eldorado minier se heurtent toutefois à la résistance de la population. Le pays a voté, en 2021, pour un parti qui avait mené campagne contre l'ouverture d'une mine d'uranium à Kvanefjeld (Kuannersuit, en groen-

landais), dans le sud du pays. Dans la foulée de sa victoire, le nouveau gouvernement autonome, formé par le parti de gauche Inuit Ataqitigiit (IA, « communauté du peuple »), a interdit toute exploitation de gisements dont la concentration en uranium dépasse les 100 parts par million, sans toutefois être opposé au développement de l'industrie minière. « C'est du cas par cas. Tout dépend du minerai et de la configuration de la mine, si par exemple elle est ouverte ou non », précise M^{me} Nathanielsen.

Cette activité pourrait menacer la pêche, qui représente, à elle seule, 95 % des exportations du Groenland. « Alors que nous avons l'eau la plus pure au monde, ajoute Mikkel Myrup, président de l'association environnementale Avataq, l'extraction d'uranium menaçait de rejeter des déchets comme le fluorure de sodium dans la mer. » Même si le projet de mine a été abandonné, le sujet a semé la discorde au sein de la communauté locale. « La population est pauvre, souffre de chômage, et certains y voyaient une chance d'un point de vue économique », témoigne M. Myrup.

Sphère d'influence américaine

Le débat a même pris une ampleur nationale. Car l'argent des mines pourrait permettre au Groenland de réduire sa dépendance vis-à-vis du Danemark, qui lui donne 500 millions d'euros chaque année, lui garantissant ainsi la moitié de ses recettes budgétaires. Certains investisseurs sont moins courtisés que d'autres. Dans une région qui fait officiellement partie de la sphère d'influence américaine depuis la doctrine Monroe de 1823, et la signature d'un traité entre Copenhague et Washington en 1951, l'industrie minière peut servir de cheval de Troie à l'influence chinoise.

La mine d'uranium Kvanefjeld devait ainsi être exploitée par Greenland Minerals, contrôlé par le groupe chinois Shenghe Resources depuis 2016. En novembre 2021, le Groenland a retiré à une autre entreprise chinoise, General Nice, sa licence pour exploiter une mine de fer près de la capitale, Nuuk, au motif qu'elle n'avait toujours pas démarré. La même entreprise avait essayé d'acheter, en 2016, une base navale construite par les Américains et abandonnée, avant que Copenhague ne s'y oppose, de justesse.

En 2018, le Groenland a enfin refusé un prêt chinois pour financer la construction de deux aéroports. Dans le même temps, Washington a avancé ses pions. En 2020, les Etats-Unis, qui disposent déjà sur place, à Thulé, d'une base militaire avec des systèmes d'alerte avancés contre les missiles balistiques et d'une station de surveillance des satellites, ont ouvert leur premier consulat à Nuuk. ■

J. BO.

Aux Etats-Unis, la Fed poursuit le resserrement monétaire

La Réserve fédérale a de nouveau relevé ses taux directeurs de 0,75 point, dans un contexte de forte inflation et de refroidissement de la demande

NEW YORK - correspondant

Cela a été un feu d'artifice à Wall Street : le Nasdaq, l'indice riche en technologies, a bondi, mercredi 27 juillet, de 4,06 %, tandis que le S&P 500, qui représente les grandes entreprises américaines, a progressé de 2,62 % : en cause, les propos rassurants de Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale (Fed, banque centrale) sur l'économie nationale, qui laissent espérer que le pire de l'inflation est passé et que la récession pourra être évitée.

Le comité de politique monétaire a décidé d'augmenter comme prévu, et pour la deuxième fois de suite, les taux directeurs de la Fed de 0,75 point. Le loyer de l'argent à court terme se situe désormais dans une fourchette comprise entre 2,25 % et 2,5 %, alors qu'il était juste au-dessus de zéro en mars et ce, depuis le début de la pandémie de Covid-19. « Le marché du travail est extrêmement tendu et l'inflation est beaucoup trop élevée », a expliqué M. Powell.

Toutefois, le président de l'institution n'a pas exclu de ralentir le rythme du resserrement monétaire. « A un moment donné, il conviendra de ralentir. Nous pourrions procéder à une autre augmentation inhabituellement importante [en septembre], mais ce n'est pas du tout une décision que nous avons prise. Nous allons être guidés par les données. » D'ici à la prochaine réunion de septembre, la banque centrale disposera des chiffres du chômage et de l'inflation des mois d'août et de septembre. Elle sera alors en mesure

de savoir si elle peut ralentir le resserrement du crédit.

Les marchés anticipent que la poussée des prix se résorbera d'elle-même, puisque les taux à dix ans ne sont que de 2,8 %, alors que l'inflation est supérieure à 9 %. Les taux longs avaient atteint 3,5 % en juin, au pire des inquiétudes, lorsque ont été publiés les chiffres de mai, juste avant la précédente réunion de la Fed.

Quelques signaux positifs apparaissent : le coût des matières premières, notamment de l'énergie, s'affiche en recul – celui du gallon de l'essence (3,8 litres) n'est plus que de 4,30 dollars (4,20 euros), après avoir dépassé 5 dollars. La folie des prix dans le transport aérien s'estompe. Il n'existe pas de spirale inflation-salaire aux Etats-Unis, ce qui lamine le pouvoir d'achat, mais permet d'espérer sortir de l'inflation.

Baisse de la Bourse

Surtout, M. Powell a noté un refroidissement de la demande. Ainsi, les consommateurs américains, dont le moral est au plus bas, se sont réorientés vers les produits de base. Ils puisent dans leur épargne, affectée par la baisse de la Bourse et la fin des programmes d'aides fédéraux liés à la crise sanitaire. Le marché immobilier est en passe de se retourner, en raison de la hausse du taux des emprunts hypothécaires. Celui de l'emploi se rééquilibre légèrement en faveur des entreprises. Enfin, l'investissement des sociétés semble s'être réduit au second trimestre.

Est-ce à dire que les Etats-Unis sont passés de la surchauffe à la récession ? Cette question tarau-

La croissance au deuxième trimestre risque d'être négative, après un premier trimestre déjà en retrait

daît la presse, alors que la première estimation de la croissance au deuxième trimestre devait être publiée, jeudi 28 juillet. Celle-ci risque d'être négative, comme le prévoit la Fed d'Atlanta, après un premier trimestre en retrait, notamment du fait de l'envolée du déficit extérieur. L'administration Biden, qui a axé tout son discours politique sur le retour de la croissance et de l'emploi, a tenté d'allumer par avance un contrefeu, en contestant que deux trimestres de recul d'affilée du produit intérieur brut soient constitutifs d'une récession.

Poussé dans ses retranchements au cours de sa conférence, M. Powell a finalement volé au secours de Joe Biden : « Je ne pense pas que les Etats-Unis soient actuellement en récession. » Selon lui, un tel scénario survient quand des pans entiers de l'économie sont, plusieurs mois durant, en contraction, ce qui n'est pas le cas, souligne-t-il, eu égard aux « 2,7 millions de personnes embauchées au premier semestre ». M. Powell a en outre déclaré qu'il fallait prendre les chiffres de la croissance « avec des pincettes », ajoutant qu'ils étaient souvent révisés.

En attendant la publication de l'indice de l'inflation de juillet, le 10 août, les marchés financiers scrutent les résultats des entreprises lors du deuxième trimestre, qui sont mauvais sans pour autant se révéler catastrophiques. Les banques ont connu des performances variables, mais ont été secouées par la chute du marché des fusions et acquisitions.

Les supermarchés Walmart ont décelé une désaffection du consommateur sur les produits haut de gamme. Cependant, les firmes d'entrée de gamme comme Coca-Cola et McDonald's répercutent la hausse des coûts sur les consommateurs, ce qui est mauvais signe pour l'inflation. Les résultats des sociétés du numérique sont médiocres, avec des perspectives variables : celles de Microsoft et Google sont bonnes, à l'inverse de celles de Snapchat et de Meta (Facebook).

Tesla et Ford ont publié des résultats supérieurs aux attentes, tandis que General Motors a été frappé par les perturbations chinoises. Le secteur des microprocesseurs devrait être dopé par le programme de subvention de 52 milliards de dollars que s'approprie à voter le Congrès. En définitive, c'est au cas par cas que s'évalue la situation de l'économie américaine. D'une manière générale, les résultats sont en baisse, avec des gels et des suppressions d'emplois dans la tech. Néanmoins, la dégelée boursière est telle depuis le début de 2022 (15,5 % de baisse pour le S&P 500 et 18,5 % pour le Nasdaq), que Wall Street choisit de tout voir d'un œil positif pour ne pas manquer le rebond. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

Miné par les difficultés, EDF dans le rouge au premier semestre

L'énergéticien a subi une perte de 5,3 milliards d'euros, l'une des plus lourdes de son histoire

Guerre en Ukraine, réacteurs à l'arrêt, bouclier tarifaire, sécheresse historique : les vents contraires s'accumulent pour EDF en 2022. Alors que l'Etat a lancé le processus de nationalisation de l'énergéticien, ce dernier a annoncé, jeudi 28 juillet, avoir subi une des plus lourdes pertes de son histoire au premier semestre, à 5,3 milliards d'euros. « Y a-t-il déjà eu dans l'histoire d'EDF un semestre dont les chiffres étaient aussi négatifs ? J'en doute beaucoup », a reconnu son PDG, Jean-Bernard Lévy. « Les résultats du premier semestre traduisent les difficultés rencontrées en matière de production nucléaire en France et, dans une moindre mesure, hydroélectrique, ainsi que l'effet du bouclier tarifaire mis en place en France pour 2022 », a-t-il ajouté.

Dans ce contexte de gel des prix, destiné à préserver la facture des ménages, EDF a vendu davantage d'électricité bon marché à ses concurrents, les fournisseurs alternatifs, comme la réglementation le lui impose. Une mesure susceptible d'être reconduite pour 2023 et dont l'impact négatif sur l'excédent brut d'exploitation (Ebitda) en 2022 atteint quelque 10 milliards d'euros. Et ce, même si les députés ont voté le 23 juillet en faveur d'un relèvement de ces tarifs imposés de 42 à 49,50 euros à compter du 1^{er} janvier 2023. « Ces événements imposent au groupe d'acheter de l'électricité dans un contexte de prix de marché élevés », a résumé l'énergéticien, détenu à 84 % par l'Etat français.

Dans ces conditions, l'endettement financier net du groupe a atteint 42,8 milliards d'euros à fin juin, contre 43 milliards à fin 2021, malgré l'augmentation de capital de 3,1 milliards d'euros, fin mars. Le chiffre d'affaires est en revanche en forte progression (+ 67,2 %), à 66,262 milliards d'euros, soutenu par la forte hausse des prix de l'électricité et du gaz en Europe.

« Enjeux de sûreté »

Une annonce est néanmoins venue éclairer ce sombre tableau, EDF ayant reçu mercredi le feu vert de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) dans le cadre de son programme de contrôles lié aux problèmes de corrosion. Une décision qui conforte le groupe dans sa volonté de produire en 2022 entre 280 et 300 térawatts-heure (TWh), puis entre 300 et 330 TWh en 2023, a indiqué Jean-Bernard Lévy. A ce sujet, EDF prévoit de contrôler l'ensemble de ses réacteurs d'ici à 2025 par ultrasons pour rechercher d'éventuelles traces de ce problème qui a conduit à l'arrêt de 12 réacteurs sur 56.

Le groupe doit contrôler en priorité les zones les plus sensibles des réacteurs de 1450 mégawatts

(MW) et certains de 1300 MW. « La stratégie d'EDF est appropriée compte tenu des connaissances acquises sur le phénomène et des enjeux de sûreté associés », a convenu l'ASN dans son communiqué du 27 juillet, sans réclamer de calendrier de contrôle plus serré dans l'ensemble.

Un bémol, toutefois, concerne « le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Belleville [Cher], l'ASN considérant que le contrôle de ce réacteur prévu en 2024 est trop tardif ». L'autorité estime que les connaissances sur le phénomène sont « encore évolutives » et que « le programme de contrôle devra être adapté si les contrôles ou analyses mettent en évidence des éléments nouveaux ». Ces phénomènes de corrosion interviennent alors que 18 autres réacteurs du groupe sont également à l'arrêt, mais cette fois pour des opérations de maintenance programmées.

Retrait de la cote

C'est dans ce contexte financier délicat que, dix-sept ans après l'avoir fait entrer en Bourse, l'Etat compte opérer la renationalisation du groupe. Le 19 juillet, le gouvernement a en effet annoncé son intention de monter à hauteur de 100 % du capital d'EDF, pour un montant de 9,7 milliards d'euros. Une opération qui doit faire l'objet d'une offre publique d'achat simplifiée d'ici à début septembre, en vue d'un retrait de la cote d'EDF envisagé d'ici à la fin du mois d'octobre. Celle-ci a en partie pour objet de permettre au groupe, en dépit de sa situation financière compliquée, d'emprunter du fait de la garantie de l'Etat, à moindre coût sur les marchés.

Elle devrait aussi donner à l'Etat les coudées franches pour mener à bien la restructuration du groupe, sur fond de crise climatique et énergétique. Certes, pour l'heure les contours de ses ambitions restent plus que flous, regrettent les syndicats. Mais une chose est sûre : EDF va devoir s'atteler à des chantiers colossaux, tant pour prolonger la durée de vie de son parc nucléaire que pour construire de nouveaux réacteurs et se développer dans le domaine des énergies renouvelables.

Dans le but de mener à bien ces projets, l'électricien devra compter sur la nomination d'un nouveau patron dès la rentrée. La gouvernance pourrait alors changer, la fonction de PDG étant répartie entre un président et un directeur général. « Alors que des chantiers d'envergure seront lancés par l'entreprise dans les prochains mois, l'Etat et Jean-Bernard Lévy sont convenus de lancer dès à présent le processus de succession de ce dernier à la tête d'EDF », avait précisé Bercy, début juillet. ■

MARJORIE CESSAC

Les hausses de prix dopent les ventes des grandes entreprises agroalimentaires

Pour Nestlé, Danone ou Unilever, tout l'enjeu est de ne pas décourager le consommateur

Dans les rayons des supermarchés, c'est la valse des étiquettes. Yaourts, eaux minérales, glaces, pâtes ou encore steaks hachés voient leur prix s'échauffer au fil des mois. Une tendance qui touche l'ensemble de la planète. Cette inflation dope le chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires. Que ce soit Nestlé, Danone, Coca-Cola ou Unilever, toutes affichent un net bond de leur activité, depuis le début de 2022. Toutefois, les marges sont sous pression.

Ce dynamisme a même conduit le français Danone à réviser à la hausse ses prévisions de croissance annuelle, lors de la présentation de ses résultats semestriels, mercredi 27 juillet. Le propriétaire des marques Evian, Activia ou Aptamil table désormais sur une augmentation de son chiffre d'affaires de 5 % à 6 %, en 2022, contre une estimation initiale de 3 % à 5 %. Au premier semestre, il a bondi, en comparaison, de 7,4 %, à 13,3 milliards d'euros, dont 6,8 % liés à la hausse des tarifs. Le directeur général, Antoine de Saint-Affrique, s'est félicité de « la forte performance du premier semestre, portée par l'ensemble des géographies et des catégories, alors même que [l'entreprise fait] face à un environnement externe inédit ».

Le groupe helvète Nestlé lui a emboîté le pas, jeudi 28 juillet, annonçant une révision de ses pré-

visions pour 2022. Le leader mondial de l'agroalimentaire s'attend dorénavant à une croissance comprise entre 7 % et 8 %, contre 5 % fixés auparavant. Fort de ses marques Purina, Nespresso, Perrier ou KitKat, il a bouclé le premier semestre avec un bond de ses ventes de 8,1 %, à 45,6 milliards de francs suisses (46,7 milliards d'euros), l'augmentation de ses tarifs comptant pour 6,5 %.

Unilever, connu pour ses marques Knorr, Magnum ou Ben & Jerry's, a poussé le curseur de la hausse des prix encore plus haut, à 11,2 %, au deuxième trimestre, et affiche un chiffre d'affaires semestriel en progression de 8,1 %, à 29,6 milliards d'euros. Le géant de la grande consommation a prévenu que cette tendance n'était pas près de s'arrêter. Son PDG, Alan Jope, estime que, même si ces dernières semaines le cours de certaines matières premières s'est détendu, à l'exemple de l'aluminium ou de l'huile de palme, le pic de l'inflation devrait être atteint au second semestre. Unilever chiffre le bond de ses coûts à 2,6 milliards d'euros sur la deuxième partie de 2022, à comparer aux 2 milliards d'euros déjà supportés depuis janvier. Une facture qui inclut le renchérissement des matières premières, des emballages, des transports et de l'énergie.

Cependant, le pilotage des hausses de prix et de leur corollaire, les

promotions, est un exercice délicat. Antoine de Saint-Affrique a souligné que, parfois, les hausses de prix étaient passées extrêmement vite auprès des clients distributeurs, citant sept vagues de hausse successives, en Amérique du Nord. « En Europe, dans certains pays, nous en sommes à notre troisième vague de hausse, mais nous devons rester compétitifs et, dans certains cas, nous faisons face à des négociations musclées », a-t-il ajouté.

Efforts de productivité

La difficile réouverture des discussions commerciales, en France, sous l'égide des pouvoirs publics, en témoigne. Cette approche variable selon les continents s'illustre dans le cas de Nestlé. Le suisse affiche des bonds tarifaires de près de 10 % en Amérique du Nord, deux fois supérieurs à ceux consentis en Europe.

Tout l'enjeu est de ne pas décourager le consommateur, tenté d'opter pour des produits de marque distributeur plus accessibles. Pour l'instant, le PDG de Coca-Cola, James Quincey, assure que ses clients ne se sont pas détournés des sodas, jus de fruit et autres boissons commercialisées par son entreprise, malgré l'envolée des prix. Le géant d'Atlanta a, lui aussi, revu à la hausse ses prévisions de croissance pour 2022, passant de 12 % à 13 %, contre 7 % à

8 % auparavant. Le patron d'Unilever reconnaît toutefois une légère érosion de ses volumes de vente, de 1,6 %, à la suite des hausses de prix et escompte un plus fort retrait au second semestre, alors que de nouvelles revalorisations des tarifs sont attendues.

Dans ce contexte inflationniste inédit, le maintien des marges des entreprises de grande consommation se révèle complexe. « Nous n'avons passé que 70 % à 75 % de la hausse de nos coûts dans les hausses de prix », affirme M. Jope. Il précise qu'il ne fixe pas d'objectif chiffré, mais évoque une amélioration en 2023 et en 2024, avec, à la clé, des efforts de productivité. Au premier semestre, la marge d'Unilever était en retrait, chutant de 18,8 % à 17 % – au même niveau que celle de Nestlé, elle aussi en recul.

Danone, pour sa part, a réitéré son objectif d'une marge supérieure à 12 % sur l'ensemble de 2022, contre 13,7 % en 2021, un cap fixé en mars, lorsque Antoine de Saint-Affrique a levé le voile sur son plan stratégique. Il affirme qu'une première étape de ce plan, baptisé Renew Danone, a été franchie, mais il juge nécessaire de préparer le groupe, plus qu'il ne l'est aujourd'hui, à un scénario de récession. Une perspective qui pourrait freiner l'élan des entreprises de grande consommation. ■

LAURENCE GIRARD

DISTRIBUTION Casino prêt à vendre GreenYellow, et Monoprix à céder Sarenza

Casino, en perte de 259 millions d'euros au premier semestre, a annoncé, jeudi 28 juillet, une « promesse unilatérale d'achat » de sa filiale de production d'énergie renouvelable GreenYellow par la société de gestion Ardian. Monoprix, filiale de Casino, est de son côté en « négociations exclusives » avec le groupe Beaumanoir pour vendre l'e-commerçant Sarenza. Ces opérations visent à réduire ses dettes. – (AFP)

TEXTILE Camaïeu demande son placement en redressement judiciaire

Nouveau coup dur pour Camaïeu : deux ans après sa reprise par la Financière immobilière bordelaise de l'homme d'affaires Michel Ohayon, le groupe de prêt-à-porter, en cessation de paiements, a demandé, mercredi 27 juillet, son placement en redressement judiciaire au tribunal de commerce de Lille. Celui-ci rendra sa décision lundi 1^{er} août. L'enseigne nordiste emploie au total 2 571 salariés dans 538 magasins. – (AFP)

David Trimble

Ancien premier ministre nord-irlandais et Prix Nobel de la paix

David Trimble, un des principaux architectes du traité de paix du Vendredi saint, est mort à Belfast, lundi 25 juillet, à l'âge de 77 ans. Cet éminent représentant de la communauté loyaliste nord-irlandaise, premier ministre de la province entre 1998 et 2002, s'était vu décerner le prix Nobel de la paix en 1998 – en même temps que le catholique John Hume –, pour sa contribution au retour de la paix dans une province déchirée par une guerre de trente ans (baptisée les « Troubles ») entre protestants, unionistes et loyalistes, fidèles à l'appartenance de la province au Royaume-Uni, et catholiques, pour la plupart nationalistes, en faveur de la réunification de l'Irlande.

Au-delà de sa timidité et de son caractère plutôt rugueux, c'est son courage qu'ont souligné les multiples hommages rendus à cet unioniste convaincu, né à Belfast le 15 octobre 1944. Chef du Parti unioniste de l'Ulster (UUP) entre 1995 et 2005, David Trimble avait réussi à convaincre les membres de cette formation politique, à l'époque la plus puissante du camp loyaliste/unioniste, de signer l'accord du Vendredi saint, en 1998. La contribution de Lord Trimble à la paix est « immense », a estimé Tony Blair sur BBC Radio 4 mardi 26 juillet.

« Un homme visionnaire »

« Il est parvenu à un traité de paix acceptable pour les unionistes. Ce fut un tour de force et une très grande leçon de leadership. Il savait parfaitement qu'il serait accusé de trahison pour cela et il a d'ailleurs payé [son engagement pour la paix] au prix fort », a témoigné l'ex-premier ministre travailliste, qui a mené les négociations du traité de paix pour le compte du Royaume-Uni.

Doug Beattie, l'actuel chef de file de l'UUP, a salué un « géant politique ». David Trimble était « un homme courageux et visionnaire. Il a saisi l'occasion de négocier la paix et d'en finir avec des décennies de violence qui ont endeuillé sa chère Irlande du Nord ». Au début des années 2000, une partie du camp loyaliste ne lui a pas pardonné d'avoir accepté un compromis avec une communauté honnie et crainte, et le lui a fait payer dans les urnes.

L'UUP s'est effondré aux élec-

tions générales de 2005 – M. Trimble a perdu son siège de député à Westminster. C'est le Parti unioniste démocrate (DUP), une formation plus radicale (une des rares non-signataires du traité de paix du Vendredi saint), qui devient la première force unioniste de la province. Symétriquement, à gauche, le Parti travailliste social-démocrate (SDLP) catholique et modéré, que présidait John Hume, a perdu sa prééminence après la signature du traité de paix au profit du Sinn Féin, le parti proréunification, considéré comme la branche politique des paramilitaires de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) durant les « Troubles ».

Gerry Adams, qui dirigeait le Sinn Féin au moment des négociations de paix, a lui aussi évoqué un homme dont il ne « partage[ait] pas du tout les opinions », mais « dont la contribution au traité de paix et sa responsabilité dans cette période de presque un quart de siècle de paix qu'ils ont vécue depuis ne d[evaient] pas être sous-estimées ». En 1997, David Trimble fut le premier leader unioniste depuis la partition de l'île (en 1921) à accepter de négocier avec le Sinn Féin. Mais, durant les huit mois qu'ont duré les négociations du traité de paix, il n'aurait jamais adressé la parole directement à M. Adams.

David Trimble est venu sur le tard à la nécessité de partager le pouvoir avec les catholiques, s'estimant discriminés depuis des décennies dans une province où le système politique et l'accès à de nombreuses prestations (notamment le logement) étaient verrouillés par les protestants. Issu d'une famille presbytérienne de la petite classe moyenne (son père était fonctionnaire), il passe son enfance à Bangor, un bastion de l'unionisme modéré, au nord-est de Belfast. David Trimble est un collégien studieux puis un brillant étudiant en droit à l'université Queen's de Belfast. Sur une ligne dure, il entre à 17 ans à l'ordre d'Orange – une puissante confrérie protestante, négligée par les unionistes libéraux et considérée comme sectaire par nombre de catholiques. « C'est là que j'ai fait mes classes en politique », confiera-t-il.

Au début des années 1970, il rejoint le Vanguard Unionist Progressive Party, une formation proche des milieux paramilitaires unionistes, s'opposant aux pre-



A Manille, aux Philippines, en 2012. ROMEO RANOCO/REUTERS

mières tentatives de gestion partagée de la province avec les catholiques. Il adhère à l'UUP en 1978, mais conserve cette réputation d'unioniste radical, se prononçant contre une autre tentative de rapprochement entre les communautés, le traité Anglo-Irlandais. En 1995, il se distingue en prenant la tête d'une parade orangiste à Portadown, vivement contestée par la minorité catholique locale.

« Agir maintenant »

Avoir défendu les traditionnelles parades protestantes (marquant chaque été l'anniversaire de la victoire du protestant Guillaume III, dit « Guillaume d'Orange », sur le roi catholique Jacques II en 1690) contribuera à son élection à la tête de l'UUP quelques semaines après.

Pourtant, deux ans plus tard, c'est le même homme qui, comprenant qu'il n'y a pas d'autre voie que le dialogue et le compromis, accepte de s'asseoir à la table des

négociations face à Gerry Adams. « Sans [John] Hume, il n'y aurait pas eu de négociations de paix, sans [David] Trimble, il n'y aurait pas eu d'accord », résumait le sénateur américain George Mitchell, qui présidait les discussions. Lors de sa remise du Nobel, M. Trimble soulignait qu'il était « étrange de recevoir un prix alors que la course n'était pas tout à fait terminée ». Il disait que, nommé premier ministre du tout nouvel exécutif de la province, issu du traité de paix et organisant un partage des pouvoirs à égalité entre protestants et catholiques, il eut le plus grand mal à faire respecter par l'IRA une partie cruciale du traité de paix : le désarmement. « Nous avons fait notre part, à vous de faire la vôtre », lançait-il à Gerry Adams, au début des années 2000.

Malgré ces difficultés de mise en œuvre, la vision de David Trimble – nommé à la Chambre des lords en 2006 – n'est désormais plus

contestée. Le DUP l'a d'ailleurs suivi sur la voie du compromis, son fondateur, le prédicateur Ian Paisley, lui succédant à la tête de l'exécutif nord-irlandais, acceptant de partager le pouvoir avec Martin McGuinness, ex-responsable de l'IRA. Plus personne ne veut revenir à la période des « Troubles » en Irlande du Nord, mais la stabilité de la province a été remise en cause par le Brexit et l'opposition de la communauté unioniste au « protocole », la partie du traité entre l'Union européenne et le Royaume-Uni qui établit une frontière douanière entre la province et la Grande-Bretagne.

Le DUP refuse depuis février 2022 de participer à un exécutif partagé avec le Sinn Féin, ce qui, qu'il considère comme une atteinte à l'identité britannique des unionistes, n'est pas largement amendé. Lord Trimble s'opposait lui aussi au protocole, « qui me-

15 OCTOBRE 1944 Naissance à Belfast

1995-2005 Chef du Parti unioniste de l'Ulster

1998-2002 Premier ministre de la province

d'Irlande du Nord

1998 Prix Nobel de la paix avec John Hume

2006 Nommé à la Chambre des lords

25 JUILLET 2022 Mort à Belfast

nance d'effondrement » l'accord de paix, affirmait-il dans une tribune parue dans le *Daily Telegraph* le 16 mai. Il demandait au gouvernement Johnson « d'agir maintenant » pour préserver le traité du Vendredi saint et appelait l'Union européenne, jugée « rigide » dans l'application du protocole, « à coopérer, comme ils l'avaient fait, [lui] et John Hume, il y a vingt-cinq ans ». ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Frédéric Sève

Secrétaire national de la CFDT

La Confédération française démocratique du travail (CFDT) est en état de choc. Frédéric Sève, son numéro trois, est mort, lundi 25 juillet, foudroyé par une crise cardiaque durant une randonnée pédestre, en Savoie, où il passait ses vacances. Le drame s'est produit peu après l'aube, sur le territoire de la commune d'Aime-la-Plagne, en surplomb de la vallée de la Tarentaise. Le syndicaliste, âgé de 55 ans, venait de s'élancer sur un sentier, avec un de ses frères et des amis. Son « décès brutal » a été annoncé le lendemain par un communiqué de la centrale cédétiste. « Nous perdons un ami et un militant remarquable, confie Laurent Berger, le secrétaire général de la confédération. Il va falloir redémarrer sans lui. Je suis effondré. »

L'émotion suscitée par sa disparition va bien au-delà du cercle

des proches et de l'organisation où il s'était engagé en 2000. Ministres, parlementaires, responsables syndicaux et patronaux ont exprimé, mardi, leur tristesse sur le réseau social Twitter. « Son talent et sa capacité de négociation manqueront au dialogue social », a réagi Olivier Dussopt, le ministre du travail. Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, a salué « un grand syndicaliste ». C'était un « homme fin et intelligent », a renchéri Boris Vallaud, le responsable du groupe PS à l'Assemblée nationale.

Si son nom n'était pas familier pour le grand public, Frédéric Sève faisait partie des figures qui comptent dans le champ du social. Coiffé de sa casquette de secrétaire national, il était, depuis six années, le « M. Retraites » de la CFDT. Sous la précédente législature, c'est lui qui a piloté la délégation

cédétiste au cours des innombrables réunions consacrées à l'élaboration du régime universel de pensions – une promesse de campagne d'Emmanuel Macron partie en fumée à la fin du premier quinquennat. Ses contradicteurs, au sein de l'exécutif comme dans la majorité, le respectaient, car il maîtrisait le dossier tout en faisant preuve d'ouverture d'esprit.

Une parole prise au sérieux

Bien que réservé et parlant doucement, sa parole était prise très au sérieux, quand il rappelait l'attachement de la CFDT à une réforme systémique des retraites et son hostilité à des mesures contourant à un report de l'âge de départ. « C'était un partenaire exigeant, qui avait une vision complète du sujet et avec qui il était intéressant de réfléchir », affirme Laurent Pietraszewski, secrétaire

27 DÉCEMBRE 1966 Naissance à Villefranche-sur-Saône (Rhône)

2012-2016 Secrétaire général du SGEN-CFDT

2016 Intègre la commission exécutive de la CFDT ;

secrétaire national de la CFDT chargé des retraites

2021 Trésorier de la CFDT

25 JUILLET 2022 Mort à Aime-la-Plagne (Savoie)

d'Etat chargé des retraites sous les gouvernements d'Edouard Philippe et de Jean Castex. Dans les rangs de la confédération, ils sont nombreux à louer ses qualités humaines, son honnêteté intellectuelle, son goût des autres, sa drôlerie teintée d'autodérision.

Né le 27 décembre 1966, à Villefranche-sur-Saône (Rhône), Frédéric Sève a grandi dans une famille « catho de gauche ». Sa mère a été, un temps, institutrice. Son père, lui, était ingénieur dans l'industrie. Professeur agrégé de sciences économiques et sociales, il a enseigné dans des établissements de l'agglomération lyonnaise. Ma-

tias, l'un de ses élèves au lycée Albert-Camus de Rillieux-la-Pape, le décrit comme un « formidable pédagogue » qui poussait sa classe à « aller voir les problèmes à la racine ». Personnage aux engagements multiples, Frédéric Sève a pris, pendant plusieurs années, sa carte au Parti socialiste (PS) dans la section de Villeurbanne – la commune où il s'était installé et où il avait gardé son logement. Muriel Pernin, compagne de l'ancien maire Jean-Pierre Bret (PS), garde du dirigeant cédétiste l'image d'un « militant acharné, loin de la démagogie et qui défendait ses convictions sans forcer la voix ni faire croire des choses fausses ».

C'est sur le terrain de l'action syndicale qu'il a finalement choisi de s'investir pleinement. Adhérent du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN)-CFDT, il est responsable de son organisa-

tion à l'échelon de l'académie de Lyon puis sur le plan national, fin 2012. Quelques années plus tard, Laurent Berger fait appel à lui pour rejoindre les instances confédérales, à Paris. « Il avait été très vite remarqué par sa connaissance des questions économiques et sociales et par sa capacité à présenter les enjeux politiques de façon claire, sans être prisonnier des évidences », explique Thierry Cadart, ex-secrétaire national.

En 2021, Frédéric Sève s'était vu confier le poste de trésorier. Au cours du dernier congrès de la CFDT, tenu à la mi-juin, à Lyon, c'est lui qui avait été le mieux réélu à la commission exécutive. Une illustration de l'immense estime que ses camarades lui vouaient. Ses obsèques auront lieu le lundi 1^{er} août, à Gleizé, dans la périphérie de Villefranche-sur-Saône. ■

BERTRAND BISSUEL

Manifesta 14, la biennale de l'espoir pour le Kosovo

Pristina accueille la 14^e édition de la manifestation nomade européenne et se fait caisse de résonance politique pour le pays



« Quand le soleil se couche, nous repeignons le ciel » (2022), de Petrit Halilaj, sur le toit du Grand Hotel de Pristina. ARTON KRASNIQI

ART
PRISTINA (KOSOVO)

Quelle différence peut faire une biennale ? », a demandé Hedwig Fijen, historienne de l'art néerlandaise et fondatrice de Manifesta, à l'ouverture de la 14^e édition de la manifestation à Pristina, au Kosovo, le 22 juillet. C'est toute la gageure de la formule qu'elle a modelée : être une biennale unique en son genre par son nomadisme sur le continent européen et avoir pour mission d'être un catalyseur de changement social à travers la création contemporaine. « Il ne s'agit pas de mettre des installations dans la ville et d'accrocher des tableaux », résume cette femme de convictions.

Depuis Palerme (Italie), en 2018, Manifesta a affiné sa méthodologie en menant une recherche urbaine approfondie sur la ville d'accueil, afin de travailler avec les artistes et le tissu institutionnel, à partir d'un diagnostic au plus proche des problématiques sociales et culturelles du territoire à revisiter. « La ville et la

biennale ont rassemblé leurs forces pour opérer une transformation du domaine public », explique l'architecte Përparim Rama, vice-président du comité Manifesta local, élu maire de la ville, en 2021. « Manifesta est une plateforme qui doit nous permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives, et de réfléchir autrement, en sortant des sentiers battus », poursuit celui qui, en 2012, a représenté le tout premier pavillon du Kosovo à la Biennale d'architecture de Venise.

Une centaine d'artistes invités

L'enjeu premier de cette édition est donc de connecter l'art, l'architecture et la société civile pour réimaginer un espace public qui a fondu depuis la guerre, puis l'indépendance, tout en révélant les atouts d'une ville qui aspire à sortir de sa quasi-invisibilité. Cette année, deux *creative mediators*, entourés par une équipe permanente internationale et des spécialistes locaux, ont articulé cette approche : l'architecte-ingénieur italien Carlo Ratti, du Massachusetts Institute of Technology, aux États-Unis, pour

la partie urbanistique des flux et usages, et Catherine Nichols, curatrice et autrice australienne installée à Berlin, pour la partie artistique. Derrière un titre énigmatique (« It Matters What Worlds World Worlds: How to Tell Stories Otherwise »), inspiré par la philosophe américaine Donna Haraway, Catherine Nichols souligne que « les histoires que racontent les habitants, la mémoire collective, ont été le fil directeur » du programme.

Biennale de cent jours, éminemment contextuelle, Manifesta 14 retrace l'histoire des lieux à travers l'œil d'une centaine d'artistes invités dans une ville qui n'a encore ni musée d'art ni collection – cette question est d'ailleurs l'un des sujets prospectifs abordés au cours de l'événement. Le centre névralgique du dispositif est le Grand Hotel, au cœur de Pristina, emblématique établissement cinq étoiles, érigé en 1978 par l'État sous Tito, bulle spatio-temporelle décatie, mais encore partiellement en activité.

Si l'on ne devait citer qu'une œuvre de cette biennale, ce serait celle, aussi monumentale que simple et délicate, de Petrit Halilaj. L'artiste d'origine kosovare, installé en France, s'est inspiré des étoiles et lettrages posés sur le toit de l'hôtel, et que le temps a, en partie, fait choir, pour créer une voie lactée clignotante éparpillée sur le bâtiment. Il a également utilisé la même typo que l'enseigne pour écrire un vers en albanais, qui se découvre en quatre temps sur les faces de la tour : « Quand le soleil se couche, nous repeignons le ciel. »

Focus sur l'art des Balkans

Sept étages de l'hôtel sont consacrés à l'exposition centrale de la biennale, qui rassemble, à raison d'un grand thème par étage (les transitions, les migrations, l'eau, le capital, l'amour, l'écologie, les spéculations), vidéos, installations, sculptures, dessins, peintures et performances, qui abordent indirectement des facettes méconnues du pays. Le focus sur l'art des Balkans est le point fort de cette édition, avec 39 % d'artistes d'origine kosovare (un record de participants locaux pour un Manifesta) et un total de 65 % de participants de la région, et une majorité de femmes.

Autre grand axe de cette édition : l'aménagement d'une coulée verte sur une ancienne voie ferrée devenue un no man's land. Rails recouverts d'un plancher et ponctués de mobilier urbain et de jeunes arbres, ce couloir piéton gagné sur la ville permet de connecter le centre avec ses anciens faubourgs industriels, où les chantiers se multiplient. Il débouche directement sur la friche d'une usine de briques, déblayée et confiée au collectif allemand Raumlabor Berlin, pour proposer un espace de convivia-

lité et de rencontre façon « laboratoire éco-urbain » aux contours un peu flous.

Troisième lieu-clé : le Centre des pratiques narratives, premier site pérenne inauguré par Manifesta et installé dans une charmante maison à balustrades de 1930, qui était devenue une bibliothèque de quartier avant son abandon. Doté d'un jardin et d'un café, de salles de travail et d'exposition, mais aussi d'ateliers (pour la réalisation de podcasts, notamment), le lieu est une ruhe d'initiatives entièrement réhabilitée, qui contraste avec la spéculation immobilière galopante et ses poussées d'immeubles.

La proposition Manifesta est complétée par un parcours d'une vingtaine de lieux à travers la ville, pour la plupart accessibles exceptionnellement et, pour beaucoup, acquis par la ville. On y découvre, entre autres, l'association d'activisme culturel Project 17, qui possède un café-bibliothèque et un espace d'exposition, fondée par trois jeunes femmes dans un contexte de privatisation effrénée. Son but, identifier, documenter et sauver des bâtiments qui ont eu un fort impact dans la société.

Le Kino Rinia est de ceux-là : l'ancien cinéma mythique de la ville, aujourd'hui coquille vide sauvée de la démolition, est replongé dans le noir pour projeter des vidéos (de Christian Nyampeta) façon grand écran. Côté cour, l'ancien cinéma en plein air, devenu un terrain vague, a été investi par le collectif Tamtam, qui y a déployé une installation de feuilles d'or, dont le bruissement offre un contraste relaxant avec la circulation, dans cette ville où la voiture est reine.

Comme l'iconique ancien grand magasin de la ville, Germia, sur la rue principale Mère-Teresa, sauvé de la démolition par la ré-



« PÉRTE [Beyond]-Archiving Transition » (2022), de Foundation 17. MAJLINDA HOXHA/MANIFESTA 14 PRISTINA

L'enjeu est de connecter l'art, l'architecture et la société civile pour révéler les atouts d'une ville qui aspire à sortir de sa quasi-invisibilité

sistance des habitants, et devenu un siège administratif. Sur le toit, l'artiste Alban Muja (qui représentait le Kosovo à la Biennale de Venise en 2019) a construit un pavillon, une petite maison qui interpelle les habitants sur l'anarchie des constructions sauvages et parasites contre lesquelles la ville veut lutter.

Quelques stars invitées

Immanquables aussi : la très futuriste bibliothèque nationale, bâtiment de béton des années 1970-1980 engagé dans une structure en métal et surmonté de dizaines de coupes, où l'on peut découvrir les salles de lecture d'époque (la programmation y convainc moins) ; le Musée d'ethnologie, installé dans une magnifique demeure ottomane en bois, accueillant une exposition du photographe Pietro Marubi, qui ouvrit le premier studio de la ville au XIX^e siècle ; ou encore l'impressionnant et touchant lycée de fortune Hertica, témoin du système éducatif parallèle mis en place par la majorité albanaise et musulmane, privée d'accès aux services publics dans les années 1990, et qui se découvre dans ses décors.

Il y a, bien sûr, quelques stars invitées : la New-Yorkaise Roni Horn (dont une pièce vocale est

à écouter à l'étage du Grand Hotel consacré à l'eau), le Suisse Ugo Rondinone (qui fait resplendir un immense monument de béton vantant l'union et la fraternité des peuples yougoslaves avec un revêtement de feuilles d'aluminium rose) et la Japonaise Chiharu Shiota (sa nuée de fils rouges, dans un ancien hammam de l'ère ottomane, maintient en suspens un tourbillon de feuilles recouvertes d'histoires confiées par les habitants). Ou encore la Coréenne Lee Bul, dont le zeppelin métallique surplombe une béance du colossal ancien Palais de la jeunesse et des sports, devenu un parking, dans une vision de science-fiction.

Au-delà de l'aspect artistique et urbanistique, Manifesta se fait aussi caisse de résonance d'une demande politique unanime des Kosovars. Par le biais d'une lettre ouverte publiée pour l'ouverture de la manifestation, les organisateurs appellent à la normalisation des visas pour l'Europe. Ce pays de 1,8 million d'habitants, et dont la monnaie est l'euro, est le seul pays des Balkans à ne pas faire partie de l'espace Schengen. Or les conditions d'obtention d'un visa sont longues, coûteuses, arbitraires et incertaines pour des citoyens kosovars isolés. La classe politique, qui fait part de sa « sympathie, [de son] empathie et [de sa] solidarité » sans faille envers l'Ukraine, espère, elle aussi, un élargissement de l'Union européenne à l'Est. Manifesta envisage, pour sa part, une édition ukrainienne en 2028. ■

EMMANUELLE JARDONNET

« It Matters What Worlds Worlds: How to Tell Stories Otherwise, Manifesta 14 Pristina ». Jusqu'au 30 octobre. Renseignements au comptoir du Grand Hotel. Accès libre. Manifesta14.org

ATELIER D'ÉCRITURE

avec « Le Monde des livres »

à partir du 15 septembre

Apprenez aux côtés de
**THOMAS
REVERDY**



Le Monde | Ateliers

Jack White, la vie en bleu et en vinyle

Le musicien, ancien leader des White Stripes, publie son cinquième album solo, « Entering Heaven Alive »

RENCONTRE

La loge de l'Olympia est plongée dans une obscurité bleutée, en ce lundi 18 juillet caniculaire. Jack White, l'ancien guitariste et chanteur des White Stripes, héraut du revival rock garage des années 2000, se produit dans le temple parisien trois soirées d'affilée, à quelques jours de la sortie d'*Entering Heaven Alive*, son cinquième album solo. Poignée de main franche et amicale, avant de rallumer les lumières de la pièce. Le gaillard aux cheveux bleus peroxydés cherche en vain une canette fraîche de soda dans le réfrigérateur.

John Anthony Gillis, de son vrai nom, né à Detroit (Michigan), en 1975, affectionne particulièrement cette salle, « ma préférée au monde pour jouer », affirme-t-il. On lui demande s'il compte profiter de la capitale durant son séjour – la veille, il a rendu visite à ses amis Warren Ellis (proche associé de Nick Cave) dans sa maison d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), ainsi qu'au réalisateur Michel Gondry, pour une balade en péniche filmée, sur la Seine.

Le rockeur esthète concède ne pas être du genre à visiter la tour Eiffel, mais confie emporter partout avec lui le livre *Atlas Obscura*, un guide de voyages qui « recense des choses étranges dans chaque ville ». Et puis aussi partir en quête de 33-tours chez les disquaires, « bien qu'[il] en achète maintenant davantage pour les offrir que pour [lui] ».

Retour fracassant

A la tête de son label Third Man Records, créé en 2009, Jack White est l'un des plus fervents défenseurs du retour du vinyle. Installés à Nashville (Tennessee), les locaux de Third Man Records regroupent à la fois un studio d'enregistrement, des bureaux, une salle de concerts, une usine de pressage vinyle et un magasin de disques (une autre boutique a ouvert à Londres, en 2021).

Déjà, en 2003, alors que le micro-sillon n'intéressait plus que certains DJ et qu'Internet commençait à chambouler l'industrie musicale, le leader des White Stripes, avec sa complice Meg White, s'était distingué pour la promotion du quatrième album du groupe, *Elephant* : les médias spé-

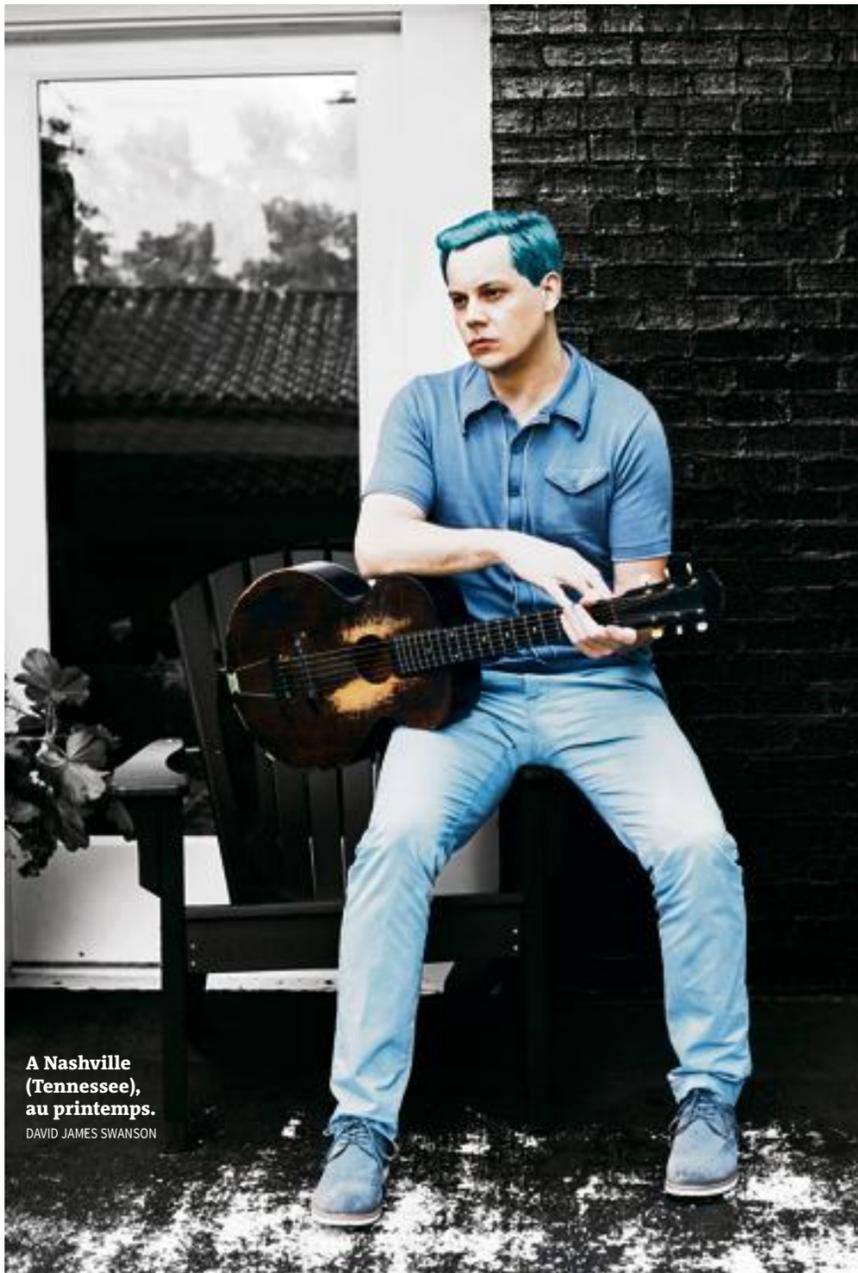
« Les vinyles n'ont rien à voir avec des bouteilles en plastique jetées dans la nature. Ce sont des objets de valeur »

JACK WHITE

cialisés avaient eu la surprise de recevoir l'album au format 33-tours, le duo estimant que tout critique musical se devait d'avoir une platine vinyle. « *Tout le monde me prenait pour un fou ! Mais c'était le bon moment pour agir, les White Stripes avaient acquis assez de notoriété pour se le permettre.* » Ce premier coup d'éclat a été amplifié par le succès planétaire du single *Seven Nation Army*, avec son riff de guitare taillé pour les stades.

Près de vingt ans plus tard, la galette noire perdure contre vents et marées : 41,7 millions en ont été vendus aux États-Unis en 2021, contre 40,5 millions de CD. Revers de la médaille, certains détracteurs commencent à pointer ses effets néfastes. « *Je pense que c'est tellement bas dans la liste, comparé aux véritables monstres responsables de la destruction de l'environnement, tranche Jack White, intarissable sur le sujet. Ce que j'aime par rapport à notre usine de pressage de vinyles, c'est qu'elle utilise uniquement de la vapeur d'eau chaude. Il n'y a aucun produit toxique utilisé. Les vinyles n'ont rien à voir avec des bouteilles en plastique jetées dans la nature. Ce sont des objets de valeur, qui sont rangés précieusement sur une étagère, puis seront peut-être rachetés ou transmis à quelqu'un de la famille ou à un proche.* »

On en oublierait presque de parler d'*Entering Heaven Alive*, nouvel album tiré des mêmes sessions que *Fear of the Dawn*. Ce dernier, paru en avril, opérait un retour fracassant à la distorsion fuzzy ravageuse qui a fait sa réputation, cette fois mâtiné d'influences hip-hop parfaitement ingurgitées. Et voilà qu'*Entering Heaven Alive* renverse la vapeur avec une collection de morceaux apaisés d'obédience acoustique et piano.



A Nashville (Tennessee), au printemps.
DAVID JAMES SWANSON

Enregistrées dans le studio Third Man en 2021 et produites par White, ces onze compositions bucoliques aux ambiances variées se voient délicatement étoffées d'orgues Wurlitzer et Hammond, d'un mellotron et de cordes comme sur *Help Me Along*, un titre qui va chercher son inspiration chez McCar-

they. L'album passe d'une folk-song épurée (*Love Is Selfish*) à une pièce jazz façon Herbie Hancock (*I've Got You Surrounded*) ou encore à une autre aux sonorités bossa-nova (*A Madman From Manhattan*). Le touche-à-tout y joue de pratiquement tous les instruments, épaulé par ses musiciens

de tournée (notamment l'impressionnant batteur afro-américain Daru Jones), son vieux complice le bassiste Jack Lawrence (The Dead Weather, The Raconteurs) ou encore son épouse, la chanteuse Olivia Jean, avec qui White s'est marié en avril lors d'un concert donné dans son ancien fief de Detroit.

Une des perles du disque s'intitule *If I Die Tomorrow*, titre folk fantomatique où le chanteur, évoquant l'après-mort, souhaite rendre l'amour à ceux qui lui en ont offert et dont il n'a pas été digne. C'est aussi la seule composition où Jack White assure toutes les parties instrumentales. Lorsqu'on pointe ce détail, il se tourne vers son ordinateur portable et nous fait écouter la première démo acoustique du titre à deux voix, enregistrée sur ce même support. Jack White enregistrant sur un portable ? « *On m'a beaucoup fait passer pour le "poster boy" des bandes analogiques et du vinyle. Simplement, c'était une époque où plus personne n'enregistrait sur ces magnétophones qui étaient en train de mourir. La meilleure chose à faire pour moi était de dire, "n'oubliez pas, ces vieux amplis et enregistreurs sont bons, ne les abandonnons pas". Mais, même s'il est vrai que je crois à 100 % en ces choses, je ne suis pas du tout fermé.* »

Amateur de blues

Entering Heaven Alive et *Fear of the Dawn* soulignent l'étonnante capacité à rebondir, à se réinventer de celui qui ne veut surtout pas être enfermé dans un seul registre. « *Avec les White Stripes, je jouais déjà dans d'autres groupes très différents quand le succès avec Meg est arrivé. On ne s'y attendait pas du tout, nous avions déjà enregistré trois albums... on pensait que notre musique était non conventionnelle, trop étrange.* »

L'amateur notoire de blues pousse alors le parallèle avec Robert Johnson (1911-1938), le bluesman mort à 27 ans, dont il démonte le « pacte faustien ». « *En vérité, il pouvait tout chanter, aussi bien la pop de Bing Crosby, la country que du blues, c'est ce que ses amis affirment. Lorsque les compagnies de meubles ont voulu vendre des tourne-disques aux pauvres fermiers noirs, ils se sont demandé ce qu'ils écoutaient. Du blues ? "OK, enregistrons ça." Alors Robert Johnson a enregistré du blues. Mais il aurait pu tout aussi facilement reprendre les tubes de la radio.* »

FRANCK COLOMBANI

Entering Heaven Alive, de Jack White (Third Man Records/The Orchard).

Au Festival d'Avignon, le « off » renoue avec le public

La manifestation, qui a accueilli 1 570 spectacles, doit réinventer son folklore face à la difficulté de diffuser les œuvres

AVIGNON - envoyée spéciale

La foule dans les rues de la cité des Papes dès les premiers jours du Festival était donc un bon présage. Après deux années perturbées par la crise due au Covid-19 – une édition 2020 annulée et une édition 2021 sous contraintes sanitaires –, le « off » d'Avignon, qui s'achève samedi 30 juillet, renoue, peu à peu, avec son public. Cette vaste manifestation théâtrale parallèle au festival officiel (le « in ») affiche « une dynamique de reprise, avec des chiffres approchant ceux de 2019 », constatent Harold David et Laurent Domingos, les nouveaux coprésidents de l'association Avignon Festival & Compagnies (AF & C).

Ainsi, quelque 48 000 cartes d'abonnement (offrant 30 % de réduction sur les places de spectacle) ont été vendues, contre 37 000 en 2021 et 66 700 en 2019. Et environ 111 000 places ont été achetées par le biais de la billetterie Ticket'off, contre

75 400 en 2021 et 97 500 en 2019. L'essentiel des billets étant vendu directement par les théâtres, on peut estimer à plus d'un million le nombre d'entrées écoulées pour les 33 000 levers de rideau programmés. Ce chiffre peut paraître important, mais il est bien en deçà de la jauge des 138 lieux que compte le Festival.

Tractage abondant pour attirer les potentiels spectateurs, murs, grilles, mobiliers urbains recouverts d'affiches : tout au long des trois semaines de festival, Avignon a retrouvé le « folklore » du « off ». Mais cette débauche apparente détonne de plus en plus à une époque attentive à l'écoresponsabilité. « *Cela devient indispensable de réinventer ce folklore* », reconnaît Laurent Domingos. La mairie a beau avoir publié un arrêté réglementant les emplacements et l'ampleur de l'affichage, l'absence de contrôle et de sanctions empêche, pour l'heure, toute régulation.

Contrairement à ce qu'espérait l'ancienne direction d'AF & C, le

« off » n'est pas devenu plus « raisonnalement ». Avec 1 570 spectacles répertoriés dans son catalogue, il a replongé dans le monde d'avant et demeure un marché dérégulé du spectacle vivant, avec son lot de succès et d'échecs. Si ce rendez-vous hors norme reste le marqueur de la vitalité de la création, les compagnies qui y participent (en investissant, en moyenne, 35 000 euros) sont de plus en plus confrontées à la difficulté de diffuser leurs œuvres. Décrocher ne serait-ce que trente dates de programmation à l'issue du « off » est désormais considéré comme une belle performance.

Nouveaux lieux pour la création

Cette problématique de la diffusion sur le territoire a été aggravée par deux phénomènes : la fermeture des théâtres pendant la crise sanitaire a entraîné, lors de leur réouverture, un goulet d'étranglement dû au report des représentations annulées ; et la baisse des budgets alloués à la culture par des collectivités loca-

les limite le nombre et le montant des achats de spectacles.

Cet écart inquiétant entre création et diffusion n'empêche pas le « off » d'Avignon d'être un terrain d'investissement où se créent, quasiment chaque année, de nouveaux lieux. Après l'ouverture du Théâtre 11, en 2017, et du Train bleu, en 2018 – deux structures consacrées avec succès à la création contemporaine –, la nouvelle Scala Provence, avec ses quatre salles, dont une de 600 places, a marqué cette édition 2022.

Pendant de La Scala Paris, elle symbolise une forme de « parisianisation » du Festival. Situé en face du Village du « off », ce lieu luxueux, inauguré en grande pompe le 6 juillet, tranche avec l'image « artisanale » de ce festival. Symboliquement, il y avait, ce jour-là, le champagne Ruinart d'un côté et le rosé-glaçon de l'autre. Ce nouveau lieu promet d'accueillir des artistes en résidence tout au long de l'année. Arguant d'être à la tête d'un « théâtre privé d'intérêt public », son fonda-

teur, Frédéric Biessy, ne cache pas son souhait de se rapprocher du « in » : « *Le vaste plateau de notre grande salle, j'aimerais le partager, qu'il soit utile autant à Tiago Rodrigues [le successeur d'Olivier Py] qu'à Alexis Michalik.* »

De leur côté, les coprésidents d'AF & C se félicitent de l'impact de la venue au Festival de Rima Abdul-Malak, la nouvelle ministre de la culture. « *Depuis sa visite, nous avons rencontré les responsables de la direction régionale des affaires culturelles et avons constaté un changement de positionnement, un esprit plus enthousiaste et plus collaboratif* », se réjouit Harold David. Que ce soit sur l'élaboration d'un « label » de bonnes pratiques pour les salles et les compagnies, sur le développement d'ouvertures de lieux à l'année ou sur la recherche de nouveaux publics, « *les lignes ont bougé* », assure-t-il. D'ici à 2023, un tour de table devrait être organisé entre collectivités, Etat et organisations professionnelles. ■

SANDRINE BLANCHARD

MUSIQUE

Bilan en hausse pour le Festival d'Aix-en-Provence

La 74^e édition de la manifestation d'art lyrique, qui présentait une dizaine d'opéras, dont deux créations et trois versions de concert et qui s'est terminée dimanche 24 juillet, affiche une augmentation de 13 % de places vendues par rapport à 2021. Le festival a attiré 71 000 spectateurs et vendu 43 400 places pour les représentations d'opéra et les concerts, soit un taux de remplissage global de 88 % : 89 % pour les opéras, 83 % pour les concerts.

CINÉMA

« Nope » fait une entrée fracassante en tête du box-office américain

Le film d'horreur *Nope*, troisième long-métrage du réalisateur Jordan Peele (*Get out*), a fait une entrée fracassante en tête du box-office nord-américain, selon les chiffres du cabinet Exhibitor Relations publiés dimanche 24 juillet. *Nope* a récolté 44 millions de dollars (44 millions d'euros) pour son premier week-end et devance *Thor: Love and Thunder* (22,1 millions). – (AFP)



En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série

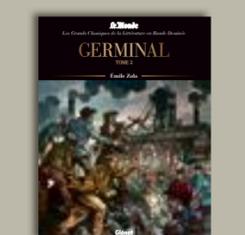


Hors-série



Musée idéal - La revue n°2

Collections



Dès mercredi 13 juillet, le volume n° 13
GERMINAL TOME 2

Nos services

Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71 de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

Le Carnet du Monde
carnet@publicite.fr



Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail : carnet@publicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@publicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Mathilde COHEN SOLAL et **Jérôme SELLES** laissent à **Sandro**, la joie d'annoncer la naissance de son petit frère,

Oscar, le 21 juillet 2022, à Bayonne, au grand bonheur des grands-parents, **Odile** et **Jean-Martin COHEN SOLAL**, **Christine** et **Jean-Marie SELLES**, des arrière-grands-mères et des oncles et tantes.

oscar.cohensolasselles@gmail.com

Décès

Paris.
Marie-Ange Bass-Piazza, son épouse, **Nathalie Hagenmüller-Bass**, sa fille et **Jean-Baptiste Hagenmüller**, **Matthieu** et **Benoît Hagenmüller**, ses petits-fils, **Monique Bass-Conan**, **Daniel Cabrol-Bass**, **Les familles Cabrol-Bass, Piazza, Rogé**,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jacques BASS, économiste, secrétaire confédéral de la CFDT (1986-2003),

survenu le 18 juillet 2022, à Paris.

Sa famille et ses proches lui rendront hommage ce 29 juillet, à 10 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20°.

Ni fleurs ni couronnes. Ceux qui le souhaitent peuvent faire un don à www.lacimade.org

piazza-bass@orange.fr

Jérôme Prévost-Benoit, son fils, **Virginie**, sa belle-fille et leurs enfants, **Laurent**, **Antoine**, **Anne** et **Sophie**, ses chers neveux et nièces, leurs conjoints et leurs enfants,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Jean BENOIT, ingénieur agronome, abonné au *Monde*, grand lecteur et passionné de rugby,

survenu le 24 juillet 2022, à Roubaix, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'inhumation aura lieu ce vendredi 29 juillet, à 11 heures, au cimetière d'Audresselles (Pas-de-Calais).

sophiebenoit.tv@gmail.com

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication **Louis Dreyfus**
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire **Jérôme Fenoglio**
Directrice de la rédaction **Caroline Monnot**
Direction adjointe de la rédaction **Grégoire Allix**, **Maryline Baumard**, **Hélène Bekmézian**, **Philippe Broussard**, **Nicolas Chapuis**, **Emmanuelle Chevallereau**, **Alexis Delcambre**, **Marie-Pierre Lanne-longue**, **Harold Thibault**
Directrice éditoriale **Sylvie Kauffmann**
Directrice déléguée au développement des services abonnés **Françoise Iovo**
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs **Gilles van Kote**
Rédaction en chef **Laurent Borredon**, **Emmanuel Davidenkoff** (Événements), **Michel Guerrin**, **Nicolas Jimenez** (photographie), **Sabine Ledoux** (chef de édition), **Christian Massol**, **Franck Nouchi** (Débats et Idées)
Directrice du design **Mélina Zerbib**
Direction artistique du quotidien **Sylvain Peirani**
Infographie **Delphine Papi**
Directrice des ressources humaines du groupe **Emilie Conte**
Secrétaire général de la rédaction **Sébastien Carganico**
Conseil de surveillance **Jean-Louis Beffa**, président, **Sébastien Carganico**, vice-président

Anne et **Sophie Bergogne**, ses filles, **Judith Lavagna**, **Doris** et **Jérôme Buu-Sao**, ses petits-enfants, **Serge** et **Muriel Bérézin**, **Catherine Bérézin**, son neveu et ses nièces, **Ses parents** Et amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M^{me} la professeure Eugénie BERGOGNE-BÉRÉZIN, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 24 juillet 2022, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu le 1^{er} août, au cimetière de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), à 14 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

sophiebergogne@hotmail.fr
bergogne.anne@gmail.com

Saint-Antonin-Noble-Val.

M. et M^{me} Patricia Bonetti, **Marc Bonetti**, ses enfants,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

René BONETTI, né le 30 juin 1943, architecte et artiste sculpteur,

survenu le 25 juillet 2022, à Saint-Antonin-Noble-Val, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation aura lieu le 29 juillet, à 13 h 15, à Montauban.

Paris.
Lavoûte-Chilhac.

Ses amis
Et anciens collègues,

ont la tristesse de faire part du décès de

Germaine CANARD, ancienne cantatrice et organisatrice de concerts,

le 17 juillet 2022, à Paris, à l'âge de cent un ans.

Paris.
Saint-Jean-de-Luz.

Anne Bloch Laine, **Nathalie Bloch Laine** et **Jean-Claude Meyer**, **Amaya Bloch Laine**, ses filles, **Marie Sarde**, **Alice Uzzan**, **Julie Uzzan**, **Capucine Uzzan**, ses petites-filles, **La famille Bloch Laine**,

ont la tristesse de faire part du décès de

Caroline de DAMPIERRE,

survenu le 24 juillet 2022, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce jeudi 28 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Vincent de Ciboure (Pyrénées-Atlantiques).

Une messe sera dite en sa mémoire au mois de septembre, à Paris.

14, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

Michel Fortin, son mari, **Nicolas**, **Mathieu** et **François**, ses fils, **Gaëlle**, **Claire**, **Amandine**, **Claire**, ses belles-filles Et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, des suites d'une maladie, de

M^{me} Béatrice FORTIN, psychanalyste,

survenu à Paris, le 26 juillet 2022, à l'âge de soixante-huit ans.

Une cérémonie se tiendra au Temple de Pentemont, Paris 7^e, le 30 juillet, à 14 h 30, suivie de l'inhumation, à Houlgate (Calvados), le 1^{er} août, à 14 heures.

M^{me} Marie-Laure Glémet, son épouse, **Emilie** et **Camille**, ses filles, **Bao Tu**, son gendre, **Adèle**, sa petite-fille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. François GLEMET, ingénieur civil des mines de Paris (promotion 1969), Harvard Business School (MBA 1974), directeur emeritus McKinsey & Company,

survenu le 29 juin 2022, à Crans-Montana (Suisse), à l'âge de soixante-douze ans.

Une messe de mémoire sera célébrée à son intention le dimanche 7 août, à 10 h 30, à l'abbaye de Sablonceaux (Charente-Maritime).

mglémet2@orange.fr

Les familles Membrey et Goudey

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe GOUDEY-GODOY, professeur d'Université et écrivain,

survenu à Nice, le 20 juillet 2022, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 29 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch de Paris.

L'inhumation aura lieu à 12 h 30, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Joyce Blau, sa compagne, **Claude**, **Anne** et **Jean-Jacques Grunspan**, ses enfants, **Gabriel**, **Clara**, **Myriam**, **Alice**, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Robert GRUNSPAN, ingénieur,

survenu le 22 juillet 2022, à Paris.

La cérémonie d'incinération aura lieu le lundi 1^{er} août, à 10 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20°.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Martine Jauréguiberry, sa mère, **Anissa Bendjaballah**, sa compagne,

ont la tristesse de faire part du décès de

Olivier JAURÉGUIBERRY,

survenu à Paris, le 22 juillet 2022.

Ses obsèques sont célébrées ce jeudi 28 juillet, à 15 heures, au cimetière Pierre Grenier, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Jean, **Marie-Christine**, **Hugues** et **Laure**, en union avec **Anne** (†), ses enfants,

Flavie, **Lorraine**, **Alexis**, **Gabrielle**, **Servane**, **Alexandre**, **Carla** et **Paolo**, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 25 juillet 2022, à Annecy, de

Hubert de la BARGE DE CERTEAU.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Duingt (Haute-Savoie), le samedi 30 juillet, à 10 heures.

Priez pour lui.

Famille de Certeau, Châteauneuf, 2, route d'Annecy, 74410 Duingt.

Paris. Mons (Gard).

Anne-lise et **Vincent**, ses enfants, **Eva** et **Nestor**, ses petits-enfants Ainsi que toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Simone LE BELLAC, née **DELEUZE**,

survenu le 25 juillet 2022, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Alexandre, son fils, **Adele** et **Justine**, ses petites-filles, **Véronique** et **Jean-Daniel**, sa sœur et son beau-frère, **Pascal**, son frère, **Charlotte** et **Marie**, ses nièces, **Louise**, sa belle-fille, **Sa famille** Et ses amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} Caroline LEPETRE, ophtalmologue,

survenu à Paimpol, le jeudi 21 juillet 2022, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Asnières-sur-Seine.

Thierry Nolin, son époux, **Stéphane** et **Ariane** (†), ses enfants, **Elisabeth**, sa belle-fille, **Pauline**, **Gabrielle**, **Lucie**, **Corto**, **Lila**, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Dominique Kali NOLIN, née **PERETMÈRE**,

survenu le 25 juillet 2022.

M^{me} Claire Pernet, son épouse, **Marie-France Pernet**, **Philippe** et **Olivier Nobile**, ses enfants et leurs conjoints, **Ses petits-enfants**, **Ses sœurs** et leurs familles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-François PERNET,

survenu le 22 juillet 2022.

La cérémonie religieuse aura lieu ce 29 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray.

Laurent Berger Et la commission exécutive de la CFDT,

ont la tristesse de faire part du décès de

Frédéric SEVE.

Professeur de sciences économiques et sociales, **Frédéric** s'est très vite engagé au Sgen CFDT. Il est devenu secrétaire général de la fédération en 2012 avant d'intégrer la commission exécutive de la confédération en 2016. Responsable notamment du dossier des retraites, il n'a cessé ces dernières années de lutter avec conviction et persévérance pour rendre le système plus juste. Il fut également le grand artisan de l'alliance de la CFDT avec une soixantaine d'organisations dans le Pacte du pouvoir de vivre.

Ils saluent la mémoire de ce grand militant, fervent défenseur de la justice sociale et du débat démocratique éclairé, de cet ami.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

Les obsèques auront lieu le lundi 1^{er} août, à 16 h 30, au crématorium de Gleizé, 2740, route de Montmelas (en banlieue de Villefranche-sur-Saône).

La famille ne souhaite ni fleurs ni plaques.

Villejuif.

Pierangela Sparacino, **Patriziana Sparacino-Thiellay**, ses filles, **Jean-Philippe Thiellay**, son gendre, **Joseph Balistreri**, **Rafael** et **Laura Balistreri**, **Tancredi** et **Angélique Thiellay**, ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Lucia SPARACINO, née **FOCACCIA**,

survenu le 25 juillet 2022, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, six ans jour pour jour après son mari,

Angelo SPARACINO.

Une cérémonie religieuse a été célébrée ce 28 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Cyr-Sainte-Julitte de Villejuif.

sparacino.pierangela@orange.fr
patriziana.sparacino@gmail.com

M^{me} Monique Spite, son épouse, **Ses enfants** et conjoint, **Ses petits-enfants**, **Les familles Chassignet**, **Guénot**, **Bernardi**, de **Poucqes**, **Ianotto**, **Maldera**, **Hacques**, **Lebon**, **Vincent**,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

François SPITE, astronome honoraire à l'Observatoire de Paris,

survenu le 21 juillet 2022, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie aura lieu ce vendredi 29 juillet, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Meudon-Bellevue.

Remerciements



La Fédération des Aveugles de France rend hommage à ses généreux bienfaiteurs.

En désignant notre association comme bénéficiaire de leur patrimoine, ils contribuent à améliorer la vie quotidienne des personnes aveugles et malvoyantes. Leur mémoire restera à jamais ancrée dans nos souvenirs. Nous ne les oublierons jamais.

Fédération des Aveugles de France, 6, rue Gager Gabillot, 75015 Paris. Tél. : 01 44 42 91 91.

Anniversaire de décès

Il y a neuf ans, le 28 juillet 2013,

Jacques MAURICE

nous quittait.

Jacqueline, **Sylvain** et **Claire**

demandent à ses amis une pensée pour lui.

Conférences

Les mardis de la Philo ont 25 ans !

Le 13 septembre 2022, les Mardis de la Philo fêteront 25 ans de philosophie, de littérature et de pensée au cœur de Saint-Germain-des-Près. Chaque semaine, ils reçoivent les meilleurs philosophes et ceux qui pensent le monde contemporain, pour éclairer ce que nous traversons à la lumière des grands auteurs.

La saison prochaine fait la part belle aux grandes questions que soulève le 21^e siècle : géopolitique, migrations, numérique, défis de la vie en commun, souveraineté, reconnaissance, démocratie... mais aussi le rire, l'émerveillement, l'âme russe, la philosophie française, la littérature, la philosophie médiévale juive et arabe, **Virgile**, **John Stuart Mill**, **Nietzsche**, ou encore les grandes révolutions philosophiques.

Des conférenciers d'exception, parmi lesquels : **Marcel Gauchet**, **Charles Pépin**, **Nicole Gnesotto**, **Rémi Brague**, **Michel Eltchaninoff**, **Camille Dejarin**, **Éric Fiat**, **Olivia Gazalé**, **Heinz Wismann**, **Céline Spector**, **Jean-Michel Besnier**, **Laurence Devillairs**, **Charles Girard**, **Catherine Wihlto** de **Wenden**.

Les conférences ont lieu au Centre Sèvres, 35 bis, rue de Sèvres, Paris 6^e. Pour en savoir plus : 06 77 66 09 55. www.lesmardisdelafrance.org Podcasts www.mercisocrate.com

Prix de thèse

La Société des Amis du professeur **Jean Werckmeister** décerne un prix destiné à distinguer une thèse de doctorat en droit canonique, droit des religions et histoire du droit, soutenue entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 juin 2022. Ce prix consiste en une subvention à la publication d'un montant de 1000 €. Informations et règlement en écrivant à : societeamisdejeanwerckmeister@gmail.com Dépôt des candidatures : le 1^{er} septembre 2022.

L' é t é

Leszek Kolakowski, bête noire de la Pologne communiste

ÉCRIVAINS EN DISSIDENCE – 2/5 –

L'invasion russe de l'Ukraine a ravivé la mémoire de ceux qui ont su résister à l'oppression du totalitarisme soviétique et des régimes vassaux. Tel l'auteur d'« Histoire du marxisme », penseur de la liberté de l'esprit alors qualifié de « révisionniste », qui abandonnera le communisme

Il y a toujours eu une atmosphère de scandale autour de moi », confesse malicieusement Leszek Kolakowski (1927-2009) dans des entretiens avec son biographe Zbigniew Mentzel (*Czas ciekawy, czas niespokojny*, « temps intéressants, temps troubles », 2007-2008, non traduit). C'est qu'avant de jeter l'ancre dans les eaux paisibles du collège All Souls (Oxford), le philosophe polonais s'est fait virer de l'université de Varsovie en 1968, du Parti en 1966 et même de l'école primaire un jour de rentrée : « Regardez-moi ça, bondit l'institutrice, tout le monde a sa religion, même les juifs en ont une, et voilà qu'arrive un philosophe qui nous déclare qu'il est sans confession. »

Loin de l'esprit de système, son œuvre d'une érudition époustouflante touche à des traditions et à des domaines généralement séparés allant de la philosophie positiviste (1966 ; Denoël, 1976) à la religion (*Philosophie de la religion*, 1982 ; Fayard, 1985), en passant par d'innombrables textes sur la philosophie de la culture. Polyglotte, il semble partout chez lui, chez Spinoza, Husserl ou Bergson. Après une plongée dans les dilemmes des « chrétiens sans Eglise » au XVII^e siècle (1965 ; Gallimard, 1969), il explore ceux du marxisme, en trois volumes publiés entre 1976 et 1978 (*Histoire du marxisme*, Fayard, 1987). On attend la traduction du dernier sur... la décomposition.

Et puis il y a cet état d'esprit tissu de littérature et d'un humour de logicien, si vif dans ses fables philosophiques comme dans ses pamphlets politiques. Révolte contre le tragique ou manière distanciée de l'appivoiser, il jaillit du choc des paradoxes, érode les évidences. Impossible de le dissocier d'une veine philosophique habitée, depuis son article « Kaplan i blazen » (« le prêtre et le bouffon », 1959, non traduit), par la polarité du doute et de la certitude ainsi que de leurs écueils respectifs, le nihilisme et le fanatisme.

Pour être jubilatoire, le scepticisme de l'auteur de « mes justes vues sur tout » (*Moje slusne poglady na wszystko*, 1999, non traduit) tient surtout d'une réflexivité kantienne passant au crible de la critique les dogmatismes traditionaliste, progressiste, postmoderne... Contre un positivisme étroit, il défend le domaine du sens et de la validité. Nulle nécessité historique ne saurait fonder l'ordre des valeurs. L'absolu ne relevant pas du savoir, sa critique des croyances scientistes laisse ouvert l'espace de la foi. Avec la réévaluation, dès les années 1960, de la religion et du mythe, dont témoigne *Obecnosc mitu* (« présence du mythe », 1972, non traduit), on a parlé de sa proximité avec Pascal, objet d'un livre

auquel il tenait particulièrement (*Dieu ne nous doit rien*, 1995 ; Albin Michel, 1997). Mais si vive soit sa passion pour les compréhensions religieuses du monde et pour les textes bibliques, il les travaille sans passer par la théologie. Penseur du décentrement et de la distinction analytique des ordres, des idées et des systèmes, il garde le cap de la modernité politique pour prendre la plume en 1991 contre la théocratie et le national-catholicisme annonciateur du PiS, le parti Droit et justice actuellement au pouvoir en Pologne.

Lutte pour l'autonomie du savoir

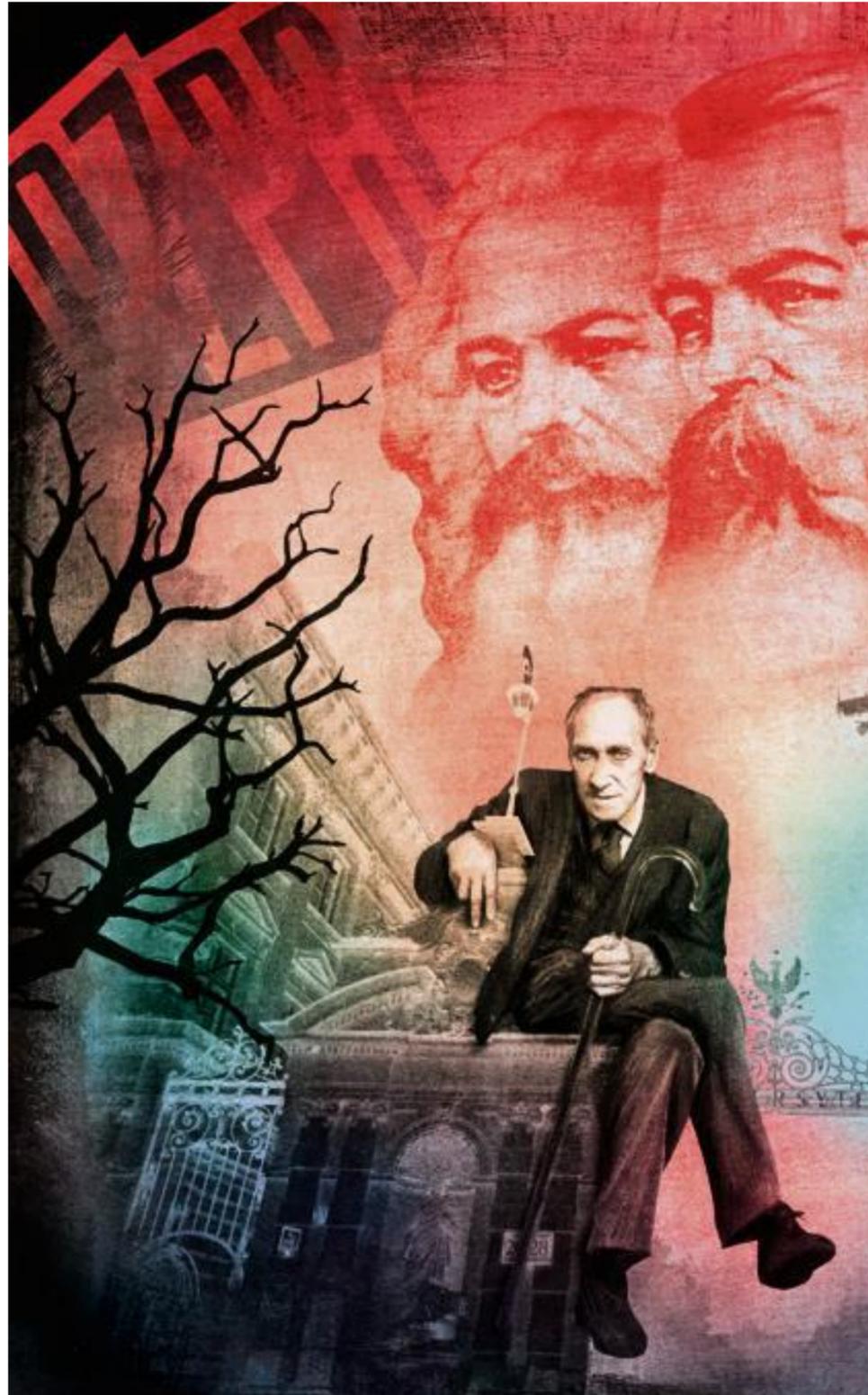
Remontons le temps. Au sortir de la guerre, le communisme n'apparaît pas encore au jeune homme antinationaliste sous le jour d'une philosophie dogmatique de l'histoire. Mais rapidement son rationalisme critique le pousse hors d'une idéologie dont l'institution se fige en « caricature de théocratie ». S'y ajoute le « désastre de la destruction culturelle » découvert lors d'un séjour de formation à Moscou en 1950. Les jeunes marxistes polonais, éduqués philosophiquement auprès d'enseignants d'avant-guerre, sont si consternés par les spécialistes soviétiques en dialectique que lorsqu'ils entendent parler d'« un certain philosophe bourgeois, Grusel [Husserl] », c'en est trop. Son ami Tadeusz Kronski s'évanouit sur-le-champ, Kolakowski doit l'évacuer de la salle... Sa sortie du communisme procède d'une déception philosophique à l'égard d'un marxisme trahissant l'individu, la raison et la liberté.

Kolakowski est avant tout un savant soucieux de liberté de l'esprit. L'Etat-Parti ne renonçant jamais au contrôle de toutes les sphères d'activité, science, éthique, esthétique, ipso facto tout devient politique. Dans ce contexte, son engagement relève moins d'une passion spécifiquement politique que de l'exigence inconditionnelle d'une liberté existentielle contre un régime oppressif. C'est elle qui anime le « révisionnisme » (terme par lequel le Parti stigmatise ceux qui, de l'intérieur du marxisme, critiquaient les dogmes communistes) dont Kolakowski est l'un des chefs de file. Luttant pour l'autonomie de la culture et du savoir à l'égard de l'idéologie, la philosophie du révisionnisme, résume-t-il, tient à cet effort de « restituer le rôle du sujet dans l'histoire et dans la connaissance ».

Entre 1957 et 1968, le communisme meurt comme croyance. Il survit comme violence d'appareil. La Pologne est un étouffoir. Des amitiés politiques se forment contre la tyrannie. Elles donnent naissance à de petites républiques des lettres contestataires, que Kolakowski fréquente. Ses tra-

**« JE RÉPÈTE
ET NOUS NE
CESSERONS JAMAIS
DE RÉPÉTER CETTE
VÉRITÉ BANALE :
LA VIE DE LA
CULTURE EXIGE
LA LIBERTÉ »**

LESZEK KOLAKOWSKI



vaux érudits sur les libertins et les hérétiques en portent la trace. Une réplique de ce « mariage heureux de la culture et de la vie » qui « marqua les révoltes centre-européennes d'une inimitable beauté » (Kundera).

Ces espaces semi-libres ne sont pas sans rappeler le XVIII^e siècle prérévolutionnaire. Avec la libre discussion, on y retrouve les grands textes de la culture européenne avant qu'un mouvement d'édition clandestine et d'« universités volantes » ne prenne le relais vers la fin des années 1970. C'est dire que l'histoire de l'« autre Europe », ravagée par la double rupture du nazisme et du stalinisme, est aussi une histoire de textes enterrés, sauvés, transmis. Les livres interdits traversent clandestinement les frontières, passent de main en main. Dès 1955, Kolakowski lit Orwell, Koestler, Camus, Buber-Neumann...

Surveillé jour et nuit

Rien n'est pire pour un régime communiste que les contestations surgies de ses propres rangs. Devenu la bête noire des autorités après « Czym jest socjalizm ? » (« qu'est-ce que le socialisme ? », non traduit), son célèbre article, censuré en 1956, Kolakowski, à partir de 1963, est surveillé jour et nuit. C'est naturellement après l'exclusion du Parti. Il agrave son cas en 1968, lors de la révolte étudiante déclenchée par l'interdiction de la pièce *Les Aïeux*, d'Adam Mickiewicz. « Je répète et nous ne cesserons jamais de répéter cette vérité banale : la vie de la culture exige la liberté. » En ces années de répression et de passages à tabac, des étudiants le accompagnent parfois jusque chez lui pour éviter qu'il ne soit agressé par des « inconnus ».

Renvoyé de l'université, interdit de citation au plus fort de la campagne antisémitique de 1968, Kolakowski prend le chemin

de l'exil dans la même charrette que treize mille personnes, éditeurs, écrivains, enseignants juifs, supposément « sionistes » ou « révisionnistes-sionistes ». Etonnant destin d'un homme, marié avec une psychiatre juive, que l'antisémitisme révoltait depuis l'enfance. Pendant la guerre, il avait côtoyé des juifs cachés par son père, libre-penseur de gauche et descendant de déportés en Sibérie. Résistant, ce dernier fut raflé en mai 1943 et exécuté. Kolakowski avait vu le joyeux manège installé à Varsovie, de l'autre côté du mur du ghetto insurgé en flammes, que Czesław Miłosz a immortalisé dans le poème *Campo di fiori*. Et l'indifférence des rieurs jouant à attraper les lambeaux de papiers et de vêtements carbonisés, il ne l'a jamais oubliée.

Après Varsovie, Kolakowski enseigne à McGill, Berkeley, Yale. L'historien François Furet lui suggère le CNRS, le philosophe Jürgen Habermas l'invite à Francfort, où la chaire d'Adorno est vacante, en dépit des protestations d'étudiants qui ne le trouvent pas assez marxiste. Grâce au soutien d'Isaiah Berlin, il se fixe à Oxford avec pour obligation contractuelle de rédiger son histoire du marxisme, qui reste, selon son étudiant et ami Krzysztof Pomian, un fragment de son autobiographie intellectuelle. Cumulant prix, honneurs et doctorats honoris causa, il devient en Pologne, au moment de la chute du communisme, une sorte d'autorité philosophique, ce qu'il regarde avec le sourire : « Je n'ai pas la vocation du prêtre, disait-il, et bien que j'aie beaucoup de respect pour les vrais prêtres, le métier de bouffon m'est plus proche. » ■

PAUL ZAWADZKI
(UNIVERSITÉ PARIS-I-PANTHÉON-SORBONNE,
SPÉCIALISTE DE PHILOSOPHIE POLITIQUE)

Prochain article Andreï Sakharov



ALE-HALE

Plus de vingt ans qu'Ariol a 9 ans

AUX ORIGINES DES PERSONNAGES

JEUNESSE – 2/5 – Sollicité au tournant des années 2000 pour créer une nouvelle série de BD, Emmanuel Guibert convainc Marc Boutavant d'illustrer les aventures de son petit héros

Pendant combien de temps peut-on avoir 9 ans ? Voilà plus de deux décennies qu'Ariol, le petit âne bleu inventé par Emmanuel Guibert, dessiné par Marc Boutavant, est coincé dans son année de CM1. Enfin, non, pas coincé. Rien n'est plus étranger que l'idée de fermeture ou de sur-place à l'univers de ce personnage sensible et imaginaire, entouré de ses parents, grands-parents, camarades de classe – son inséparable copain, le cochon Ramono ; Petula, la vachette à laquelle il voue un amour à sens unique...

Il est né au tournant du XXI^e siècle, quand les éditions Bayard ont proposé à Emmanuel Guibert de créer un nouveau personnage. A l'époque, le futur Grand Prix d'Angoulême (2020), qui a fait paraître la BD *Brune* (Albin Michel, 1992) et s'apprête à publier *La Guerre d'Alan* (L'Association, 2000), travaille avec son camarade d'atelier, Joann Sfar, sur la série enfantine « Sardine de l'espace ». Alors rédactrice en chef du bimensuel *Astrapi*, chargée de développer des hors-séries où faire éclore de nouvelles BD récurrentes, Delphine Saulière sollicite pour imaginer l'une d'elles cet homme dont elle admire, dit-elle, « l'originalité et l'extrême sensibilité ».

Peu après cette offre, assis sur un rocher d'une plage de Normandie, Emmanuel Guibert se met à « gamberger ». Que proposer à des enfants de 7 à 11 ans ? Un héros approximativement de leur âge – et qui raconterait les souvenirs et expériences de l'auteur. « A 9 ans, dit ce dernier, j'avais l'impression d'être au sommet de ma carrière. La certitude d'être dans un monde à ma mesure, avec des gens qui m'aimaient, d'excellents copains et la possibilité de me livrer à des activités dont je retirais le meilleur, le foot, la lecture, le cache-cache... » Structuré par ce temps où il a

« si complètement aimé vivre », il pense qu'en retrouvant la texture, en relater les émotions, les grands et minuscules moments, pourrait permettre de « développer la confiance, l'humour, l'intelligence nécessaires à vivre correctement son quotidien pour les lecteurs ». Il précise : « Je me dis aussi que, pour moi, ce sera des vitamines. »

Tom-Tom et Nana à la retraite

Toujours assis sur son rocher, Emmanuel Guibert identifie immédiatement une difficulté à contourner : l'influence majeure qu'a eue sur lui *Le Petit Nicolas* de Sempé et Goscinny, précisément dévoué à 9 ans, qui lui a fait prendre conscience du fait que son existence d'enfant était « romanesque ». Pour instaurer une distance, la décision de remplacer les humains par des animaux s'impose. Le personnage inspiré du petit garçon qu'il fut sera un âne, ce qui lui permet de célébrer un animal « qui a rendu d'immenses services à l'humanité sans que celle-ci se montre reconnaissante ». Son nom ? Kao, comme un chien qu'il a beaucoup aimé.

Il est évident d'emblée pour l'auteur qu'il ne pourra assurer le scénario et le dessin de sa série s'il veut pouvoir travailler en même temps à d'autres projets. Mais aussi pour une raison moins prosaïque : « Avec un matériel si proche de l'os, de l'intime, si je dessinais, je voudrais que la maison de la grand-

mère soit rigoureusement celle de la mienne, cela demanderait des efforts considérables et vains. » Parti de sa plage normande, il se tourne vers Marc Boutavant dont le travail sur les animaux le rend « baba ». Celui-ci décline d'abord – « Je ne voulais pas faire de BD, dit au Monde l'illustrateur, le côté case à case minutieux, très peu pour moi » –, puis accepte – « Emmanuel est quelqu'un de trop hors du commun pour refuser de passer du temps avec lui. » Alors que la première histoire est prête à paraître, les auteurs apprennent qu'ils ne peuvent utiliser le nom de Kao. Une amie souffle à Emmanuel Guibert qu'« âne », en berbère, se dit *arioul*. Lequel devient Ariol.

« À 9 ANS, J'AVAIS L'IMPRESSIION D'ÊTRE AU SOMMET DE MA CARRIÈRE »

EMMANUEL GUIBERT



L'âne Ariol et ses copains, Kwax le canard et Ramono le cochon. BAYARD

Les premières histoires paraissent à un rythme irrégulier, dans différentes publications de Bayard, jusqu'à ce que les stars de *J'aime lire*, Tom-Tom et Nana, prennent leur retraite. En 2005, Ariol les remplace, s'installant de manière mensuelle, sur 10 pages, dans le magazine, où il enchante les enfants et leurs parents par la justesse des situations, des dialogues et des dessins (la précision des expressions ! le détail des décors !).

Depuis, les deux amis (qui s'appellent entre eux Ariol et Ramono et dont la symbiose est telle que Marc Boutavant dit : « Je ne sais plus quelle enfance j'ai eue ») ont écrit 2 500 pages d'histoires de cour de récré, de salle de classe, de sorties au parc ou de vacances à la mer. Il y a eu une adaptation en épisodes pour la télévision, quatorze recueils d'histoires et deux hors-séries. Et puis un moyen-métrage, des chansons, un « Ariol Show »... Et, avec tout ça, aucun signe de lassitude chez Emmanuel Guibert ou Marc Boutavant. Ni chez les lecteurs, dont les tout premiers commencent à partager Ariol avec leurs propres enfants. ■

RAPHAËLLE LEYRIS

Prochain article « Les P'tites Poules », de Christian Heinrich et Christian Jolibois

Repères

23 OCTOBRE 1927 Leszek Kolakowski naît à Radom (Pologne).

1950 Il commence à enseigner l'histoire de la philosophie à l'université de Varsovie.

1965 *Chrétiens sans Eglise* (Gallimard, 1969).

1966 Il est exclu du Parti communiste polonais.

1966 *La Philosophie positiviste* (Denoël, 1976).

1968 Il est exclu de l'université.

1970 Exilé, il commence à enseigner à l'université d'Oxford (Royaume-Uni).

1975 *Husserl et la recherche de la certitude* (L'Age d'homme, 1991).

1976-1978 *Histoire du marxisme*, trois volumes (Fayard, 1987, pour les deux premiers).

1995 *Dieu ne nous doit rien* (Albin Michel, 1997).

17 JUILLET 2009 Il meurt à Oxford.

Louise Dupin, féministe sous les Lumières

FEMMES PHILOSOPHES

À DÉCOUVRIR – 2/5 –

L'arrière-grand-mère de George Sand travailla à une ambitieuse histoire générale des femmes, visant à établir l'absence de distinguo entre les sexes. Jamais publié, le manuscrit a été reconstitué par Frédéric Marty

Le siècle des Lumières ne manque certes pas de femmes philosophes. Emilie du Châtelet (1706-1749) traduit et explique Newton, tout en méditant sur le bonheur. Madame du Deffand (1696-1780) entretient une abondante correspondance avec les plus grands hommes d'idées. Louise d'Épinay (1726-1783) rivalise avec Rousseau d'invention pédagogique dans *Les Conversations d'Emilie* (1774). Olympe de Gouges (1748-1793) s'illustre dans la défense des droits des femmes. Parmi bien d'autres intellectuelles, solitaires ou mondaines. Dans cette constellation, de mieux en mieux explorée, une étoile presque oubliée est en passe de renaître.

Louise Dupin (1706-1799) n'est pas une inconnue. Les historiens du XVIII^e siècle la mentionnent à propos des salons, des mœurs, des mouvements d'idées, où elle tient un rôle stratégique. Fille d'une actrice célèbre en son temps, Manon Daucourt, et du grand banquier Samuel Bernard, Louise reçoit la meilleure éducation possible. Elevée en jeune fille accomplie, elle brille de mille feux. L'immense fortune acquise par son mari, Claude Dupin, devenu fermier général, lui permet de partager son temps entre l'un des plus beaux lieux de Paris, l'hôtel Lambert, dans l'île Saint-Louis, et le château de Chenonceau, sa résidence secondaire.

Richissime, bellissima, savantissime, d'une intelligence aiguë, elle exerce une influence discrète mais réelle sur la vie intellectuelle de l'époque. Son salon accueille Marivaux, Condillac, Montesquieu, Grimm. Sa table rassemble Buffon, Fontenelle, Voltaire. Son secrétaire particulier, pendant presque une dizaine d'années, est un jeune homme doué qui cherche à se faire connaître – un certain Jean-Jacques Rousseau, qui l'assiste dans ses recherches.

En effet, Louise Dupin ne fut pas simplement plaque tournante des réputations et prêtresse souriante des mondainetés. Elle a travaillé longuement, avec ténacité, à un projet colossal, à la fois philosophique et historique : une histoire générale des femmes, de leur place dans la société et dans l'imaginaire collectif. Cette somme encyclopédique avait pour objectif d'établir la complète égalité naturelle existant entre femmes et hommes, afin de délégitimer une domination masculine abusive, infondée, indéfendable. Ceci alors même que les hommes des Lumières étaient fort loin, pour la plupart, de soutenir pareilles positions.

Malheureusement, Louise Dupin préféra ne jamais publier son livre. Le manuscrit, demeuré dans ses archives, fut dispersé aux enchères. Heureusement, Frédéric Marty s'est consacré à sa reconstitution et à sa réédition. En attendant la publication du texte com-

plet des 47 articles de cet ouvrage pionnier, prévue aux éditions Classiques Garnier, on pourra lire, dès la rentrée, l'intéressant *Discours préliminaire* qui lui sert d'introduction générale, publié pour la première fois, dans la Petite Bibliothèque Payot.

Ce qui heurte la raison, proclame Louise Dupin, c'est qu'on dise partout tant de mal des femmes sans pouvoir en produire nulle part les preuves. Si l'on écarte illusions et préjugés, impossible de trouver le moindre distinguo entre les sexes. « Il y a peut-être entre les hommes et les femmes une différence, mais elle n'est pas connue, faute d'avoir été observée », finit-elle par conclure, non sans avoir, au passage, brocardé les philosophes en épinglant quelques-unes des « extravagances que les plus sages ont dites sur les femmes ».

Cette œuvre ambitieuse et méconnue est à découvrir. Pour l'actualité qu'elle conserve tout autant que pour son importance historique. Elle devrait permettre à cette philosophe de sortir de l'ombre. Louis Dupin avait choisi de « ne pas occuper dans la république des lettres la place qu'elle méritait », comme dira son arrière-petite-fille, Aurore Dupin, plus connue sous le nom de George Sand. Cette place, il serait temps de la lui reconnaître. ■

ROGER-POL DROIT

Prochain article Harriet Taylor

Quatre cavaliers dans l'apocalypse

De jeunes Espagnols voient leur été dans le sud de la France glisser vers l'abîme. Un premier roman aux allures dystopiques de Munir Hachemi

ROMAN

Is sont partis pour l'aventure, ils reviendront avec des visions d'horreur. Quatre garçons espagnols, tout juste diplômés, décident d'aller faire les vendanges dans le sud de la France. «[C]'était une manière de nous forger un avenir ou une histoire pour l'avenir et surtout (pour moi, du moins, ou pour celui que j'étais alors) [cela] s'inscrivait dans quelque chose de temporaire, de trouble et mal défini que nous monnayions dans le mot "expérience"», relate Munir, le narrateur, qui, se rêvant écrivain, cherche dans son périple un matériau littéraire à exploiter.

Mais, après avoir fait des centaines de kilomètres de route et sitôt après s'être installés au camping local, les camarades voient leur enthousiasme douché : pour cause d'intempéries, les vendanges ont été annulées cet été-là, découvrent-ils... Qu'à cela ne tienne. L'agence d'intérim locale va les affecter à d'autres emplois saisonniers, toujours dans le secteur de l'agroalimentaire. Il s'agit d'un lot de consolation pour les jeunes hommes, qui devrait leur permettre, sinon de gagner des fortunes, du moins de faire face aux frais qu'ils ont déjà engagés. Mettre des poulets en cage, en vacciner d'autres à tour de bras, gaver des canards ou encore œuvrer à la fécondation des plants de maïs : telles sont les tâches, le plus souvent épuisantes, qu'ils vont devoir accomplir, souvent de nuit, ou sous un soleil écrasant, le tout pour quelques poignées d'euros. De quoi mettre à mal le lien entre les amis, déjà affecté par la promiscuité, mais aussi leurs relations avec leur entourage immédiat. Ainsi seront-ils bientôt traités comme des pestiférés par l'ensemble des résidents du camping et sa direction, déjà



Image tirée de la série « Une vie de poulet » (1996-1998). OLIVIER CULMANN/TENDANCE FLOUÉ

« LES SAISONNIERS » DÉVIE ASSEZ VITE EN UNE CRITIQUE IMPITOYABLE DES RAVAGES DE L'AGRICULTURE INTENSIVE

échaudés par leur sens plus qu'approximatif de l'ordre et de l'hygiène.

S'il démarre comme un roman de formation classique, avec ses multiples péripéties et une bonne dose d'autodérision, le premier roman de Munir Hachemi (né en 1989, à Madrid) dévie assez vite de sa ligne pour se transformer en critique impitoyable des ravages de l'agriculture et de l'élevage intensifs. Car ce que décrit le narrateur, sous forme de journal intime, n'est rien d'autre qu'un monde effrayant, gouverné par la recherche du profit à outrance au mépris de l'environnement et du bien-être animal le plus élémentaire.

Munir Hachemi retrace ainsi, avec une écriture documentaire, la façon dont de malheureux poulets entassés voient leur croissance artificiellement accélérée, lorsqu'on les « gave de lumière et de maïs pour qu'ils vivent plusieurs jours en un seul et plusieurs vies en une seule vie ». Et, loin de l'image romantique de

la cueillette des grains de raisin, à laquelle son personnage s'était préparé, c'est une réalité cauchemardesque, digne d'un film de science-fiction, qu'il expose en décrivant les méthodes de destruction volontaire de plants de maïs indésirables, par l'insertion manuelle de curieux champignons.

Le charme de ce roman, que l'on devine très autobiographique, tient à sa façon de glisser imperceptiblement vers une forme de thriller dystopique, mais aussi à l'humour dont il sait faire preuve pour raconter le fiasco de cet été singulier. Qu'il s'agisse de Munir, devenu végétarien à vie après avoir maltraité ses poulets, de G., l'ami impétueux gagné par une forme de folie dévorante, ou de l'ensemble du groupe de jeunes Espagnols essayant des réactions racistes, c'est sur le ton d'une farce inquiétante que Munir Hachemi traite du bouleversement intime des protagonistes. S'amusant lui-même de sa posture d'apprenti écrivain, le romancier s'interroge : comment faire de ces événements tragicomiques une œuvre littéraire ? Ce premier roman réussi nous offre la réponse. Et confirme la supériorité, parfois, de la littérature sur l'essai : à la fois malin et grinçant, il vaut tous les manifestes écologistes. ■

ARIANE SINGER

LES SAISONNIERS
(Cosas vivas),
de Munir Hachemi,
traduit de l'espagnol par Anne Plantagenet,
Stock, « La cosmopolite »,
172 p., 19 €, numérique 14 €.

EXTRAIT

« Michel traite les poules avec haine, et pourtant c'est un ange comparé aux autres. On voit qu'il a l'habitude : je lui passe une poule, il la vaccine (...) et la balance au fond de la cage suivante. Parfois nous entendons que l'animal se casse une patte ou une aile, et Michel rit et insulte la poule (...). Je veux le haïr mais je regarde les autres, qui sont bienpires et déversent à leur tour leur haine contre les poules et je ne peux pas m'empêcher de les haïr tous. »

LES SAISONNIERS, PAGES 86-87

Postures et impostures du fakir Birman

Bertrand Tillier retrace les étapes de la fabrique d'un phénomène médiatique dans les années 1930

HISTOIRE

À u début de l'année 1932 apparaissent dans la presse populaire d'étranges annonces, commençant rituellement par la formule : « Dans l'ennui venez à lui. » Puis : « Fakir Birman, seul médium agréé à Paris pour voyance et influence mentale à distance, 12h-19h. » A une époque qui voit se développer la voyance et l'astrologie, ce fakir entre en concurrence avec l'Hindou Agha Mir, les fakirs Karmah ou Tahra Bey, le professeur Olaf ou la voyante Nefedoff. Tous incarnent ce recours au surnaturel bizarre qui permet de mieux supporter les angoisses du temps. De la pénombre des baraques de foires à l'éclat des salons de la bourgeoisie ou au manifeste surréaliste chantant l'« ordre du mer-

veilleux », les publics sont divers et nombreux, réfutant la cloison commode entre croyances populaires et savoirs des élites.

Mais, incontestablement, le fakir Birman va plus loin, atteignant le statut savamment fabriqué de vedette occulte. Bertrand Tillier, dans cette étude exemplaire (et très amusante) d'un phénomène médiatique, souligne tous les ressorts d'un art consommé de la promotion de soi chez un homme qui est à la fois annonceur publicitaire, chroniqueur de presse et « causeur » de radio. Un homme qui invente et fait proliférer les rubriques d'horoscopes dans les journaux, publie livres et almanachs, se produit en devin tout en mettant au point un numéro célèbre de planche à clous.

Il va jusqu'à prendre place dans les deux plus grands évé-

nements médiatiques du temps : le Tour de France et l'Exposition universelle. Le fakir suit la caravane publicitaire de l'édition 1936 du Tour pour prédire le vainqueur de l'étape du lendemain, avant d'ouvrir le Pavillon de l'occultisme en 1937, immense hall qu'il définit lui-même comme « une sorte de Musée Grévin des sciences conjecturales à travers les âges ».

Des dizaines de plaintes

Tout s'effondre quand, en 1937, Henriette Nizan publie dans *L'Humanité* une grande enquête sur les pièges du fakirisme, démontant les jeux de cette corporation d'imposteurs. S'ensuivent des dizaines de plaintes et un procès en mai-juin 1938, où Birman n'est plus fakir mais simple condamné de droit commun. C'est alors qu'éclate la vérité de

Charles Joseph Fosse, né à Saint-Etienne d'un père dentiste et d'une mère au foyer, qui n'a jamais mis les pieds en Birmanie mais a plutôt été vendeur aux Nouvelles Galeries de sa ville. Il meurt quatorze ans plus tard, vivant chichement, à 51 ans. Pas tout à fait oublié cependant : en janvier 1957, Pierre Dac triomphe aux Trois Baudets, assis en tailleur, dans le rôle du fakir Rabindranath Duval, assisté de Francis Blanche qui chante « Hommage au mage ». Hommage donc au plus grand manipulateur médiatique de son temps. ■

ANTOINE DE BAECCQUE

NI FAKIR NI BIRMAN.
S'INVENTER UNE CÉLÉBRITÉ
DANS LES ANNÉES 1930,
de Bertrand Tillier,
Le Point du jour, 192 p., 19 €.

NOUVELLES

Claudio Magris, le temps passant

Dans un décor de Mitteleuropa nous conduisant des bords du Danube à la Moldavie en passant par la Moravie et, bien sûr, par Trieste, le grand romancier et essayiste Claudio Magris invite à un savoureux, érudit et mélancolique voyage autour de la vieillesse. Les cinq nouvelles qui composent *Temps courbe à Krems* mêlent philosophie et poésie en mettant en scène cinq personnages tirant leur révérence. Tel ce riche industriel qui « s'engage en territoire inconnu pour se soustraire à la réalité qui presse de toutes parts, anguleuse et envahissante », s'improvisant gardien d'immeuble à l'insu de sa famille ; ou ce vieil auteur qui, invité d'honneur à une remise de prix, se sent désormais étranger à ces rituels littéraires. C'est avec sobriété et une subtile ironie que l'écrivain

triestin, au sommet de son art, réunit dans cet opuscule des réflexions sur un âge de la vie où l'on découvre qu'« aujourd'hui et hier, maintenant et demain, avant et après n'existent que dans notre cerveau, ce despote si loquace qui met l'avant ici et l'après là ». ■ FLORENCE COURRIOL-SEITA
► *Temps courbe à Krems* (Tempo curvo a Krems), de Claudio Magris, traduit de l'italien par Jean et Marie-Noëlle Pastureau, L'Arpenteur, 120 p., 12,50 €, numérique 9 €.



ROMAN

Drôle d'enquête en Moravie

Plic. Ploc. Tout découle d'un robinet qui goutte. Du plombier tchèque appelé à la rescousse. D'un vieux portrait un peu flou qui tombe de sa musette et fascine celui qui le trouve peu après, Paul Solveig. Puisque sa compagne semble vouloir le quitter et que le robinet est réparé, le voici qui lâche tout, quitte Paris et part en Moravie sur les traces d'une jeune femme photographiée en noir et blanc, une dissidente, disparue du jour au lendemain, en 1977. Seulement, Paul ne sait pas un mot de tchèque et n'a jamais mené la moindre enquête. Plic, ploc : les premiers chapitres, pleins de malice et d'inventivité, puis l'arrivée dans l'improbable bourgade de Blednice laissent croire à un

texte léger, décalé, burlesque. Mais, au fil des pages et des rencontres, le récit glisse en pente douce vers une conclusion bien plus âpre. Quatrième roman de Jérôme Bonnetto, *Le Silence des carpes* confirme le talent de ce Niçois qui enseigne désormais le français à Prague et sait mener ses lecteurs, pleins de malice et d'inventivité, puis l'arrivée dans l'improbable bourgade de Blednice laissent croire à un



POLAR

Œuvres en péril

Un secret de famille doublé d'une histoire politique long-temps tue : la piste choisie par Peter May pour relancer son enquête écossaise, Enzo MacLeod, spécialiste des cold cases, est osée. En cette fin d'année 2020, après deux sévères confinements dûs au Covid-19, Enzo est contacté par un spécialiste de l'archéologie médico-légale : le squelette d'un officier allemand a été découvert en Dordogne, le crâne percé d'une balle. Sur place, l'enquêteur se voit confronté, au même moment, au meurtre d'un marchand d'art. L'enquête va remonter jusqu'à l'Occupation, quand, alors que les nazis confisquaient les biens des Français juifs, les musées parisiens mettaient secrètement leurs

œuvres à l'abri – de Gaulle chargeant une jeune femme de protéger *La Joconde*. La double temporalité permet à Peter May de jouer avec les peurs du XXI^e siècle et celles de la seconde guerre mondiale, et d'évoquer le destin de ces résistantes restées dans l'ombre de l'histoire. ■ SYLVIA ZAPPI
► *La Gardienne de Mona Lisa* (The Night Gate), de Peter May, traduit de l'anglais (Ecosse) par Ariane Bataille, Rouergue, 432 p., 23 €, numérique 18 €.

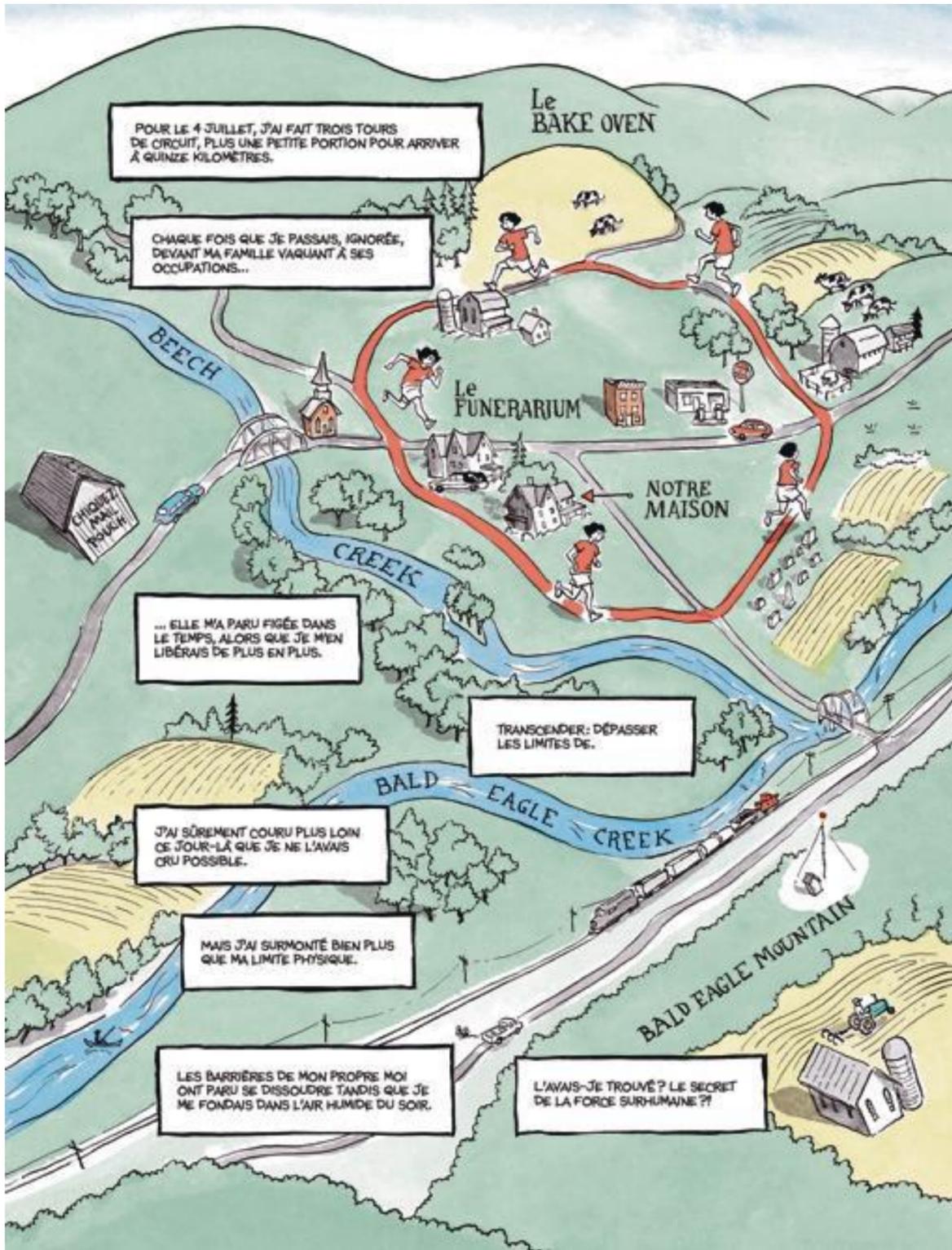


RÉCIT

Sur le fil de la guillotine

1793. Alors que la jeune République est menacée par la sécession vendéenne, la Terreur se déchaîne à Paris. Un journal paraît alors : signé de la main de Camille Desmoulin, *Le Vieux Cordelier* implore l'indulgence à l'égard des suspects, et propose la constitution d'un comité de clémence. Mais, très vite, le député est accusé d'œuvrer pour les intérêts de la monarchie. Une accusation qui prélude à de sanglantes trahisons, et finit par conduire à la guillotine les plus ardents républicains, parmi lesquels Robespierre et Desmoulin lui-même. Porté par un style nerveux, Joseph Andras, qui ne souhaite rien inventer, « ou seulement, s'il le faut, la couleur des oiseaux », s'empare, dans son récit, des premiers soupirs d'une République en proie à des luttes fratricides. Il y dresse un portrait bouleversant de Camille Desmoulin et éclaire d'un jour nouveau les figures de Danton et Robespierre, pour redire avec virtuosité les querelles internes au Comité de salut public qui, en dépit des conflits barbares dont il était le théâtre, œuvrait dans l'espoir de voir éclore l'idéal de liberté et d'égalité cher à l'esprit des Lumières. ■ ÉLOÏSE DUVAL
► *Pour vous combattre*, de Joseph Andras, Actes Sud, « Un endroit où aller », 176 p., 17,50 €, numérique 13 €.





Trois petits tours et s'épanouiront. Planche extraite du « Secret de la force surhumaine ». DENOËL

L'éducation psychique et sportive selon Alison Bechdel

Un album sur son rapport à l'activité physique : voilà la drôle d'idée qu'a eue l'autrice américaine Alison Bechdel pour compléter sa trilogie graphique. Après les brillantissimes *Fun Home* (Denoël, 2006) et *C'est toi ma maman ?* (Denoël, 2013), le défi était de taille pour clore ces Mémoires en bande dessinée. Le premier volume, succès critique et public, évoquait les rapports tourmentés de l'écrivaine avec son père, Bruce. Homosexuel dans le placard, obsédé par les fleurs et le paraître, il entretenait des relations avec des adolescents, trompant son épouse et son monde. Le deuxième, d'un abord moins aisé mais tout aussi passionnant, approfondissait le rapport à sa mère, Helen, femme curieuse qui ne comprenait pas pourquoi sa fille voulait faire un livre sur elle. Ce troisième volet, intitulé *Le Secret de la force surhumaine* (traduit de l'anglais par Lili Sztajn, Denoël, « Graphic », 234 pages, 26 euros ; en librairie le 31 août), ne décevra pas les aficionados d'Alison Bechdel et saura séduire les lecteurs franco-

LA RENTRÉE DES BD – 2/5 – Au croisement de l'autobiographie et de l'essai, « Le Secret de la force surhumaine », dernier volet de la trilogie commencée avec « Fun Home », paraîtra le 31 août

phones qui ne la connaissent pas encore – d'aucuns, dans le monde anglo-saxon, la considèrent comme la papesse de la BD féministe et LGBT. Si l'aquarelle, absente des deux premiers tomes, s'invite dans le dessin, on retrouve la même verve humoristique, la même distance autocritique et la même intelligence dans l'usage d'une narration aux allures de propédeutique. Alison Bechdel fait progresser son récit en marchant, mais aussi en courant, en pédalant, en nageant ou en gravissant la montagne de son surmoi. « Dans les ouvrages que j'ai pu lire sur le sport et le bien-être, il manquait toujours quelque chose : aucun ne parlait du sentiment de transcendance que l'on éprouve lorsqu'on pratique une activité physique, cet aspect mé-

taphysique », explique-t-elle au Monde. La pratique sportive comme exutoire à son histoire familiale troublée par la figure paternelle ? *Le Secret de la force surhumaine* est en tout cas nourri par une approche psychanalytique. L'album, à l'instar des deux autres, est un moyen pour

SI L'AQUARELLE, ABSENTE DES DEUX PREMIERS TOMES, S'INVITE DANS LE DESSIN, LA VERVE HUMORISTIQUE RESTE LA MÊME

l'autrice de défaire certains nœuds et de se recentrer sur elle-même en se racontant. Convoquant des références tutélaires – les poètes britanniques Samuel Taylor Coleridge et William Wordsworth ou les écrivains de la Beat generation, tel l'Américain Jack Kerouac –, l'ouvrage est traversé par la question de l'écrivain face à son œuvre. « A mesure que je concevais cet album, confie Alison Bechdel, je voyais l'histoire de ma vie comme celle de mon rapport à la créativité. » Créativité que la pratique sportive permet d'alimenter, de relancer. Au croisement de l'autobiographie et de l'essai – « Mon éditeur m'a dit de ne jamais parler de mon livre comme d'un essai, sinon personne n'allait en vouloir ! », s'amuse l'autrice, qui ajoute se reconnaître pourtant dans cette dénomination –, *Le Secret de la force surhumaine* est avant tout le récit d'une tentative de libération cathartique. Du sport comme remède au syndrome de la page blanche. ■ ALEXIS DUVAL

Prochain article « La Concierge du grand magasin », de Tsuchika Nishimura

À PARAÎTRE...

Chat-mourai contre aristo-chats

LE « CHANBARA » – FICTION JAPONAISE FONDÉE SUR LES COMBATS AU SABRE – est un genre historique pléthorique que le manga a toujours aimé traiter. Sous la plume d'Hiroyuki Takei, auteur de la série pour ados *Shaman King*, le registre se fait ici « félin », les samourais et protagonistes de *Nekogahara* (tome I, traduit du japonais par Manon Debiegne et Sakaya Okada, Pika, 182 pages, 7,50 euros, numérique 4,50 euros. En librairie le 24 août) n'étant autres que des chats anthropomorphes. Plus coups de griffes que coussinets de velours, la série en cinq volumes plante un décor violent et inique dans lequel des chats domestiqués oppressent les vagabonds.

Le héros, le matou-samourai Norachiyo, est un ronin (un samourai) qui ne cesse d'évoquer son maître perdu comme l'inspecteur Colombo parle de sa femme. Il pourfend quiconque se met en travers de son chemin et de Kotatsu, son sabre orné d'une clochette. Pour autant, Norachiyo tient plus de l'antihéros que du glorieux sabreur. Vulgaire, il n'est pas non plus dénué de cruauté, allant jusqu'à violer le séant d'un adversaire à coups de bâton. Reste de ce premier tome un dessin anguleux, efficace et énergique, reprenant les codes du récit martial. Mais aussi un penchant de l'auteur pour les jeux de mots autour de l'espèce féline. ■ PAULINE CROQUET



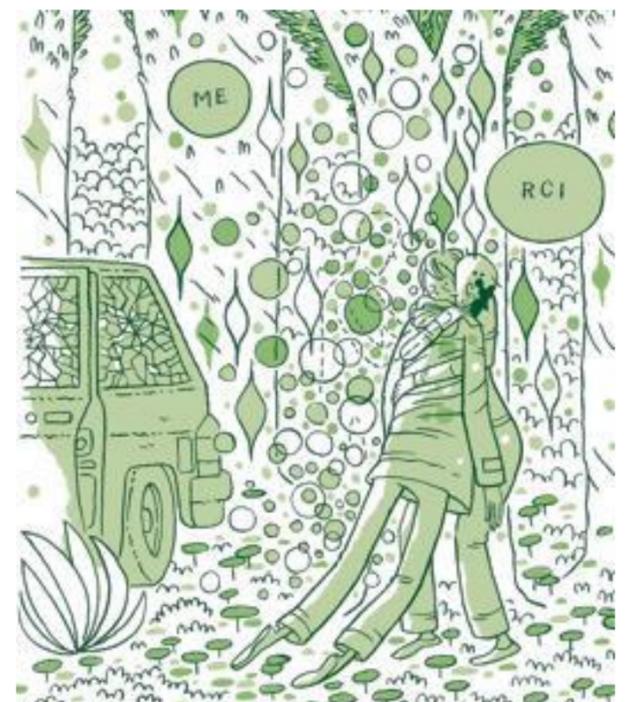
La dernière heure de Norachiyo serait-elle arrivée ? Extrait de « Nekogahara ». PIKA

... ÉGALEMENT

Retour de flamme

VINGT ANS AURONT ÉTÉ NÉCESSAIRES AU DESSINATEUR AMÉRICAIN JORDAN CRANE pour achever *Keeping Two* (traduit de l'anglais par Fanny Soubiran, Ça et là/L'Employé du moi, 320 pages, 24 euros, numérique 17 euros. En librairie le 19 août), bande dessinée fleuve initialement éditée à compte d'auteur dans des fascicules mêlant photocopies et sérigraphies. Son action se déroule, en revanche, sur une période très courte : quelques heures, soit le temps nécessaire au protagoniste pour plonger dans une paranoïa aiguë dont la cause n'est autre que la peur de perdre l'être cher. Le récit sonde les états d'âme de Will, un trentenaire dont on

ne sait pas grand-chose, sinon qu'il vient de se disputer *fortissimo* avec sa compagne, Connie, au volant de leur voiture coincée dans des embouteillages. De retour à leur domicile, Will s'attaque à la vaisselle et Connie part faire quelques courses, mais ne revient pas... Le maelström des idées noires et des scénarios délirants s'invite alors dans le cerveau du jeune homme, qui mesure combien il aime sa femme. Entrelaçant flash-back et métaphores, digressions mentales et « récit dans le récit », Jordan Crane use avec brio des potentialités narratives du 9^e art pour figurer les méandres de la conscience humaine. ■ FRÉDÉRIC POTET



Après les embouteillages. Extrait de « Keeping Two ». ÇA ET LÀ/L'EMPLOYÉ DU MOI

1970, année noire

TRINTIGNANT, ACTEUR COMPLEXE – 4/6 –

Dans « Le Conformiste », Bernardo Bertolucci offre au comédien le rôle de sa vie : celui d'un fasciste opportuniste, un salaud froid, comme il les aime. Au sommet de sa gloire, il est dévasté par la perte de sa fille Pauline, âgée de neuf mois, quelques jours après le début du tournage

En cette année 1969, au lendemain d'un triomphe cannois, avec trois films en sélection et le prix du meilleur acteur pour Z, Jean-Louis Trintignant estime, à bientôt 40 ans, qu'il doit modifier son logiciel.

Rome restant son centre de gravité, y tournant à un rythme intense, il livre son plan d'action à son agent italien. Tout marche bien, lui dit-il, sauf qu'en continuant ainsi il risque de se prendre au sérieux. Le comédien formule alors une demande baroque : « Je voudrais faire le film le plus bête qui soit. »

Docile, l'agent de Trintignant lui envoie le scénario de *Si douces, si perverses*, un giallo, genre spécifiquement italien au croisement du film noir, de l'horreur et de l'érotisme. Un mari délaissé par sa femme prend une maîtresse, qui lui annonce qu'il va être assassiné. Trintignant déambule dans le film réalisé par Umberto Lenzi avec un fusil de chasse, devant deux starlettes, l'une italienne, Erika Blanc, l'autre américaine, Carroll Baker, autrefois tête d'affiche de *Baby Doll*, d'Elia Kazan. L'acteur français reste habillé. Ses partenaires féminines évoluent le plus souvent dénudées. « Ce film est ce qu'on peut imaginer de plus bas », constate Trintignant. Mais ça m'a remis la tête en place. »

C'est un acteur au cerveau d'équerre qui reçoit, à son domicile romain du 16, vicolo delle Orsoline, un jeune réalisateur de 28 ans, Bernardo Bertolucci. Trintignant n'a guère de temps à lui accorder. Il se sent si bien chez lui, au dernier étage d'un immeuble qu'il adore, avec ses terrasses ocre, d'où il pourrait toucher le haut de la colonne de la piazza di Spagna et les étoiles. La nuit, il prend l'habitude, quand il fait trop chaud, de traîner un matelas pour dormir en plein air et lire de la poésie. Il a consenti à ce rendez-vous pour faire plaisir à un ami commun, le critique et historien de cinéma Claudio Masenza. Trintignant ouvre sa porte par politesse. Pensant vite retourner sur sa terrasse.

Il n'a vu aucun des quatre films précédents de Bertolucci, y compris le plus récent, *La Stratégie de l'araignée*, pas encore sorti en salle. Il sait que son visiteur est le fils du poète Attilio Bertolucci et qu'il écrit, lui aussi, de la poésie. Il sait encore que le jeune cinéaste veut adapter *Le Conformiste*, le roman d'Alberto Moravia. Il n'a pas lu le roman, resté confidentiel à sa publication, en 1951. Il sait enfin que Bertolucci, depuis ses 20 ans, fait partie de la garde rapprochée de Moravia, dinant régulièrement avec lui et son épouse, la romancière Elsa Morante, et Pier Paolo Pasolini, dont il a été l'assistant sur *Accattone* (1961).

Trintignant sait tout cela, car lui aussi connaît Moravia, partageant des soirées avec l'écrivain et le couple formé par le cinéaste Michelangelo Antonioni et l'actrice Monica Vitti. « Nous terminions systématiquement par un jeu, se souvient Nadine Trintignant. C'était à celui qui écrivait la meilleure histoire en une demi-heure et Moravia gagnait haut la main. »

De sa voix la plus douce, comme s'il parlait à son meilleur ami, Bertolucci commence à évoquer à l'acteur français le personnage du *Conformiste*. Il porte le nom de Marcello Clerici et a connu un triple traumatisme dans son enfance : l'humiliation de ses camarades, son viol par un chauffeur de maître et le meurtre de son agresseur. Depuis, il n'aspire qu'à se fondre dans un moule, ressembler aux autres, construire une vie normale.

Mais, dans l'Italie fasciste de 1938, époque où se passe le film, revendiquer sa normalité, c'est se placer au plus près du régime mussolinien. « C'est un fonctionnaire zélé au visage de brave garçon », explique Bertolucci à Trintignant. Marcello Clerici veut satisfaire ses supérieurs. Il choisit une épouse terne, rejoint le parti fasciste sans conviction. Quand sa nouvelle mission, avec promesse de promotion à la clé, l'oblige à quitter Rome pour Paris, où il doit éliminer un opposant politique et son épouse, le premier s'avérant être son ancien professeur de philosophie, il se transforme en assassin au nom de la normalité désirée.

« CHANGEANT ET SINISTRE »

Bertolucci déroule l'existence paradoxale de Marcello Clerici – un homme gris réalise l'acte exceptionnel de tuer – durant plus d'une heure à un Trintignant à la fois présent et absent. Impossible pour le cinéaste de savoir si l'acteur est partant ou pas. Il fait face à un mur, mais, pour lui, c'est clair. Seul Trintignant peut incarner son conformiste. « J'avais devant moi mon Marcello. Un acteur, ce n'est pas seulement quelqu'un capable de bien jouer, c'est le mystère qui émane de lui qui fait la différence. Trintignant est le personnage du *Conformiste*. C'est le premier film dans lequel il est lui-même. Lorsque je pense à Trintignant, il y a deux adjectifs qui me viennent en tête : changeant et sinistre. Et ce sont les deux caractéristiques du personnage. »

L'acteur se montre distant, mais il a besoin d'étirer la conversation. Il apprécie l'intimité du cinéaste avec Moravia et se dit qu'il saura circuler à l'intérieur du roman mieux que n'importe quel autre réalisateur. Oui, Bertolucci parviendra mieux qu'un autre à traduire à l'écran la démarche douloureuse de ce romancier devenu ami : écrire sur le fascisme de l'intérieur, du point de vue d'un de ses affidés anonymes. L'acteur sait aussi la part autobiographique du *Conformiste*. Moravia a payé un tribut élevé à l'idéologie des chemises noires, avec l'assassinat, le 9 juin 1937, de ses deux cousins, les frères Rosselli, exilés à Paris. Les services secrets fascistes ont confié à des membres de la Cagoule, une organisation politique et militaire clandestine française, proche du régime de Mussolini, la tâche de les éliminer. Ils sont liquidés dans leur voiture, sur une route de campagne.

Et, pourtant, quelque chose dans le rôle de Marcello Clerici déplaît à Trintignant. Un conformiste n'est pas un individu intéressant à ses yeux. Rien à faire, il ne sent pas le



personnage. Bertolucci lui rétorque : « Justement, c'est un anticonformiste. » A peine ce mot prononcé, l'acteur prend la mesure du film : le personnage veut ressembler à tout le monde, car il est différent. Il paie son conformisme au prix cher : il renonce à ses rêves, à sa liberté, prend le risque de tuer. Nadine Trintignant ajoute un autre élément : « Incarner un fasciste allait très bien à Jean-Louis, qui entend être comme tout le monde. Il a toujours aimé les rôles de méchants, ils l'aident dans sa vie. » Cette dernière se souvient de ce que lui a dit, un jour, son mari : « C'est bien de jouer les méchants à l'écran. C'est comme au poker, on évacue une partie de sa propre méchanceté. »

Une photo prise en marge du tournage du *Conformiste* n'a rien à voir avec les sempiternels clichés du genre. Trintignant marche sur les quais de Seine avec l'actrice Stefania Sandrelli, qui joue son épouse dans le film. C'est un moment de détente où on oublie un peu son rôle. La main gauche gantée de l'acteur est posée sur le bras de sa partenaire. Ils ont beau s'inscrire dans le même cadre, ils évoluent dans deux temporalités différentes. Stefania Sandrelli porte un chapeau large, un manteau noir, une ceinture du même ton avec une boucle argentée, très années 1970, très loin des habits de son personnage et, à l'évidence, heureuse de vivre son époque.

Jean-Louis Trintignant, lui, a conservé le manteau noir au col relevé qu'il porte dans *Le Conformiste*. Jour et nuit, dans le film et en dehors, il est son personnage et ne se départit pas de son visage de salaud banal. A l'écran comme à la ville, il est coiffé d'un borsalino, d'une demi-taille trop petit, ne pouvant que sentir son crâne à la manière d'une couronne posée par dépit, donnant l'impression qu'il lui manque toujours un détail pour trouver sa place dans le monde.

Sur la photo, Trintignant a aussi une cigarette aux lèvres. Elle n'est pas allumée. Peu importe. Sa bouche la serre à la manière d'un canon de revolver pointé sur un

interlocuteur imaginaire. Elle raconte la frontière dressée entre Marcello Clerici et le reste du monde, entre ceux qu'il faut abattre et les autres. La cigarette symbolise le lien particulier unissant Trintignant à Bertolucci depuis le début du tournage. Au début, le réalisateur italien trouve sa vedette un peu raide. Il découpe alors une feuille de papier à cigarette qu'il roule en forme de joint et la lui tend. Ce sera la seule indication de jeu de Bertolucci à Trintignant. « Il avait raison, estime alors le comédien. Le pétard m'a amené le flou nécessaire. » Ce vague, l'acteur, sous l'emprise du haschich tout au long du tournage, ne le quittera plus.

UNE SCÈNE HORS NORME

Le 29 octobre 1969 à Rome, quelques jours à peine après le début du tournage *Conformiste*, Pauline, la fille cadette de Jean-Louis Trintignant, âgée de 10 mois, meurt accidentellement à la suite d'une régurgitation de lait. Le lendemain, le journal *La Stampa* décrit, quasiment minute par minute, une tragédie familiale, où l'acteur et son épouse, leur bébé dans les bras, hèlent en plein désespoir une voiture dans la rue pour gagner au plus vite l'hôpital San Giacomo. Une fois la mort du nourrisson constatée, Jean-Louis et Nadine récupèrent leur fille Marie, 7 ans, et restent introuvables toute la journée. Ils ne retourneront plus jamais à leur domicile romain, même pas pour récupérer leurs affaires, préférant se cloisonner dans l'appartement de Gitt Magrini, la costumière de Michelangelo Antonioni.

Jean-Louis Trintignant apprend que si la vedette d'un film a un rhume les assurances indemnisent les journées d'absence, mais s'il perd un enfant, rien n'est prévu. Il est contraint de reprendre le tournage du *Conformiste*, dès le lendemain. A son arrivée, chaque membre de l'équipe lui présente ses condoléances. L'atmosphère sur le plateau est irrespirable. La séquence prévue est celle où le conformiste retrouve dans un

« INCARNER UN FASCISTE ALLAIT TRÈS BIEN À JEAN-LOUIS. IL A TOUJOURS AIMÉ LES RÔLES DE MÉCHANTS, ILS L'AIDENT DANS SA VIE. »

Nadine Trintignant



Jean-Louis Trintignant incarne Marcello Clerici dans « Le Conformiste », de Bernardo Bertolucci. PROD DB/MARIANNE-MARS FILMS

yeux expriment le vide absolu. Puis il s'assied, pose sa tête sur son poing et s'endort. Il serait plus juste de dire qu'il perd connaissance. Un haut fonctionnaire le sort de sa torpeur pour lui annoncer que son parcours et sa carrière prometteuse le qualifient pour devenir un agent fasciste de premier ordre. Vittorio Storaro, 82 ans aujourd'hui, raconte comme si c'était hier : « Jean-Louis tourne la scène en une prise et, franchement, il est magistral. A la fin, il a serré son poing et a levé son bras pour le tendre vers toute l'équipe. Il a voulu nous signifier qu'il survivrait à ce drame et qu'il poursuivrait le tournage jusqu'à la fin. Et il est parti. »

Cela peut sembler fou, mais les témoignages des témoins concordent. Alors que le tournage commence à peine, le Trintignant au visage ravagé dans la vie se métamorphose quand il endosse son rôle devant la caméra de Bertolucci : il devient Clerici, citoyen ordinaire ; il devient Clerici, agent fasciste. Bertolucci en est le premier conscient, cherchant à tirer le meilleur des dispositions dramatiques de l'acteur. Trintignant n'est pas dupe. Plusieurs années après la sortie du *Conformiste*, il confie : « Bertolucci, comme tous les immenses metteurs en scène, est un type très dur. Il me dira plus tard : "Je me suis servi de toi !" Le film est fait de tout cela. Ça ne se voit pas que j'étais complètement écorché. »

UN TOURNAGE EN APNÉE

Et puis, Trintignant a cette confession étonnante : « J'ose à peine le dire, mais mon interprétation dans *Le Conformiste* est peut-être ce que j'ai fait de mieux, à cause de ce drame. » Ce rôle lui permet d'effectuer un pas de géant dans sa carrière. Il évolue en apnée durant la majeure partie du tournage, mais il s'installe dans un rôle dont il présente l'importance cruciale. Le directeur de la photographie Vittorio Storaro donne à ce film majeur des années 1970 une esthétique particulière – séparant clairement ombre et lumière – afin de traduire le visage inquiétant de la Rome fasciste, transformant au passage Trintignant en ombre chinoise. Un conformiste condamné à l'insignifiance.

A la fin du film, la jeune épouse du professeur de philosophie, incarnée par Dominique Sanda, vient cogner la vitre de la voiture de Clerici pour le supplier d'épargner sa vie après avoir assisté à l'assassinat de son mari. La manière dont Trintignant, mutique devant ses cris, la regarde alors qu'il est enfoncé dans son siège est inoubliable. Le col de son manteau recouvre son visage tout autant que sa honte, son chapeau étroit dénote son ridicule, la vitre le séparant de celle qui fut aussi son ancienne amante signifie son isolement absolu. Il ne pense qu'à une chose : réprimer ses émotions.

Dans cet exercice, Jean-Louis Trintignant s'affirme en orfèvre. Son style fera d'ailleurs école tout au long des années 1970. L'acteur français annonce le jeu d'Al Pacino dans *Le Parrain* (1972), un militaire timide se muant en monstre, dressant une frontière opaque entre lui et le reste du monde après avoir pris la succession de l'organisation criminelle dirigée par son père. Il annonce aussi le jeu de Robert de Niro dans *Taxi Driver* (1976), dans un style favorisant l'implosion pour mieux donner du relief à son explosion.

Le regard de Trintignant dans *Le Conformiste* reste gravé dans la tête de Dominique Sanda, aujourd'hui installée en Amérique latine. « On dit souvent des acteurs, par convention, qu'ils sont uniques. Mais Jean-Louis l'est davantage que tous les autres, confie l'actrice. Son humilité, sa discrétion, sa justesse m'ont tant frappée... » Un an plus tard, Dominique Sanda partage sa vie avec le beau-frère de Trintignant, Christian Marquand, avec lequel elle a un fils. « Jean-Louis disait volontiers que j'étais comme sa petite sœur. »

Le critique de cinéma Claudio Masenza, en visite sur le tournage du *Conformiste*, se souvient d'un échange pour le moins particulier entre l'acteur et Bertolucci. C'est au moment de l'épilogue du film, à Rome, en juillet 1943, alors que le régime fasciste s'effondre. Marcello Clerici, désormais citoyen ordinaire, sort dans la rue, au milieu de la foule en liesse, pour humer ce moment historique. Il

aperçoit soudain le chauffeur qui l'avait violé quand il était enfant et qu'il pensait avoir tué. Une façon, pour Bertolucci, de signifier que le sentiment de culpabilité qui l'avait poussé dans les bras de Mussolini était une illusion.

Bertolucci laisse son comédien improviser cette scène, où il doit à la fois incarner la monstruosité d'une époque et, par instinct de survie, sa conversion rapide à la démocratie naissante. Trintignant porte une veste blanche, une chemise d'été, il n'est pas rasé. Ses gestes signalent qu'il a froid, en dépit d'une chaleur écrasante. Le monde change, mais son inadéquation au monde reste absolue. Bertolucci est impressionné par la performance de son acteur. Suivi de cet échange :

« A quoi pensais-tu, Jean-Louis, pendant qu'on tournait ce plan ? »

— Aux pneus de la Mercedes. »

Claudio Masenza a encore en mémoire cet aparté de Bertolucci : « Peut-être qu'il plaisante un peu, mais peut-être qu'il y a beaucoup de vrai. » De fait, se concentrer sur les pneus de sa Mercedes, c'était pour l'acteur éviter de penser à sa tragédie personnelle.

Le réalisateur italien conseille à Nadine Trintignant de faire un film autour du décès de sa fille, une fois le tournage terminé. « C'est beau tout ce que tu me dis », lui explique-t-il. L'épouse de l'acteur le dévisage et lui répond : « Tu n'as vraiment rien compris. » Elle fera pourtant ce film, un an plus tard, en 1971. Ça n'arrive qu'aux autres met en scène Marcello Mastroianni et Catherine Deneuve, un couple confronté à la perte de leur enfant qui s'isole du reste du monde.

Pour un portrait qu'il publie, le 22 mars 1971, dans *Le Nouvel Observateur*, le journaliste Olivier Todd rend visite à Jean-Louis Trintignant dans son domicile parisien du 6^e arrondissement. L'appartement est net, ni luxueux ni bohème, remarque le journaliste. Sur le mur, une carte du Sahara et un grand portrait de Pauline, sa fille morte. L'acteur regarde le journaliste, happé par ce portrait, et lui demande : « Trouvez-vous cela morbide ? »

Un an après *Le Conformiste*, Trintignant joue dans *Sans mobile apparent* (1971), de Philippe Labro, incarnant à nouveau un rôle métallique : un inspecteur envoyé à Nice afin de trouver un lien entre des meurtres indéchiffrables. Le cinéaste se souvient de l'acteur rejoignant le plateau avec un énorme bouton sur la lèvre, au point d'être contraint de filmer, pendant plusieurs jours, uniquement le côté gauche de son visage. « Il m'avait expliqué que Marie avait failli se noyer en se baignant », confie Philippe Labro. Le visage de Trintignant incarne une permanence : un deuil n'est jamais tout à fait terminé, ouvrant la crainte d'une autre catastrophe.

Sans mobile apparent met en relief un autre talent de Trintignant : il est un coureur exceptionnel. Il affiche déjà cette qualité dans *Le Conformiste*, où son personnage se met à courir sans raison dans les rues de Rome. Il y a chez lui cette manière de conserver les bras très haut, collés à son buste, et de traduire un effort intense sans jamais transpirer. S'impose la dimension existentielle de la course. Il est impossible de savoir si Trintignant cherche à fuir quelque chose ou à rejoindre quelqu'un. Il est le plus beau coureur de l'histoire du cinéma, car il ne va nulle part. ■

SAMUEL BLUMENFELD

Entretiens Philippe Labro, Aldo Lado, Claudio Masenza, Dominique Sanda, Vittorio Storaro, Nadine Trintignant

Bibliographie « Jean-Louis Trintignant. L'inconformiste », de Vincent Quivy (Seuil, 2015) ; « Jean-Louis Trintignant », de Philippe Durant (First, 2017) ; « Jean-Louis Trintignant. Dialogue entre amis », de Jean-Yves Katelan et Serge Korber (Editions de La Martinière, 2020) ; « Un homme à sa fenêtre », de Jean-Louis Trintignant (Jean-Claude Simoen, 1977) ; « Mon obsession magnifique », de Bernardo Bertolucci (Seuil, 2014)

Prochain article Audiard embarque le retraité d'Uzès

studio de radio son ami Italo, un animateur aveugle et homosexuel déchiffrant en braille les sermons fascistes qu'il déclame au micro. Ce dernier commence son intervention par : « Italie et Allemagne, deux forteresses de lumière. Aujourd'hui, nos deux peuples redécouvrent leurs vertus ancestrales. »

Aldo Lado, l'assistant de Bertolucci, 87 ans aujourd'hui, n'a rien oublié de ce moment. Et d'un tournage difficile. « Y avait-il seulement une scène facile sur ce film ? », confie-t-il au téléphone. Mais cette scène, avec un Trintignant anéanti, est hors norme. « J'ai

été chargé de m'occuper de récupérer le corps de la petite Pauline après l'autopsie », explique le futur réalisateur. Une image qui le hante depuis plus de cinquante ans.

Bernardo Bertolucci, lui, est tout à son film. Il explique à son directeur de la photo, Vittorio Storaro, quel angle de prise de vue il souhaite pour cette scène. Ce dernier comprend que Trintignant n'aura la force que de tourner une prise. En suggérer une deuxième serait indécent. L'acteur français est filmé en train de regarder son ami animateur à travers la vitre du studio d'enregistrement. Ses

**SES YEUX
EXPRIMENT
LE VIDE ABSOLU.
PUIS IL S'ASSIED,
POSE SA TÊTE
SUR SON POING
ET S'ENDORT**



Bernardo Bertolucci s'adresse à Jean-Louis Trintignant, sur le tournage du « Conformiste » (1971). ALINARI/ROGER-VIOLETTE



CHRISTELLE ENAULT

La rebelle au « Miroir »

CES FEMMES QU'ON NOMME BÉGUINES – 4/6 –

Alors qu'au XIII^e siècle la théologie et l'écrit sont réservés aux hommes, Marguerite Porète s'attire les foudres de l'Inquisition avec « Le Miroir des âmes simples et anéanties », un ouvrage critique de l'Eglise et qui prône l'union à Dieu. Ce qui lui vaudra d'être condamnée au bûcher

Le nom d'une femme consigné dans les archives de l'Inquisition. Des indications de villes où elle aurait séjourné. Et cette mention, terrible, qui lui est accolée : « *relapse* », un jugement qui vaut condamnation à mort. L'hérétique sera brûlée vive à Paris, le 1^{er} juin 1310. Voilà à peu près tout ce dont on dispose sur l'existence de Marguerite Porète, que les *Grandes Chroniques de France* qualifient de « *beguine clergesse* », « *en clergie mult suffissent* » – ce qui signifie « *qu'elle aurait été béguine et très experte en religion chrétienne* », explique la médiéviste Dominique de Courcelles dans la revue dominicaine *Lumière et vie* (n° 297, 2013). Experte au point d'écrire, vers 1290, un livre dans la langue picarde qui était la sienne, *Le Miroir des âmes simples et anéanties* (*Mirouer des simples ames anienties et qui seulement demourent en vouloir et desir d'amour* est son titre original en dialecte rouchi). C'est précisément ce livre qui va conduire son autrice au bûcher. Au Moyen Age, comme de nos jours, coucher des mots sur une feuille de papier pouvait se révéler fatal.

Marguerite Porète serait née vers 1250 dans le Hainaut, peut-être à Valenciennes. Son nom la relie à la terre, puisqu'il désigne en ancien français une variété de petit oignon, indique le docteur en philosophie Luc Richir, auteur d'une monographie sur celle qu'il considère comme « *l'intelligence la plus aigüe que l'Occident ait jamais portée* » (*Marguerite Porète, une âme au travail de l'Un*, Ousia, 2005). On ignore tout de son enfance et de sa jeunesse. Si son niveau d'instruction laisse suggérer qu'elle serait issue d'un milieu favorisé, « *l'opinion inverse peut être défendue* », estime Sylvain Piron, professeur à l'École des hautes études en sciences sociales, qui met en avant « *l'absence de soutiens* » apportés à la jeune femme lorsqu'elle fut inquétee par les autorités ecclésiastiques et civiles.

Bien que les documents inquisitoriaux la qualifient de « *beguine* » – ces femmes qui, refusant le mariage autant que les ordres religieux, préféraient vivre leur idéal évangélique au sein de communautés féminines laïques et autonomes –, Marguerite Porète est parfois nommée « *pseudo-mulier* ». Cela laisse entendre qu'elle était une béguine

atypique, peut-être itinérante ou mendicante. Elle-même assume d'ailleurs une forme de marginalité : « *Que vont dire les béguines, les gens de religion ?* », s'enquiert-elle dans son *Miroir* (chapitre 122), consciente du caractère subversif de ses écrits.

ENSEIGNEMENT DESTINÉ AUX « ÉGARÉS »

Au XIII^e siècle, la théologie est en effet le domaine réservé des hommes. Plus précisément, des clercs. Qu'une femme, qui plus est laïque, se pique de devenir experte en religion – de surcroît en langue vernaculaire, donc profane! – est en soi perçu comme une effronterie. Pire, Marguerite fustige la vacuité du discours spirituel des autorités religieuses de son temps. « *Ces gens que je traite d'ânes, ils cherchent Dieu dans les créatures, dans les monastères par des prières, dans les paradis créés, les paroles humaines et les Écritures* », se risque-t-elle à écrire au chapitre 69. « *Le Miroir est à tous points de vue aux antipodes des canons de la théologie universitaire* », résume Sylvain Piron.

De fait, cet ouvrage déroutant divisé en 140 chapitres fourmille de références de très haut niveau – tradition patristique et théologique, littératures courtoise et béguinale, citations bibliques... « *C'est une œuvre dans laquelle la prose, tantôt poétique, tantôt didactique, alterne avec les poèmes et les chansons* », expose la professeure Dominique de Courcelles. Les écrits des béguines étaient d'ailleurs déclamés et chantés au sein de leurs maisons, qui accordaient une grande place à l'oralité – et où il était en outre possible d'étudier les textes religieux.

L'ouvrage de Marguerite appartient, ainsi que son nom l'indique, au genre classique du miroir (*speculum*). Né au Moyen Age, ce genre littéraire se concentre sur des sujets, souvent théologiques ou moraux, avec une intention didactique et encyclopédique; il s'agit « *de faire "miroiter" tel ou tel aspect de la réalité aux yeux d'un lecteur qui est d'abord un spectateur* », expose Max Huot de Longchamp en préambule de sa traduction du livre de la célèbre béguine (Albin Michel, 2021). La littérature médiévale regorge de plusieurs centaines de miroirs, allant des descriptions du vivant (bestiaires...) aux traités de morale.

Livre de méditation qui s'adresse à des âmes en chemin vers la contemplation

supérieure – celle de Dieu –, le manuscrit de Marguerite Porète entend montrer qu'il est possible de réaliser l'union parfaite avec le divin. Il est composé de deux parties. « *La première et la plus longue, note Sylvain Piron, est consacrée à l'ascension de l'âme vers un état de liberté et d'anéantissement, jusqu'au chapitre 122. La seconde débute comme un enseignement destiné aux "égares qui demandent le chemin du pays de liberté"; elle s'adresse par conséquent à ceux qui ne sont pas encore prêts à s'engager dans les expériences décrites au sein de la première partie.* » Il n'est cependant pas certain que l'ouvrage se soit présenté ainsi dans sa version initiale, le manuscrit original n'étant parvenu jusqu'à nous que sous la forme de copies – la plupart sont des traductions du picard vers le latin, l'anglais, l'italien et le français.

« CES GENS QUE JE TRAITE D'ÂNES, ILS CHERCHENT DIEU DANS LES CRÉATURES, DANS LES MONASTÈRES PAR DES PRIÈRES, DANS LES PARADIS CRÉÉS, LES PAROLES HUMAINES ET LES ÉCRITURES »

Marguerite Porète
extrait du « Miroir des âmes
simples et anéanties »
(vers 1290)

L'ABANDON D'UNE VIE ACTIVE

Car le livre, avant que son autrice subisse le martyre, avait été livré aux flammes par les censeurs de l'Eglise. En cause notamment, la manière dont Marguerite fait dialoguer, presque comme au théâtre, Dame Amour et Dame Raison, la première surpassant infiniment la seconde, bornée et limitée. Cette personnification permet en outre à Marguerite d'opposer « *Eglise la Grande* », incarnant la vraie mystique, et « *Eglise la Petite* », la fausse théologie, « *qui ne comprend que chose grossière et laisse le plus fin* ». C'est malheureusement dans la seconde catégorie que se trouvent l'immense majorité des chrétiens, prisonniers d'impératifs religieux desséchés, estime la béguine.

Elle, se revendiquant d'« *Eglise la Grande* », portée par un amour infini, déclare avec hardiesse, au grand dam de l'Eglise : « *Verus, je prends congé de vous pour toujours : j'en aurai le cœur plus libre et plus gai, votre service est trop coûteux, je le sais.* » Mais ce qui a été interprété par les censeurs parisiens comme le sommet de l'amoralisme doit être lu d'une tout autre manière. « *Ici, éclaire Sylvain Piron, Marguerite n'exprime sans doute pas autre chose que son entrée dans une existence purement contemplative, détachée du soin des malades et des indigents auquel elle s'était consacrée auparavant et qu'elle peut juger à présent "trop coûteux", en raison de l'attachement au monde*

terrestre qu'il implique. » Autrement dit, Marguerite ne fait qu'annoncer son abandon d'une vie active, ayant atteint un état spirituel supérieur – celui de l'anéantissement même de son âme en Dieu. Autrement dit, en l'Amour.

Malheureusement, cette mystique de l'amour, par trop subtile, n'est pas comprise par « *Eglise la Petite* ». La pieuse femme réussit certes à faire approuver son livre par trois dignitaires religieux, en particulier Godefroid de Fontaines, docteur en théologie de l'université de Paris. Cela n'empêcha pas *Le Miroir* d'être interdit, puis brûlé en 1305 à Valenciennes sur ordre de l'évêque. Marguerite reçoit l'injonction de ne plus s'y référer. Elle s'obstine pourtant. Et d'envoyer, en 1306-1307, des exemplaires à plusieurs personnes, peut-être dans l'espoir d'être réhabilitée.

« PENSER NE VAUT PLUS RIEN ICI »

Pour les autorités catholiques, c'en est trop. Conduite à Paris en 1308, la béguine est sommée de s'expliquer devant le tribunal de l'Inquisition. Emprisonnée pendant plus d'un an, elle refuse de comparaître et de prêter serment devant l'inquisiteur Guillaume de Paris, proche du roi de France. N'avait-elle pas écrit, quelques années plus tôt, « *Penser ne vaut plus rien ici, / Ni œuvrer ni parler, / Amour me tire si haut* » ? Le 1^{er} juin 1310, Marguerite Porète est livrée au bûcher, sous le regard désolé du peuple de Paris. Un chroniqueur relate : « *A ses derniers moments, d'après le témoignage de ceux qui la virent, elle donna beaucoup de nobles et religieuses marques de pénitence, qui touchèrent d'une pieuse compassion le cœur de beaucoup d'assistants, et leur firent répandre des larmes.* »

Ce spectacle, il faut dire, n'avait rien d'anodin : Marguerite est la première femme brûlée pour hérésie à Paris. Comment comprendre un châtement aussi dur, au regard de la menace somme toute limitée que représentait la mystique ? Pour l'historien américain Sean L. Field, auteur de *Sainteté de cour. Les Capétiens et leurs saintes femmes* (Editions de l'EHESS, 340 pages, 25 euros), « *l'affaire Marguerite Porète éclate dans un contexte où le roi de France Philippe le Bel est aux prises avec la papauté* ». En mauvais termes avec Boniface VIII, le souverain est soucieux de donner des gages d'orthodoxie au nouveau pontife, Clément V. Cependant, l'affaire de l'ordre du Temple, dont les dignitaires avaient été arrêtés en 1307 sur décision du monarque français, irrite le Saint-Père. L'exécution de la béguine permet alors au Capétien de se poser opportunément en défenseur de la religion. « *Néanmoins, le vrai sujet, poursuit le professeur à l'université de Vermont, ne porte pas tant sur les idées de Marguerite – d'autres personnes ont pu proposer des réflexions similaires sans être inquiétées –, mais sur son entêtement à refuser de se soumettre à l'inquisiteur. Elle a été exécutée pour en faire un exemple.* »

De fait, la sentence qui frappe Marguerite Porète marque les esprits. Le seul clerc qui ose prendre la défense de la jeune femme, Guiard de Cressonessart, est condamné à la prison à vie. Soumises à une enquête ecclésiastique sur leur foi et les mœurs en 1323, les béguines de Sainte-Elisabeth de Valenciennes se détournent de celle qui fut probablement une des leurs, comme le montre la chercheuse Huanan Lu, qui a produit en 2021 une thèse sur ce béguinage. Oui, elles ont bien connu « *Marghoneta* », confirment-elles. Elles ne partagent toutefois pas ses options théologiques, s'efforçant-elles de rassurer l'abbé qui les auditionne. Au moment où les flammes lui léchaient les jambes, Marguerite avait-elle en tête ces phrases prémonitoires du chapitre 25 de son *Miroir* ? « *Celui qui brûle n'a pas froid, et celui qui se noie n'a pas soif. Or cette âme est si brûlante en la fournaise du feu d'amour, qu'elle est devenue feu, à proprement parler, si bien qu'elle ne sent pas le feu, puisqu'elle est feu en elle-même par la force d'Amour qui l'a transformée en feu d'amour.* » Ce n'est pas le feu qui a consumé Marguerite, mais l'amour. ■

VIRGINIE LAROUSSE

Prochain article Deux penseurs chez les femmes d'esprit

Toutes les cuisines du monde depuis son canapé

UNE PERSONNALITÉ,
UN OBJET



LOÏC LUSNIA

L'anneau de Jeanne d'Arc

Avant de combattre, elle le regardait « par plaisir ». En 1431, Jeanne d'Arc raconte lors de son procès combien lui importe cet anneau avec lequel elle invoquait et faisait même apparaître sainte Catherine. Est-ce donc cette bague toute simple en laiton que Philippe de Villiers est allé acheter aux enchères à Londres, début 2016 ? Le fondateur du parc vendéen du Puy du Fou assure qu'il s'agit de celle qui fut confisquée par l'évêque Cauchon à la Pucelle – qui lui en réclama vainement la restitution – puis remise à Henri Beaufort, évêque de Winchester. Avant qu'une deuxième version, désignant une bague similaire volée lors de la capture de Jeanne à Compiègne, soit avancée.

Il faut croire que l'objet valait les 376 833 euros déboursés en partie grâce à une souscription lors des enchères organisées par la maison de vente TimeLine. Proclamé « trésor du patrimoine national au cœur de l'histoire de France » et même « relique sacrée », l'anneau est présenté devant 5 000 personnes réunies au Puy du Fou avec force genuflexions et huées pour l'ennemi « anglais », puis abrité pieusement dans une chapelle reliquaire.

La mise en scène autour de cette « prise de guerre symbolique », restituée « après six siècles passés en Angleterre », crée un malaise. Outre que la traçabilité de la bague est incertaine, les historiens spécialistes de Jeanne d'Arc émettent de sérieuses réserves : à la fois sur son authenticité mais aussi sur l'éventualité que celle-ci ait pu la porter à l'index de sa main gauche.

Un halo de mystère

Ce brusque accès de fièvre johannique entre tenu par un arc politique allant des souverainistes de Philippe de Villiers au Front national (devenu Rassemblement national en 2018) en passant par La Manif pour tous a brièvement revigoré un cliquet politique fort ancien. Depuis plus d'un siècle et la canonisation tardive de 1920, les tenants d'une Jeanne monarchiste et pieuse s'opposent à ceux qui lui préfèrent la figure de la combattante issue du peuple, trahie par son roi et brûlée par l'Église.

Au-delà de la polémique reste la complexité du personnage. En particulier le halo de mystère qui continue d'entourer l'inscription « IHS-M » (pour « Jhesus-Maria », avec cette orthographe), visible sur l'anneau. On la retrouve sur l'étendard que Jeanne fit confectionner avant de marcher sur Orléans mais aussi en tête des documents dont, ne sachant ni lire ni écrire, elle dictait le contenu à ses clercs.

Interrogée par ses juges sur la présence insistante de cette formule derrière laquelle certains envisagent une référence aux ordres mendiants franciscains ou dominicains, l'accusée, semble-t-il embarrassée, apporta des réponses assez vagues. Se prévaloir ainsi de Jésus et de Marie dans un contexte profane eut pour effet de braquer un peu plus ses juges. Ceux-ci y virent une manifestation de « présomption et d'orgueil » suffisante pour figurer parmi les douze chefs d'accusation égrenés par le tribunal de Rouen qui condamna Jeanne au bûcher. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

Prochain article Les lunettes de Jacques Chirac

GRANDS CHEFS ET PETIT ÉCRAN – 4/6 –

Longtemps ethnocentrée, la télévision française explore depuis quinze ans les saveurs exotiques. Fred Chesneau, cuisinier et documentariste, compte parmi les voyageurs téméraires prêts à mettre leurs papilles à l'épreuve

Suprême et dominatrice depuis des siècles, la gastronomie française voit sa suprématie mondiale ouvertement contestée le 10 août 2003. Ce jour-là, le chef catalan Ferran Adria fait la couverture du *New York Times Magazine*. Dans un reportage intitulé « The Nueva Nouvelle Cuisine », le journaliste Arthur Lubow l'affirme : « L'Espagne est devenue la nouvelle France. » Le génie du restaurant El Bulli, à Roses, en Catalogne, s'est en effet hissé, l'année précédente, à la tête du *50 Best*, le classement – controversé mais médiatisé – des « meilleurs restaurants du monde » établi par la revue britannique *Restaurant Magazine*. Puis d'autres cuisiniers étrangers (l'Anglais Heston Blumenthal, le Danois René Redzepi...) ont aussi devancé les toqués tricolores (ce n'était qu'un début : trois tables françaises seulement figurent dans le dernier palmarès en date...).

Sur les écrans des pays anglo-saxons, des chefs comme Ken Hom et Stephen Yan ont initié le public aux délices de la gastronomie chinoise dès le début des années 1980. En 2007, deux « séries documentaires » françaises partent enfin à la découverte des cuisines populaires de tous les continents. Le public est invité par France 5 à suivre Julie Andrieu et son émission « Fourchette et sac à dos ». « Je voulais montrer que nous n'avions pas le monopole du goût », affirme cette dernière. Fred Chesneau, dans « Les Nouveaux explorateurs », affiche la même ambition. Il va défricher pour Canal+ les cuisines du Sénégal, des Philippines, de Taïwan, des Comores, du Liban ou de... Belgique : « Voyager donne des leçons d'humilité aux cuisiniers français. » Longtemps ethnocentrée, la télévision française réalise que l'on se régale aussi en dehors de l'Hexagone... et que les cuisines du monde peuvent faire recette pourvu que les portent des animateurs aux papilles gourmandes et à l'esprit ouvert.

Julie Andrieu et Fred Chesneau ont un point commun : ils ont tous deux été privés d'un héritage culinaire familial. La première relève que sa mère, la comédienne Nicole Courcel, détestait l'image de « femme au foyer », « mettait un point d'honneur à ne pas cuisiner ». Dès l'âge de 17 ans (elle en a aujourd'hui 48), elle entreprend un voyage initiatique sur les routes de l'Inde, du Népal et du Sri Lanka. Même analyse de la part de Fred Chesneau, 54 ans : « J'appartiens à une génération dont les mamans ont choisi de ne pas transmettre l'asservissement de la cuisine. Ne sachant pas préparer la blanquette de la grand-mère, il fallait prendre la tangente. »

Dans les casseroles des familles

Etudiant en économie, il commence à sillonner le monde et se passionne pour les différentes gastronomies. En particulier les *street food* asiatique et latino-américaine. « Les produits sont achetés frais le matin et cuisinés de façon à avoir tout vendu le soir. La cuisine de rue recèle des milliers de trésors à manger avec les doigts. » Son expertise devient telle qu'il plaque un emploi dans le marketing et ouvre à Paris, en 2003, une des premières écoles de cuisine vouées aux spécialités étrangères. « A l'époque, les gens étaient aussi à l'aise devant un morceau de gingembre qu'une poule devant un couteau », remarque en souriant le gourmand cosmopolite.

Le succès des saveurs exotiques doit beaucoup à la démocratisation du voyage. En 1964, selon l'Insee, 43 % des Français partent en vacances. Ils sont 65 % en 2004, et la part de ceux qui passent les frontières a doublé. « Ils ont l'envie de prolonger leur périple à leur retour en recréant les goûts découverts »,



Fred Chesneau. ANTOINE MOREAU-DUSAU T

constate Fred Chesneau. Lorsque la chaîne cryptée lui propose de participer comme « Globe-Cooker » à la série « Les Nouveaux Explorateurs », des documentaires menés par des passionnés autour de savoirs divers, il n'hésite pas. « Il me semblait évident que la cuisine était un vecteur idéal de rencontres, au-delà de la notion de recette », justifie Christine Cauquelin, responsable de l'unité documentaire de Canal+.

Fred Chesneau et Julie Andrieu partagent aussi une méthode de travail : étude du pays en amont, choix d'une personne-ressource, plusieurs semaines sur place pour tourner et se laisser « la liberté de vivre le voyage », détaille Julie Andrieu. Mais si la Parisienne cherche à répertorier les plats typiques des sites traversés, Fred Chesneau et son équipe réduite (un chef opérateur et un « fixeur ») laissent la place à l'improvisation et à l'immersion.

A la fois spontané, chaleureux et curieux, ce dernier se fonde dans les marchés locaux, se glisse au sein de communautés et de familles parmi lesquelles il participe à la concoction des plats. « Quand un étranger annonce à des femmes travaillant le plus souvent dans l'indifférence qu'il veut cuisiner avec elles, elles ont l'œil qui

pétille », se réjouit-il. Un parti pris de proximité qui offre au spectateur de partager avec lui des rencontres parfois insolites, souvent riches en émotions et en sensations fortes.

Expériences anthropologiques

Au fil de dizaines de voyages, l'émission de Fred Chesneau accumule les moments cultes : ragoût de boa au Cameroun, huître de la taille d'un steak impossible à avaler sur un marché du Japon, grosses larves gobées vivantes avec des Pygmées, chasse et dégustation de tarentule (au goût de crevette)... « Au Cambodge, l'idée n'était pas de faire le buzz avec des araignées, souligne-t-il, mais de faire comprendre que, sous les Khmers rouges et Pol Pot, la population affamée a appris à se nourrir en creusant la terre à la recherche d'insectes. »

Ces programmes montrent que l'ordinaire des uns peut devenir l'extraordinaire des autres. « J'ai vu une petite fille sur un marché de Thaïlande piquer une colère contre sa maman qui refusait de lui acheter un scorpion, comme s'il s'agissait d'un bonbon », s'amuse Fred Chesneau. « Sur une jonque, au Vietnam, tandis que je cuisinais des filets de poisson, les pêcheurs m'expliquaient que les ouïes et les tripes avaient plus de goût », ajoute Julie Andrieu. Cette dernière avoue avoir plusieurs fois joué des contrastes entre son profil de petite princesse parisienne et certaines pratiques « rustiques », comme face à des Zapotèques mexicains du Oaxaca trucidant puis cuisant des iguanes.

Les téléspectateurs n'ont pas toujours digéré les plats proposés. « Des internautes m'ont critiqué après un sujet au Vanuatu sur la façon de cuisiner les chauves-souris locales, à la chair tendre et sucrée », se souvient Fred Chesneau. La technique de chasse, consistant à attraper leurs ailes avec des hameçons, en a scandalisé beaucoup. « Je voulais montrer ce qu'était le quotidien des Vanuatais », se défend-il.

« J'AI VU UNE PETITE FILLE SUR UN MARCHÉ DE THAÏLANDE PIQUER UNE COLÈRE POUR OBTENIR UN SCORPION, COMME S'IL S'AGISSAIT D'UN BONBON »

Fred Chesneau
cuisinier et documentariste

Quinze ans après les premiers voyages culinaires des deux explorateurs gourmets, les documentaires consacrés aux cuisines étrangères se sont multipliés, faisant le bonheur des plates-formes de streaming (il faut voir l'excellente série *Street Food*, diffusée sur Netflix depuis 2019). Dans le même temps, la *world food* est entrée dans le répertoire de foyers français, les jeunes urbains préférant souvent s'essayer au pad thai, porc au caramel ou poulet citronnelle (partageant volontiers les recettes sur les réseaux sociaux) qu'à la blanquette ou au pot-au-feu. Un récent sondage Harris Interactive constate cette ouverture en montrant que six parents sur dix déclarent aller avec leurs enfants dans un restaurant étranger au moins une fois par mois.

Encore étroite il y a vingt ans, l'offre parisienne en matière d'épicerie et restaurants de tous les continents est désormais pléthorique – bien plus qu'ailleurs en France. Aussi Fred Chesneau a-t-il consacré une magnifique série, « Les Paris du Globe-Cooker », aux cuisines étrangères de la ville. « Avec plus de 100 communautés ethniques et religieuses, Paris est la capitale des cuisines du monde », assure celui qui se contente d'un ticket de métro pour passer de la Turquie au Danemark, de la Chine au Maroc ou de la Syrie à la Thaïlande.

Ces voyages gustatifs s'enrichissent d'expériences humaines, touchant avec la fourchette histoire de l'immigration et enjeux sociétaux. « La cuisine raccroche à leur terre tous les exilés et aide à vivre ensemble », lâche Fred Chesneau depuis l'île grecque de Paros. Il y passe désormais quatre mois par an, depuis qu'il a ouvert, il y a cinq ans, un restaurant, Stou Fred, dans lequel il propose un menu unique... constitué de plats glanés partout dans le monde. ■

STÉPHANE DAVET

Prochain article La recette miracle de la cuisine à la sauce de la télé-réalité

Voici comment se passe traditionnellement l'entrée dans l'élite anglaise : vous avez 17 ans et vous arborez un nouveau costume. Vous prenez le train en direction d'Oxford ou de Cambridge – deux universités séculaires réunies communément sous le petit nom d'« Oxbridge ». Vous finissez par trouver les chambres où vous attendent les *tutors*. Au bon vieux temps, on vous aurait servi un verre de sherry, du vin de Xérès, boisson sans doute inédite pour vous. C'est maintenant le moment où vous devez parler. Les tuteurs, avachis sur divers sofas, vous interrogent d'une voix traînante, se tenant éveillés en vous lançant sur un sujet qui les intéresse. Je connais un candidat à l'admission à qui on a demandé s'il ne trouvait pas que la *piazzetta* San Marco de Venise fait penser à une succursale de la banque Barclays. Cet entretien initial vise en fait à tester votre capacité à parler brillamment, même sans maîtriser le sujet.

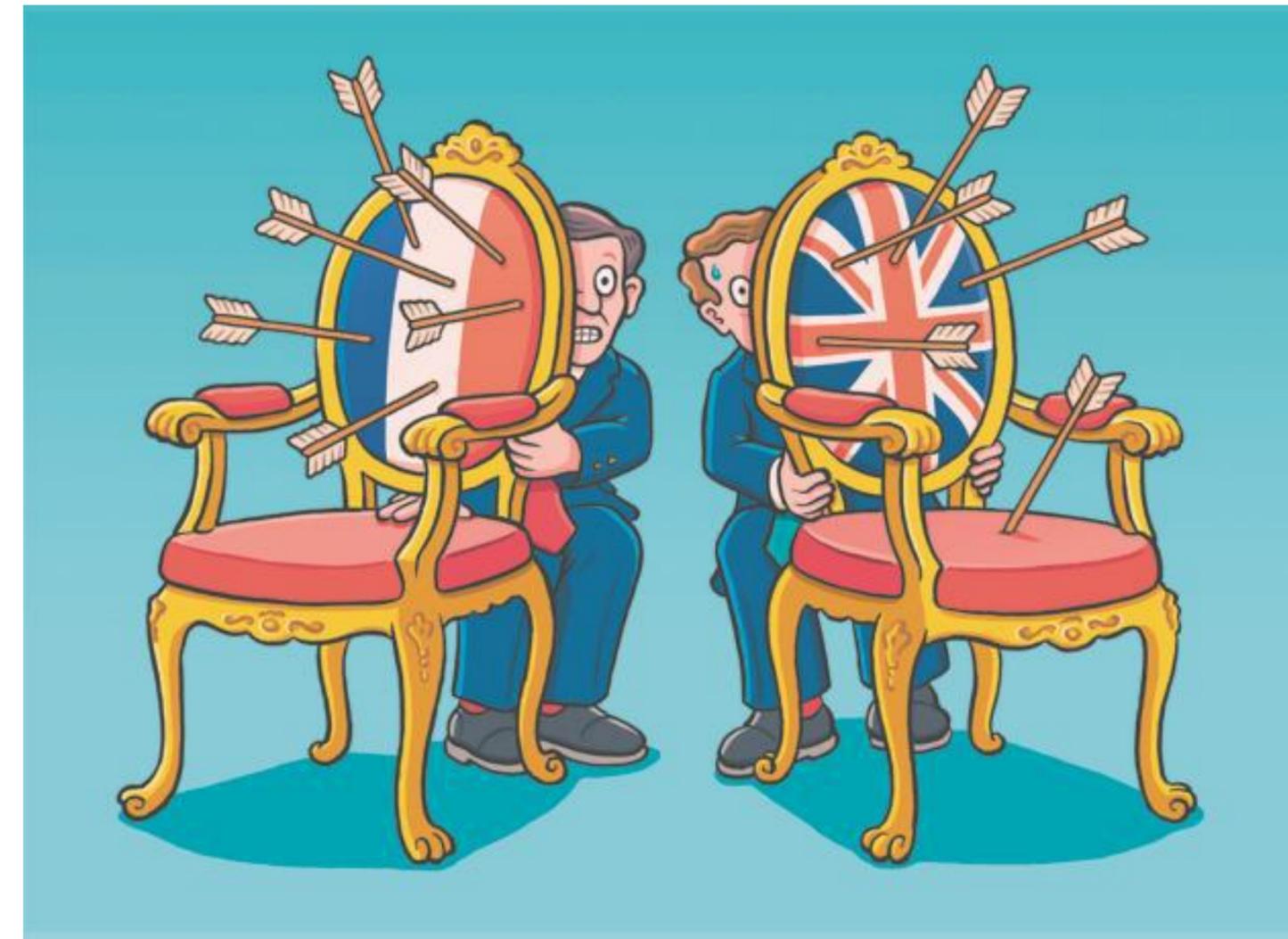
Quelques jours après cette conversation, une enveloppe estampillée Oxford ou Cambridge arrive sur le paillason de votre domicile familial. Si la lettre débute par la formule « *Nous sommes heureux de vous informer que...* », vous voilà intronisé membre à vie de l'élite britannique. Au cours de l'histoire, seule une infime partie des 99 % de Britanniques qui ne recevront jamais cette lettre réussit à devenir haut fonctionnaire, juge, banquier d'affaires ou politicien (sur les quinze premiers ministres britanniques depuis 1940, onze ont fait leurs études à Oxford, trois – dont Churchill – n'ont pas étudié à l'université, et Gordon Brown est allé à celle d'Édimbourg, parce que l'élite écossaise emprunte un chemin légèrement différent).

Mon nouveau livre, *Chums: How a Tiny Caste of Oxford Tories Took Over the UK* (« coturnes : comment une petite caste de conservateurs issus d'Oxford s'est arrogé le Royaume-Uni », non traduit), se penche sur la transformation du pays en une « Oxocratie » (Cambridge ne joue qu'un rôle secondaire dans la politique britannique). J'ai une certaine fascination pour la façon dont les élites se constituent. Et je constate, après avoir habité pendant vingt ans à Paris, que l'élite française suit un chemin assez similaire.

Traditionnellement, l'élite britannique – l'élite anglaise, en réalité – est largement issue d'une petite caste héréditaire. Dans les décennies 1980 et 1990, alors que les membres de l'élite actuelle faisaient leurs études, près de la moitié des étudiants d'Oxbridge se rangeaient dans les 7 % de la population du pays auparavant scolarisés dans le privé. Et, pour les 1 % de Britanniques les plus favorisés qui vont dans des internats privés, les fameuses *boarding schools*, la voie d'Oxbridge est toute tracée. Ancien pensionnaire d'Eton, Boris Johnson a « intégré » Oxford aux côtés de douzaines d'anciens disciples. Cela dit, Oxbridge s'efforce toujours de recruter aussi les meilleurs cerveaux des classes plus populaires, surtout s'ils se présentent sous l'apparence rassurante d'hommes blancs. Pour paraphraser Lyndon B. Johnson, il vaut mieux que ces hommes intelligents soient à l'intérieur de la tente de l'élite et qu'ils pissent vers l'extérieur, plutôt qu'ils soient à l'extérieur et pissent vers l'intérieur. Ainsi les premiers ministres Margaret Thatcher, Harold Wilson et Edward Heath ont-ils fait leurs études à Oxford, tout en étant issus des classes ouvrières ou de la petite bourgeoisie.

L'ART D'APPARAÎTRE MEILLEUR

La tradition veut aussi qu'une fois admis à Oxbridge, on n'ait plus besoin de faire trop d'efforts. Selon Jonathan Barnes, ancien tuteur de Boris Johnson pour le latin et le grec, « *si vous êtes plutôt intelligent, vous pouvez vous débrouiller en cours de philo en y consacrant quelques heures par semaine. Boris se débrouillait avec zéro heure de travail par semaine, mais c'était quand même loin d'être brillant* ». La plupart des disciplines ne comportent aucun cours obligatoire, qu'il soit magistral ou pas. Dans les cursus de sciences humaines et arts (choisis par l'immense majorité de ceux qui composent aujourd'hui l'élite britannique), l'essentiel consiste à rendre un travail écrit par semaine. Ces essais portant sur n'importe quel sujet, du style « *Louis XIV régnait-il vrai-*



JULES LE BARAZER

Deux élites contestées

LE ROYAUME-UNI, LA FRANCE ET MOI – 4/6 –

Le journaliste et écrivain Simon Kuper décrit ce qui oppose et unit les Français et les Britanniques.

Le système d'Oxford n'est pas éloigné de celui des grandes écoles françaises. Tous deux sont contestables

ment sur la France tout entière ? ». Il vous suffit de choisir quelques livres (en anglais bien sûr) pour y piocher des passages pertinents – un seul peut faire l'affaire si le temps vous manque – et de pondre en une nuit blanche un essai aussi élégamment écrit que superficiel, en faisant mine de prendre à contre-pied les idées reçues sur le sujet. Seul ou en compagnie d'un autre étudiant, vous déclamez ensuite votre essai dans la « chambre » dévolue à votre tuteur, qui soulignera telle ou telle faiblesse. L'heure suivante s'écoule au fil de vos pirouettes pour esquiver les failles. En gros, la plupart des étudiants apprennent à Oxbridge l'art de bien écrire et de bien parler : l'art d'apparaître meilleur qu'on ne l'est vraiment.

L'élite parisienne met quand même un peu plus l'accent sur l'intelligence et le travail. Elle se recrute largement dans les rangs de la bourgeoisie intellectuelle, championne de la reproduction sociale, comme l'a analysé Pierre Bourdieu (lui-même assez inégalable sur le sujet puisque ses trois fils ont intégré l'École normale supérieure).

Contrairement aux Britanniques, les Français ne deviennent membres à vie de l'élite qu'à leurs vingt ans, typiquement quand leur arrive la lettre d'admission à une grande école. Sans doute cela reflète-t-il un peu plus directement les efforts consentis que les privilèges liés à la situation familiale. Peut-être pour cette raison – et aussi parce que les Français mettent en avant la dignité là où les Britanniques privilégient la fausse modestie – les membres de l'élite française ont tendance à faire état de leur statut à chaque occasion. J'ai un faible pour les nécrologies de cette caste : mêmes brèves, on y trouve toujours une mention essentielle, « *ancien élève de...* ».

Tout comme l'élite londonienne, l'élite parisienne suit un parcours similaire, depuis une poignée d'institutions éducatives jusqu'à quelques quartiers précis de la capitale, où ses représentants s'installent, s'épousent entre eux et s'entraident professionnellement tout au long de leur vie. Ils s'échappent chaque été dans les résidences se-



SIMON KUPER

est chroniqueur au *Financial Times*, à Londres. Il a la double nationalité, britannique depuis toujours, française depuis quelques mois. Il habite Paris depuis vingt ans, où sont nés ses enfants. Fin observateur des « coutumes » nationales, il est l'auteur de plusieurs ouvrages en anglais. Il prépare un livre sur le Paris du XXI^e siècle

LES JEUX DE POUVOIR PARISIENS SEMBLENT SOUVENT RIDICULES À CEUX QUI NE PRENNENT PAS PART À LA DANSE

condaires de leurs amis. Si, à Londres, les élites politiques, culturelles ou du monde des affaires font leurs études ensemble, à Paris, ces trois élites se sont quasiment fondues en une seule. Les faux pas entre copains – voire les crimes ! – sont traditionnellement pardonnés sans rancune.

SITUATION D'ÉCHEC

Votre élite est bien plus blanche que la nôtre. Dans le gouvernement britannique, du moins jusqu'à la vague de démissions du 5 juillet, les ministres de l'économie et des finances, de l'intérieur, de l'éducation et de la santé avaient des origines asiatiques ou kurdes. Et le secrétaire d'Etat aux affaires est noir. On trouve aussi parmi notre élite des outsiders tels que le Canadien Mark Carney, ancien directeur de la Banque d'Angleterre, parce que Londres fonctionne sur le langage universel qu'est devenu l'anglais, et que les Blancs anglophones issus d'anciennes colonies ne sont pas vraiment considérés comme des étrangers. Au sein de l'élite parisienne, plus restreinte, tout le monde se ressemble et se connaît. Nombreux consacrent leur vie entière à faire étalage de leur statut, inlassablement. Je me souviens d'un salon politique, dans une maison magnifique, animé par un homme qui monologuait sans fin dès qu'il en avait l'occasion. Quand il ne soliloquait pas, il s'absorbait dans son BlackBerry sans prêter attention à ses interlocuteurs. J'avais du mal à comprendre pourquoi l'assistance s'évertuait à entretenir la conversation avec un tel égocentrique. Il m'a fallu un peu de temps pour avoir l'illumination : sans doute était-il influent sur la place parisienne. Une recherche sur Google plus tard, je découvrais qu'il était un jeune politicien en vue (aujourd'hui tombé dans l'oubli, d'ailleurs). Je le trouvais pour ma part inintéressant au possible. Les jeux de pouvoir parisiens semblent souvent ridicules à ceux qui ne prennent pas part à la danse – d'autant que les enjeux sont généralement peu importants dans un pays qui a choisi la stagnation économique et sociétale.

Aujourd'hui, l'une et l'autre élite semblent en situation d'échec. Côté français, le constat est assez récent, car elle peut se prévaloir d'une certaine réussite jusqu'au milieu de la décennie 1990. On porte à son crédit le pilotage du pays pendant les « trente glorieuses », le Minitel, qui préfigurait les usages les plus cruciaux de l'internet à venir (les rencontres en ligne et la pornographie), les trains les plus rapides d'Europe, la création de la monnaie européenne en faisant pression sur l'Allemagne. Ajoutez le fait d'entretenir l'illusion du français comme langue internationale, et on pouvait encore récemment soutenir que les grandes écoles remplissaient leur office.

Ce n'est plus le cas avec la mondialisation. L'élite française est armée pour triompher au cœur de Paris, mais pas pour réussir à l'international. François Hollande a fréquenté trois institutions d'élite, mais n'a réellement découvert le monde qu'une fois élu président : sa première visite officielle en Chine était aussi son premier séjour sur place. S'il existe une élite internationale française, elle s'exporte vite à Londres, New York ou dans la Silicon Valley, et ne revient presque jamais au pays.

L'ouragan du populisme contraint aujourd'hui les élites des deux pays à faire souffler un – léger – vent réformiste. En 2021, 68 % des adolescents britanniques ayant reçu leur lettre d'admission à Oxford étaient issus d'écoles publiques, un record historique. Et si j'ai rejoint le *Financial Times* à une époque où un diplôme d'Oxbridge était un prérequis officieux pour prétendre écrire dans le journal, aujourd'hui la plupart des institutions britanniques s'empressent d'ouvrir et de diversifier leur recrutement. Après l'échec cuisant de Boris Johnson, il sera difficile à un autre « Etonien » d'arriver à Downing Street.

En France, on a fait mine d'abolir l'ENA, avec une nouvelle mouture apparemment plus ouverte et réellement méritocratique. Des membres de l'élite tels que François Fillon ou Nicolas Sarkozy sont condamnés à des peines de prison, et d'autres sont mis en examen pour viol ou agression sexuelle. Où est la juge qui étudiait aux côtés de votre coturne quand vous avez besoin d'elle ?

La peur de la guillotine populaire touche aussi le Tout-Paris littéraire : pour les jurés du Goncourt, il n'est plus question de décerner le prix à leurs amants (mais la raison d'être historique des prix littéraires demeure : faire une fleur à ses bons copains). La nation la plus pessimiste au monde aura sans doute du mal à le croire, mais il se pourrait, après tout, que l'élite française soit capable de se réformer. ■

Traduit de l'anglais par Lucas Faugère
SIMON KUPER

Prochain article Deux visions opposées du monde

Réduire la sobriété aux changements de comportement serait une erreur fatale

La mise en place des politiques de sobriété nécessite une métamorphose de l'économie française qui va bien au-delà du plan annoncé par le chef de l'Etat, estime **Yamina Saheb**, experte du GIEC

On ne peut que se féliciter de l'émergence de la sobriété dans le débat public comme solution à la crise énergétique. Le concept de sobriété n'est pas nouveau, il remonte à la Grèce antique. La Thaïlande a été le premier pays à en faire la colonne vertébrale de sa politique de développement, alors que la France est le seul pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques à avoir inscrit la sobriété dans sa loi sur la transition énergétique.

Malheureusement, la vision française de la sobriété se limite à sa dimension énergétique et ignore les autres composantes de la sobriété identifiées dans le rapport III du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). En effet, ce rapport définit les politiques de sobriété comme étant « un ensemble de mesures et de pratiques du quotidien qui évitent la demande en énergie, matériaux, sol et eau tout en assurant le bien-être pour tous dans les limites planétaires ».

La sobriété n'est pas l'austérité ! Bien au contraire, les politiques de sobriété préservent l'accès pour tous aux services essentiels en éliminant les consommations superflues des plus aisés. Et, contrairement aux idées reçues, les citoyens ne pourront avoir des comportements sobres que si, et seulement si, les politiques publiques mettent d'abord en place les solutions nécessaires pour que les activités essentielles au bien-être de tous se déroulent dans le respect des limites planétaires.

Les politiques de sobriété nécessitent de considérer à la fois les aspects dimensionnels, coopératifs et l'usage des biens et services mis à la disposition des citoyens. La sobriété dimensionnelle consiste à mettre sur le marché des produits (voitures, logements, électroménager) qui correspondent aux besoins des citoyens. La sobriété coopérative revient, elle, à mettre en œuvre une organisation collective de l'espace de façon à permettre une mutualisation importante des services essentiels – ainsi pour la mobilité grâce aux transports en commun. La sobriété d'usage vise à éliminer l'obsolescence programmée des appareils et équipements et à mieux les utiliser. Il est clair que les citoyens ne pourront agir que sur l'utilisation des appareils dont ils disposent. Par conséquent, réduire la sobriété aux changements de comportement des individus serait une erreur fatale, car les citoyens sont en vérité enfermés dans les solutions autorisées par les politiques publiques.

Yamina Saheb est experte internationale des politiques d'atténuation du changement climatique au cabinet d'études OpenExp et enseignante à Sciences Po Paris. Elle est l'une des auteurs du rapport du GIEC sur l'atténuation du changement climatique



LES CITOYENS SONT EN VÉRITÉ ENFERMÉS DANS LES SOLUTIONS AUTORISÉES PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Sans surprise, la vision de la sobriété par les patrons d'Engie, d'EDF et de TotalEnergies se limite aux changements de comportement. Les énergéticiens français s'inscrivent dans la continuité de la stratégie bien rodée de désinformation, développée par les pétroliers américains pour détourner l'attention des pouvoirs publics des changements structurels nécessaires pour éliminer l'utilisation des énergies fossiles. La sobriété telle que préconisée par les énergéticiens français déclencherait, si les pouvoirs publics la mettaient en œuvre, une crise sociale sans précédent.

Effets immédiats

En ces temps de crise, certaines politiques de sobriété pourraient avoir des effets immédiats sur la réduction de la demande en énergie et autres ressources naturelles. Le passage à une semaine de quatre jours de travail ainsi que la généralisation du télétravail, quand cette option est possible, réduiraient les besoins en énergie et en eau des bâtiments tertiaires, comme le besoin de se déplacer pour les 74 % d'actifs en emploi qui déclarent utiliser leur voiture pour les déplacements domicile-travail. Compléter ces mesures par la disponibilité et la gratuité de transports en commun fiables et sécurisés pourrait éliminer les 60 % de déplacements domicile-travail qui se font en voiture dans un rayon de moins de 5 kilomètres.

Passer de la tarification actuelle de l'électricité et du gaz, qui encourage les dépenses superflues, à une tarification protégeant celles qui sont essentielles, réduirait les consommations en électricité et en gaz des clients résidentiels aisés. Combiner ce changement de tarification avec une utilisation exclusive des fonds alloués pour MaPrimeRénov' pour des rénovations profondes mettrait fin à l'enfermement des citoyens, en particulier les plus vulnérables, dans les énergies fossiles.

Mettre en place des politiques de sobriété nécessite une métamorphose de l'économie française qui va bien au-delà des premières lignes qui se dessinent du plan annoncé par le président de la République sur la sobriété énergétique. Il serait dommage que la France, qui a été citée en exemple sur la question de la sobriété dans le rapport du GIEC, bricole un plan de sortie de la crise énergétique qui ferait l'impasse sur les conclusions de ce rapport. ■

LA DIFFICILE ÉVOLUTION DE L'APPROCHE FRANÇAISE EN AFRIQUE

ÉDITORIAL **M**

Emmanuel Macron n'a pas attendu son voyage au Cameroun, au Bénin et en Guinée-Bissau, qui s'achève jeudi 28 juillet, pour faire du « renouvellement » des relations entre la France et l'Afrique l'un des credo de sa politique étrangère. Le chef de l'Etat s'est engagé dans cette voie dès le début de son premier mandat, alors que la France s'employait militairement au Mali dans la lutte contre le terrorisme. Cette visite, la première en dehors d'Europe depuis sa réélection, vise à montrer que l'influence de la France n'entend pas se limiter au Sahel et que l'Afrique centrale se situe également au cœur de sa stratégie. Il s'agit de valider l'approche choisie par Emmanuel Macron, quitte à en tester les limites.

D'une certaine façon, ce voyage devait permettre de tourner la page de l'intervention au Mali – le retrait sera définitif d'ici à

la fin de l'été – pour se projeter sur la vision que le chef de l'Etat cherche désormais à promouvoir : les échanges économiques et le dialogue avec la société civile (souvent bâillonnée dans ces pays) viennent compléter les coopérations militaires et politiques avec des dirigeants qui s'accrochent au pouvoir. Le tout est accompagné par un travail indispensable sur le passé colonial ou postcolonial, par le biais d'initiatives mémorielles au long cours. Celle lancée mardi au Cameroun fait écho aux efforts du même type déployés, pendant le premier mandat, concernant l'Algérie et le génocide des Tutsi au Rwanda.

En cinq ans, le contexte a beaucoup évolué, souvent au détriment de l'influence française. S'il était partisan de réduire la présence française au Mali, M. Macron a dû le faire sous la contrainte, après le double putsch militaire qui a suspendu la transition démocratique dans ce pays du Sahel en proie à une rébellion djihadiste toujours menaçante. La junte a rompu avec la France après l'arrivée à Bamako de mercenaires russes déployés par le Groupe Wagner. En un mot, la Russie a pris pied sur ce territoire, attisant un sentiment antifrançais de plus en plus fort. En dépit de la fin de l'opération « Barkhane », lancée par son prédécesseur, François Hollande, la France va maintenir dans la région quelque 2 500 soldats, dans les Etats qui restent sous la menace terroriste. Le Niger devrait devenir la tête de pont du dispositif français dans le

Sahel, tandis que Paris redéfinit les termes de son engagement antiterroriste : un appui aux pays qui le demandent sur le plan du renseignement, des équipements et de la formation, mais plus de déploiements spectaculaires de troupes, sauf opération spéciale ponctuelle. C'est du moins ce que le chef de l'Etat a proposé à son homologue béninois, Patrice Talon, mercredi, lors d'un rapide passage à Cotonou.

Cependant, la guerre en Ukraine est venue compliquer encore la donne. Car une bonne partie du continent, à commencer par les partenaires les plus anciens de Paris, comme le Cameroun ou le Sénégal, n'entend pas choisir son camp entre la Russie et les Occidentaux. Ces pays souffrent d'ores et déjà des conséquences du conflit engagé par Vladimir Poutine, mais ne veulent pas rompre les liens tissés du temps de la guerre froide, ou après l'éclatement de l'Union soviétique. Une relation que Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie russe, est venu consolider cette semaine en effectuant lui aussi une tournée sur le continent.

M. Macron l'a bien compris : à Cotonou, mercredi, comme la veille à Yaoundé, il a multiplié les mises en garde à ses partenaires africains contre la « guerre mondiale hybride » menée par la Russie, qu'il a qualifiée de « dernière puissance coloniale ». Le constat est sans doute lucide. Le discours sera-t-il entendu ? Les moyens déployés par la France suffiront-ils à inverser la tendance ? Il est permis d'en douter. ■

Il faut redonner de la place aux piétons et aux cyclistes pour apaiser les conflits

Les déplacements à pied ou à vélo ont des spécificités, en termes de vitesse ou de trajectoire, qui rendent délicate leur cohabitation, relève l'experte en mobilités actives **Camille Gaumont**

Les tensions entre cyclistes et piétons auraient-elles remplacé, dans les débats, les conflits entre cyclistes et automobilistes ? L'essor de l'usage du vélo en ville et le développement de politiques publiques en faveur de la marche font ressurgir les enjeux de cohabitation entre ces deux types de déplacements.

Selon le rapport du baromètre des villes cyclables de 2021, 43 % des cyclistes estiment que les conflits avec les piétons sont fréquents (baromètre réalisé par la Fédération des usagers de la bicyclette). Du côté des piétons, la cohabitation avec les cyclistes ou utilisateurs de trottinettes est également citée comme une préoccupation dans le cadre du baromètre des villes marchables de 2021 (baromètre réalisé par le collectif Place aux piétons). Pourtant, si ces conflits doivent être pris en compte par les pouvoirs publics, il ne s'agit pas de remettre en cause la légitimité de politiques ambitieuses en faveur du vélo et de la marche.

Très rares accidents mortels

Pour prendre du recul sur les conflits entre piétons et cyclistes, un premier constat s'impose : les accidents mortels entre ces usagers restent très rares. Selon le rapport de l'observatoire faisant le bilan de la sécurité routière en 2021, en agglomération trois piétons sont morts dans un accident avec un cycliste, deux à la suite d'une collision avec un usager d'engin de déplacement personnel motorisé, tandis que les véhicules motorisés person-

nels, utilitaires ainsi que les poids lourds sont impliqués dans le décès de 264 piétons.

Pendant, l'analyse des accidents mortels ne suffit pas pour appréhender la complexité des situations qui peuvent générer des tensions entre les usagers. Une étude de 2020 sur un campus universitaire à Vancouver où cyclistes et piétons partagent l'espace public montre que, si les accidents avec blessures entre ces usagers sont rares et font l'objet de peu de signalements, les tensions sont fréquentes et ont un impact sur l'expérience de mobilité (Filippos Gkekas, Alexander Bigazzi & Gurdiljot Gill, « Perceived safety and experienced incidents between pedestrians and cyclists in a high volume non-motorized shared space », *Transportation Research Interdisciplinary Perspectives*, 2020, volume 4). Il est donc nécessaire de s'intéresser aux enjeux de perception de la sécurité par les usagers, et non seulement aux accidents recensés pour appréhender les particularités des conflits entre piétons et cyclistes.

Ces deux types d'usagers ont progressivement été regroupés dans des catégories communes : « modes non motorisés », « modes doux » et, aujourd'hui, « modes actifs ». Or, les déplacements à pied ou à vélo ont chacun des spécificités en matière de vitesse comme de trajectoire, rendant délicate la cohabitation sur des espaces partagés comme les rues piétonnes, les abords des gares ou des itinéraires de loisirs.

Avec l'augmentation actuelle de l'usage du vélo (+ 31 % en ville, entre 2019 et 2021, selon la Plateforme nationale des fréquentations animée par l'association Vélo et territoires) ainsi que des engins de déplacement personnels motorisés (comme les trottinettes électriques), la pression sur les espaces partagés devient de plus en plus forte. De plus, en l'absence d'espaces considérés comme sûrs, les cyclistes (notamment les plus sensibles au trafic motorisé) sont plus susceptibles d'emprunter des espaces normalement réservés à la marche, créant ainsi un sentiment d'inconfort ou d'insécurité, notamment pour les piétons les plus fragiles. La marche est pourtant un mode de déplacement

qui doit rester accessible à tous et toutes et qui répond le mieux aux enjeux d'inclusion, de cadre de vie, de santé, de sobriété énergétique...

Le sentiment de concurrence accrue entre piétons et cyclistes met, en réalité, en lumière le caractère depuis longtemps contraint des espaces attribués à ces usagers. Selon un article publié dans *Le Monde* en 2016, à Paris, la moitié de l'espace public était vouée à l'automobile, alors que celle-ci représentait seulement 13 % des déplacements. La prépondérance du trafic et du stationnement motorisé reste ainsi la principale contrainte pour les piétons comme pour les cyclistes.

L'exemple de Louvain

Les choix d'aménagement de l'espace public sont donc un des principaux leviers d'action pour traiter les conflits entre piétons et cyclistes. Leur redonner de la place en apaisant le trafic motorisé est une condition indispensable pour que le développement du vélo ne se fasse pas au détriment de la marche.

A titre d'exemple, après avoir adopté, en 2016, un plan de circulation supprimant le trafic de transit à l'intérieur de son « Ring », la ville de Louvain, en Belgique, a vu la part de déplacements à vélo dans le centre augmenter de 32 % en un an, et les espaces pour les piétons sont devenus plus agréables. Quelques rues ont été interdites aux cyclistes, ce choix ayant été justifié par la présence d'autres itinéraires sécurisés, confortables et continus, ainsi que par la maturité de la pratique cyclable.

Cet exemple montre la possibilité de porter des politiques de mobilité favorisant conjointement les déplacements à pied et à vélo en agissant sur la redistribution de l'espace en leur faveur. Ce type d'approche permet d'éviter de faire porter la responsabilité des conflits uniquement sur des comportements individuels en prenant du recul sur l'origine des tensions. ■

Camille Gaumont est experte en mobilités actives



AVEC L'AUGMENTATION DE L'USAGE DU VÉLO EN VILLE, LA PRESSION SUR LES ESPACES PARTAGÉS DEVIENT DE PLUS EN PLUS FORTE

LA PERFORMANCE DE L'ENGAGEMENT

Notre performance nous engage. Nous ne transigeons pas avec nos résultats financiers comme nous ne transigeons pas avec la responsabilité qu'ils impliquent en matière sociale, environnementale et culturelle. Portés par notre mission, faire rêver grâce à des produits d'exception, nous nous engageons, chaque jour avec nos 175 000 collaborateurs, pour un monde solidaire, pérenne et désirable.

1^{ER}
RECRUTEUR EN FRANCE**

110
SITES DE PRODUCTION EN FRANCE

25 000
JEUNES RECRUTÉS D'ICI FIN 2022 DANS LE MONDE

112 000
EMPLOIS INDIRECTS GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ DE LVMH ET DE SES 34 000 COLLABORATEURS EN FRANCE

+ DE **400**
MILLIONS D'EUROS*** DE PRIME POUVOIR D'ACHAT, INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION

30
MILLIONS D'EUROS POUR LE LVMH HEART FUND, FONDS D'URGENCE DESTINÉ AUX COLLABORATEURS

765 000
PERSONNES AIDÉES À TRAVERS 500 ASSOCIATIONS EN 2021

36,7
MILLIARDS D'EUROS DE VENTES (1^{ER} SEMESTRE 2022)

28 %
CROISSANCE PAR RAPPORT AU 1^{ER} SEMESTRE 2021

10,2
MILLIARDS D'EUROS DE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (1^{ER} SEMESTRE 2022)

5,4
MILLIARDS D'EUROS* DE CONTRIBUTIONS FISCALES DIRECTES, INDIRECTES ET INDUITES, CE QUI CORRESPOND AU FINANCEMENT DE LA SCOLARITÉ DE 400 000 ÉLÈVES

11 ANS
QUE LVMH SOUTIEN LA LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE AUX CÔTÉS DE L'HÔPITAL ROBERT DEBRÉ

9
MILLIONS DE VISITEURS À LA FONDATION LOUIS VUITTON DEPUIS SON OUVERTURE FIN 2014

657 000
HECTARES D'HABITAT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE PRÉSERVÉS OU RÉGÉNÉRÉS EN 2021

0
HERBICIDE DANS NOS VIGNOBLES EN FRANCE

* Données de l'analyse menée sur le modèle d'impact Asterès (MIA) évaluant l'ensemble des flux issus d'une entreprise (base 2018, 2019, 2020).

** Classement de l'Usine Nouvelle du Top 100 des entreprises industrielles et de services, prévisions 2022.

*** Estimation 2022 pour les collaborateurs France du groupe LVMH.

© Viviane Sassen, Louis Vuitton

LVMH

LVMH.COM